

Bien public contre profits privés

Boîte à outils pour la société civile afin de
résister à la privatisation de l'éducation



REMERCIEMENTS

Cette boîte à outils a été rédigée par Caroline Pearce avec des contributions de Jo Walker et révisée par Shaharazad Abuel-Ealeh et Jo Walker pour la Campagne mondiale pour l'éducation. Nous remercions sincèrement toutes les personnes suivantes pour leurs contributions : Anjela Taneja ; David Archer, ActionAid International ; Muntasim Tanvir, anciennement ActionAid International ; Camilla Croso et Adelaida Entenza, Campaña Latinoamericana por el Derecho a la Educación (CLADE) ; Antonia Wulff, Internationale de l'Éducation ; Anne Sørensen et ses collègues, Oxfam IBIS ; Brian Callahan, anciennement GCE-US ; Jennifer Rigg, GCE-US ; Rene Raya, Asia South Pacific Association for Basic and Adult Education (ASPBAE) ; ainsi que les collègues de la Campaña Peruana por el Derecho a la Educación (CPDE), de Ghana National Education Campaign Coalition, et de Regroupement Education pour Toutes et Tous Haïti (REPT). Cette boîte à outils s'appuie également sur les ressources et les travaux de l'Internationale de l'Éducation, de l'initiative Droit à l'éducation et de l'Initiative mondiale pour les droits économiques, sociaux et culturels.

Elle a été produite de façon indépendante par la CME avec des fonds de l'Open Society Foundations, d'OXFAM IBIS et de Wellspring Advisors.

Pour de plus amples informations sur la boîte à outils, veuillez contacter le Secrétariat de la CME :

<http://www.campaignforeducation.org/fr/contactez-nous>

©Global Campaign for Education 2017

Tous droits réservés

6 Blackwood Avenue,
Parktown, Johannesburg 2193,
Afrique du Sud

www.campaignforeducation.org

Image de couverture: Des citoyens réclament l'expansion de l'éducation publique en Tanzanie lors de la Semaine mondiale d'action pour l'éducation de la CME, 2017.

Image reproduite avec l'aimable autorisation de la coalition Tanzania Education Network/Mtandao wa Elimu Tanzania (TEN/MET)

Bien public contre profits privés

Boîte à outils pour la société civile afin de
résister à la privatisation de l'éducation

TABLE DES MATIÈRES

Introduction à cette boîte à outils : Quoi, qui et pourquoi ?	5
1. La vision d'ensemble. Comprendre le contexte mondial	6
2. Quelle est notre situation ? Comprendre votre contexte et identifier les problèmes	22
3. Quel changement voulons-nous voir ? Détermination de vos objectifs et vos exigences	33
4. Qui détient le pouvoir ? Établir une cartographie de vos cibles et de vos alliés	41
5. Comment allons-nous atteindre nos objectifs ? Comprendre et choisir les tactiques	53
6. Comment faisons-nous pour développer un pouvoir local ? Créer des liens à partir de la base jusqu'au niveau mondial	64
ANNEXE A: Remarques sur les exercices	75
ANNEXE B: Quelques ressources complémentaires	76

Introduction à cette boîte à outils : Quoi, qui et pourquoi ?

Qu'est-ce que cette boîte à outils et à qui est-elle destinée ?

Cette boîte à outils doit servir de ressource aux coalitions et aux organisations de la société civile qui ont une approche de l'éducation fondée sur les droits, qui souhaitent mieux comprendre le développement et l'impact de la privatisation dans le secteur éducatif de leur pays et qui réfléchissent peut-être, ou se sont déjà engagées, dans le plaidoyer contre les effets néfastes de la privatisation. Tout en reflétant principalement le contexte de l'hémisphère Sud, soit les pays à revenus faibles et moyens, la boîte à outils puise dans des expériences et des exemples du monde entier et doit fournir des informations, des connaissances et des idées utiles aux militants dans n'importe quel contexte ou pays.

Qui l'a créée et pourquoi ?

La Campagne mondiale pour l'éducation (CME), fondée en 1999, est un mouvement mondial de la société civile qui fait avancer le droit à l'éducation grâce au plaidoyer et à des campagnes publiques. La CME est un réseau d'organisations, de réseaux et de coalitions membres et est présente dans plus de 100 pays. Nos membres rassemblent des organisations de la société civile, des ONG, des syndicats d'enseignants, des militants des droits de l'enfant, des associations de parents, des jeunes et des groupes communautaires.

La CME est animée par la conviction qu'une éducation de qualité pour tous est réalisable, et que l'action citoyenne visant à faire pression et à contrôler les gouvernements est essentielle pour veiller à ce que les gouvernements prennent des mesures rapides, efficaces et responsables pour réaliser ce droit.

La CME reconnaît que le droit à l'éducation implique deux choses : que les États aient la responsabilité d'assurer l'accès à une éducation de qualité et équitable et que l'éducation soit gratuite. L'expérience récente de nos membres et alliés a soulevé des préoccupations quant à la façon dont la privatisation et la marchandisation croissantes des systèmes éducatifs et dans ces systèmes font empirer l'inégalité en matière d'éducation, renforcent les inégalités économiques, menacent l'évolution vers une éducation de qualité pour tous et discréditent l'offre d'une éducation publique de qualité.

Ainsi, la CME travaille avec ses membres afin d'assurer le suivi des avancées en matière d'éducation publique et privée dans le monde entier et de comprendre les impacts. Depuis 2013, les membres de la CME ont entrepris des recherches sur l'impact de la prestation privée sur le droit à l'éducation et la CME a publié un rapport, intitulé Profits privés, pertes publiques, largement axé sur les écoles privées « à bas coût ». Dans cette boîte à outils, la CME exploite l'expérience et l'expertise des membres pour produire une ressource qui peut être plus largement utilisée pour soutenir le mouvement de la CME, et la société civile en général, afin de remettre en cause les aspects de la privatisation de l'éducation qui menacent de saper la réalisation du droit à une éducation gratuite, publique, de qualité et équitable pour tous.

1. La vision d'ensemble

Comprendre le contexte mondial

Qu'est-ce que la privatisation de l'éducation et quels sont les différents types d'écoles privées ?

La « privatisation de l'éducation » est le processus par lequel une proportion croissante d'un système éducatif est détenu, financé ou géré par des acteurs non gouvernementaux, alors que le terme « école privée » peut faire référence à n'importe quelle école qui n'est pas gérée ni administrée par l'État. Dans une conversation normale, on utilise en général « école privée » pour désigner une école qui est (au moins dans la majorité des cas) à la fois gérée par un opérateur privé et financé par des ressources privées, généralement les frais ou les bourses. Mais il existe plusieurs

formes d'école privée et de nombreuses façons pour le secteur privé de s'impliquer dans la prestation de services d'éducation. La privatisation du système éducatif peut sembler très différente dans votre pays de la façon dont elle se déroule dans d'autres pays. Le tableau ci-dessous, adapté du récent rapport de la CME *Profits privés, pertes publiques*, illustre et classe les différentes formes de prestation de services d'éducation :

Le carré supérieur gauche décrit ce qui pourrait traditionnellement représenter les écoles privées et le carré inférieur droit les écoles entièrement publiques. Les deux autres carrés décrivent plusieurs « modèles mixtes » : Des écoles gérées par le public ou partiellement ou totalement financées par des financements privés, ou des écoles gérées par le privé

Tableau 1A : Formes de prestation de services d'éducation publics et privés

	Prestation de services privés	Prestation de services publics
Financement privé	• Écoles privées, allant des écoles d'élite très coûteuses aux écoles privées soi-disant « à bas coût » • Enseignement à domicile • Écoles communales, écoles religieuses ou écoles/centres d'apprentissage d'ONG non subventionnées • Accompagnement/cours après l'école non subventionnée	• Écoles publiques gérées par l'État qui facturent des frais • Philanthropie de particuliers ou d'entreprises envers les écoles de soutien public • Parrainage privé d'écoles publiques
Financement public	• Écoles privées financées grâce à des chèques, des subventions ou des bourses du gouvernement • Contrats de services d'éducation • Écoles publiques gérées et opérées par des entreprises privées (parfois appelées « écoles privées sous contrat » ou « écoles libres ») • Écoles communales, écoles religieuses ou écoles/centres d'apprentissage d'ONG	• Écoles publiques gérées par l'État sans frais

partiellement ou totalement financées par le gouvernement. Ces modèles mixtes sont souvent appelés des « partenariats public-privé » ou « PPP ». La privatisation de l'éducation peut impliquer une extension des formes mixtes de prestation de services d'éducation et empiéter sur la prestation qui est actuellement entièrement publique.

Les prestataires privés de services d'éducation sont également très divers. Il peut s'agir d'entreprises privées commerciales à la recherche de profits ou d'organisations non gouvernementales et de groupes confessionnels à but non lucratif. Le système éducatif de votre pays comprend probablement plusieurs acteurs non gouvernementaux. Certains d'entre eux (en particulier les ONG, les groupes religieux et les communes elles-mêmes) gèrent des écoles qui sont à but non lucratif et souvent ne facturent pas de frais officiels, alors que d'autres dépendent des frais. Vous trouverez peut-être que celles-ci jouent un rôle important dans la prestation de services d'éducation pour les groupes défavorisés, et elles ne représentent pas la cible principale de la préoccupation de la CME.

Pourquoi la CME s'inquiète-t-elle de la privatisation ?

La vision de la CME est un monde dans lequel chaque fille, chaque garçon, chaque femme et chaque homme réalise son droit à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie. C'est la vision acceptée par les gouvernements du monde en 2015 sous l'Objectif de développement durable 4, qui vise à « *assurer une éducation inclusive de qualité pour tous et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie* ». Tout comme chaque individu a le droit à l'éducation, chaque État a la responsabilité de respecter, de protéger et de réaliser ce droit. Les coalitions et organisations membres de la CME défendent des politiques et des pratiques nationales et locales, ainsi que des normes, des financements et des accords internationaux, qui font avancer la réalisation de l'éducation universellement accessible, gratuite et de bonne qualité, pour tous les enfants, quels que soient leur nationalité, leur lieu de vie, leur handicap ou toute autre caractéristique.

Dans ce contexte, la CME et bon nombre de ses alliés sont profondément préoccupés par la façon dont la privatisation et la marchandisation croissantes de l'éducation ont un impact sur l'évolution vers la réalisation du droit à l'éducation. Cette préoccupation va au-delà de la gestion des écoles privées individuelles (qui peut aller d'excellente à épouvantable) et s'attache principalement à déterminer si les tendances à la privatisation aident ou entravent le mouvement vers une éducation gratuite et de bonne qualité à disposition de TOUS les enfants. La CME reconnaît la réalité de l'éducation privée, qui représente une partie importante du secteur éducatif dans de nombreux pays, et elle reconnaît le rôle important que de nombreux prestataires privés à but non lucratif ont joué et continuent de jouer dans la prestation de services d'éducation, par exemple l'éducation assurée par les ONG dans les États fragiles. Néanmoins, les expériences de nombreux membres

de la CME, et les preuves réunies par les universitaires, les groupes de réflexion et autres, indiquent clairement les dangers des tendances actuelles à la privatisation. En particulier, le développement de l'éducation lucrative et payante contribue à l'accroissement des inégalités et de l'exclusion des systèmes éducatifs, tout en détournant les fonds plus que nécessaires des approches du secteur public qui pourraient atteindre les objectifs d'universalité, d'équité et de qualité. C'est la raison pour laquelle les campagnes de la CME sont axées sur ces acteurs à la recherche de profits et payants.

Encadré 1: Remarque sur les frais

Les écoles publiques et privées peuvent facturer des frais normaux pour la présence, ou être non payantes. Dans certaines écoles, qui officiellement n'ont aucun frais, les principaux et les enseignants exigent tout de même que les parents paient quelque chose pour que leurs enfants puissent venir ; c'est ce qu'on appelle les frais « officieux ». La CME pense que tous les enfants doivent avoir accès à l'éducation sans frais, qu'ils soient officiels ou officieux. En plus des frais, les familles peuvent devoir financer d'autres coûts de leur poche associés à la scolarité, par exemple les coûts des manuels scolaires, des uniformes, des repas ou d'autres éléments. Dans ce rapport, la CME utilise « frais » pour désigner un paiement (officiel ou officieux) qui doit être fait uniquement afin d'être scolarisé, tout en reconnaissant que d'autres coûts existent (dans les écoles publiques et les écoles privées) et peuvent être problématiques.

Quelles sont les tendances récentes de la privatisation de l'éducation ?

La portée, le modèle et la nature de la privatisation sont uniques dans chaque pays : Le chapitre 2 décrit certaines sources clés d'informations fiables sur ce qu'il se passe dans votre pays. Nous soulignons ici quelques tendances mondiales globales pour donner un contexte.

- **Croissance avec variation** : Alors que les statistiques ne sont pas toujours fiables ni complètes, les preuves disponibles indiquent une croissance de la prestation de services d'éducation privés dans le monde au moins au cours des 10 à 15 dernières années. Mais il y a des variations importantes au sein de cette croissance globale :

- *Variation géographique* : Il y a davantage d'inscriptions dans les écoles privées dans les pays du Sud que dans les pays de l'OCDE, et les pays individuels, au nord comme au sud, vont d'un secteur privé important en matière d'éducation à presque rien ; les schémas de croissance sont également variés.

- *Variation par niveau* : Il y a actuellement davantage d'inscriptions dans le privé au niveau du préprimaire et du secondaire qu'au niveau du primaire.

- **Croissance à but lucratif soutenue par les entreprises** : Il y a un développement de la participation des entreprises à la recherche de profits dans le secteur de l'éducation au niveau mondial, développement alimenté par une perception de plus en plus importante du secteur éducatif dans les pays à revenus faibles et moyens comme un marché lucratif dans lequel les entreprises et investisseurs internationaux peuvent faire des profits significatifs.

- **Passage à des prestataires à but lucratif à plus grande échelle** : Proportionnellement, il y a eu un changement de style des prestataires de services d'éducation privés à but lucratif, pour passer d'acteurs locaux à petite échelle à des acteurs à grande échelle, souvent soutenus par des entreprises, avec un panel d'investisseurs, dont bon nombre sont basés aux États-Unis ou au Royaume-Uni. Par exemple, les écoles Bridge International Academies (propriété américaine), Omega Schools (propriété du Royaume-Uni et du Ghana) et APEC (propriété des Philippines et du Royaume-Uni). Une information du PME publiée début 2017¹ a identifié 28 sociétés, y compris des sociétés de capital-risque, etc., qui investissent à l'international dans l'éducation privée dans les pays en voie de développement ; l'information faisait référence à une récente étude du financement de l'éducation en Afrique subsaharienne qui indiquait qu'un quart des investisseurs du secteur de l'éducation étaient nouveaux dans ce secteur. (Voir le tableau 4A au chapitre 4.)

- **« Écoles privées à bas coût » ; écoles « sous contrat » ; chèques ; « école de l'ombre »** : Certaines des principales formes de développement de l'engagement privé dans le secteur de l'éducation au niveau mondial sont le phénomène des écoles privées soi-disant « à bas coût » (également appelées à faible coût) ; les partenariats public-privé où les opérateurs privés opèrent et gèrent des écoles ostensiblement « publiques », parfois en dégageant des profits (parfois appelées les écoles « sous contrat ») ; les « chèques » ou les bourses gouvernementales individuelles pour couvrir ou subventionner les frais des écoles privées ; et les écoles soi-disant « de l'ombre » sous forme de cours ou d'accompagnement payant après l'école. (Voir l'annexe B pour voir d'autres ressources sur ces sujets.)

Les preuves disponibles indiquent qu'alors qu'il peut y avoir des profits importants à faire grâce au développement de ces formes d'éducation privée, elles entraînent des violations du droit à l'éducation et créent des obstacles de taille pour la réalisation d'une éducation équitable et de qualité pour tous.

- **Externalisation de la prestation de services d'éducation publics vers des prestataires à but lucratif** : Alors qu'il ne s'agit pas d'une tendance mondiale, le gouvernement du Liberia a lancé un programme pilote pour externaliser une grande partie du système d'éducation public vers des opérateurs privés, ce qui mérite d'être surveillé de près. Le projet « Écoles de partenariat pour le Liberia » (PSL) comprend actuellement une combinaison de prestataires à but lucratif et sans but lucratif, notamment des chaînes telles que les écoles Omega Schools et Bridge International Academies (voir l'étude de cas 2A au chapitre 2).

- **Résistance à la privatisation** : La résistance croissante à ces tendances comprend des actions menées par des parents et des communes, des organisations de défense des droits de l'homme et plusieurs organisations de la société civile. En particulier, l'Internationale de l'éducation (IE, la fédération internationale des syndicats d'enseignants) est un acteur mondial leader dans la résistance à la privatisation, qui collabore avec ses syndicats membres dans le monde entier. Certains gouvernements, par exemple, ceux de l'Ouganda² et des 84 membres de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF)³, reculent ou se prononcent contre certaines formes de privatisation et contre la commercialisation de l'éducation. La résistance de la société civile devient de plus en plus une affaire de réseaux et de connexions, y compris grâce au travail de la CME et de l'IE, des réseaux régionaux tels que le Bureau de l'Asie et du Pacifique Sud pour l'éducation des adultes (ASPBAE), la Campagne latino-américaine pour le droit à l'éducation (CLADE), la Campagne arabe pour l'éducation pour tous (ACEA), la Campagne du réseau africain pour l'éducation pour tous (ANCEFA) et d'autres acteurs internationaux et régionaux, tels que le Consortium de la privatisation de l'éducation et des droits de l'homme (PEHRC). Cette boîte à outils présentera des exemples de cette résistance, alors que le chapitre 6 en particulier abordera les moyens de soutenir

1 Information du PME pour la réunion du Conseil d'administration de mars 2017 : CA/2017/03 Document de référence sur le cadre de financement. Voir le chapitre 4 pour avoir une liste des acteurs concernés.

2 Voir par ex. The Guardian, 4 novembre 2016, <https://www.theguardian.com/global-development/2016/nov/04/judge-orders-close-low-cost-bridge-international-academies-uganda>

3 17e Sommet de la francophonie, novembre 2016, La Déclaration d'Antananarivo, www.francophonie.org/IMG/pdf/som_xvi_decl_antananarivo_vf.pdf

l'action au niveau des collectivités et de l'associer aux efforts nationaux, régionaux et mondiaux.

- **Condamnation des Nations Unies et des organismes de protection des droits** : resistance is gaining strength from La résistance se renforce grâce aux déclarations et aux actions des organismes de protection des droits et de l'éducation dans le monde. Les rapporteurs spéciaux des Nations Unies passés et actuels sur le droit à l'éducation se sont exprimés contre la privatisation, par exemple en déclarant en 2015⁴ que « la privatisation nuit à l'éducation en tant que bien public », alors qu'une résolution des Nations Unies en 2016, par exemple, abordait l'importance de gérer « les impacts négatifs possibles de la commercialisation de l'éducation »^{5,6}.

comprendre et, si besoin, remettre en cause la privatisation, il est important de comprendre cette histoire, ses arguments idéologiques, son langage et ses défauts, à la fois conceptuels et en termes de preuves. Les arguments clés sont définis dans le tableau 1B ci-dessous à la page 10 ; de plus amples informations sont disponibles dans une série de présentations de la CME et autres ressources répertoriées à l'annexe B. Alors que les politiques qui font avancer la privatisation sont souvent décrites de façon neutre comme « réforme de l'éducation », elles représentent en réalité une idéologie imparfaite, basée sur de faibles preuves, qui doit être remise en cause, alors que l'argument d'une réforme efficace du secteur public est soulevé.

Quels sont les arguments clés de la privatisation de l'éducation et ses défauts ?

La promotion de la privatisation repose en grande partie sur ce qu'on dit sur la façon de fonctionner de l'éducation privée, en particulier dans les PFR et les PRFM. Si des militants doivent



La société civile manifeste au cours de la Semaine mondiale d'action pour l'éducation de la CME au Népal en 2017 pour exiger que le gouvernement rende des comptes à l'égard de l'objectif de développement durable relatif à l'éducation.

Image reproduite avec l'aimable autorisation de la coalition National Campaign for Education (NCE) Nepal.

4 Singh (2015) Rapport du rapporteur spécial sur le droit à l'éducation http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/342&referer=/english/&Lang=F

5 Résolution du Conseil des droits de l'homme A/HRC/32/L.33 (2016) – www.right-to-education.org/sites/right-to-education.org/files/resource-attachments/HRC_Resolution_Right_to_Education_2016_En.pdf

6 L'initiative globale pour les droits économiques, sociaux et culturels a résumé l'ensemble des commentaires et des observations des organisations de la DUDH adoptés entre septembre 2014 et juin 2017 : http://globalinitiative-esr.org/wp-content/uploads/2016/10/GIESCR-CRC_CEDAW-synthesis-statements-on-private-actors-in-education.pdf

Tableau 1B : Revendications courantes pour la privatisation, et la réalité

Mot-clé	Affirmation erronée	Réalité	Exemple factuel	Voir le document de la CME (2016), Profits privés, pertes publiques
Qualité	Les écoles privées offrent une éducation de meilleure qualité que les écoles publiques, qui échouent.	Alors que certaines écoles privées individuelles (y compris, bien entendu, les écoles d'élite) sont meilleures que certaines écoles publiques individuelles, nombreuses sont celles qui font la même chose, ou pire. Il n'y a aucune preuve indiquant que les écoles privées en général offrent une meilleure qualité, en particulier une fois que l'on prend en compte les expériences des élèves : les preuves sont nombreuses des écoles privées de qualité médiocre, en particulier les écoles privées « à bas coût ».	Une étude de la BID sur l'éducation en Amérique latine n'a révélé aucune différence entre les résultats des écoles publiques ou privées une fois les facteurs contextuels et familiaux des élèves pris en compte ^a .	Pages 20-23
Efficacité	Les écoles privées, et le secteur privé en général, sont plus efficaces que le secteur public.	Il s'agit d'une affirmation idéologique sans base dans la réalité. Certains prestataires privés sont plus « efficaces » en matière de profits, mais ceci ne concerne pas les élèves. Des preuves accablantes indiquent que les écoles privées n'ont pas d'avantage sur les autres en matière de qualité d'éducation fournie, ce qui importe.	Une étude nationale aux États-Unis a révélé que les écoles « sous contrat » gérées par le privé dépensent en moyenne 774 USD DE PLUS en administration que les écoles publiques traditionnelles et 1 141 USD DE MOINS en instruction ^b .	Pages 28-29
Choix	Le fait d'avoir un panel de prestataires privés permet aux parents de choisir l'école qui convient le mieux à leur enfant.	La politique de l'éducation doit être axée sur l'offre de la qualité pour tous, et non se plier à l'idéologie du « choix » du marché. L'éducation est un bien public qui est le droit de tous les enfants, peu importe que les parents aient la capacité, la volonté ou les ressources pour faire un « choix » éclairé. En pratique, une prestation de services privés développée peut offrir un « choix » plus grand pour les riches, mais pas une qualité élevée pour tous. De même, tous les parents n'ont pas le choix en pratique, par exemple en milieu rural ou en milieu urbain non structuré.	Des études répétées, par exemple, du Ghana, d'Inde, du Népal et d'ailleurs, indiquent que les parents « choisissent » des écoles en fonction d'informations inexactes ou hors de propos, telles que la performance des écoles non associées, des publicités dans les journaux ou savoir s'iles uniformes comportent des ceintures ^c .	Pages 30-31
Responsabilité et qualité grâce à la concurrence	Comme ils sont choisis, les prestataires privés sont nécessairement plus responsables vis-à-vis des parents et se battent pour attirer et retenir les élèves, ce qui amène des écoles de mauvaise qualité à fermer tout simplement et ce qui améliore la qualité dans le secteur de l'éducation.	Aucune preuve n'indique que les parents tiennent les prestataires privés pour responsables comme le suggère cette théorie, et ne changent certainement pas d'écoles (de plus, les changements et les fermetures d'écoles nuisent de toute façon à l'éducation des élèves). Les opérateurs se sentent souvent plus responsables envers leurs actionnaires. Dans le cadre des partenariats public-privé, les contrats avec les prestataires privés sont souvent opaques, et les entrepreneurs privés peuvent être des rendements garantis par l'État, ce qui les rend moins à l'écoute des collectivités. La responsabilité démocratique de l'éducation publique est essentielle, mais faire entrer des prestataires privés ne l'améliore pas. Des preuves indiquent que le « choix » de l'éducation mène à des inégalités, et pas à une responsabilisation ni à une amélioration de l'offre.	Une étude du DfID sur la responsabilité dans les écoles privées (y compris les écoles « à bas coût ») n'a révélé « aucune preuve indiquant que les utilisateurs quittent les écoles en raison de préoccupations par rapport à la qualité » ^d . Une étude de l'OCDE a révélé que les pays offrant davantage de prestation de services privés n'ont pas de meilleurs résultats que les pays où le secteur privé n'occupe qu'une petite place dans l'éducation ^e .	Pages 30-31
Caractère abordable	Les écoles privées « à bas coût » sont déjà suffisamment peu chères pour être abordables à tous, et des systèmes de chèques et de subventions peuvent également rendre d'autres écoles privées abordables.	Même en laissant de côté le fait que la loi sur les droits de l'homme exige une éducation gratuite, pas « abordable », le fait est que les familles les plus pauvres n'ont pas accès aux écoles « à bas coût » même les moins chères, comme l'admettent des opérateurs d'écoles privées. Lorsque des familles pauvres font ce sacrifice, elles le limitent souvent aux garçons ou aux enfants handicapés, et contractent des prêts risqués ou ne profitent pas de soins de santé essentiels afin de pouvoir « se le permettre ». L'argument qui consiste à dire que les chèques, ou les subventions du gouvernement, peuvent rendre l'éducation payante abordable à tous ignore le mauvais fonctionnement de ces modèles et les inégalités qu'ils créent.	Au Ghana, les frais pour un seul enfant dans une école « à bas coût » Omega représentent 40 % des revenus du foyer pour les familles les plus pauvres ^f .	Pages 23-25

a) Banque interaméricaine de développement (2011) *Les écoles privées assurent-elles un meilleur enseignement en Amérique latine ?*, BID
b) Arsen, David & Ni, Yongmei (2012) *Is administration leaner in charter schools? Resource allocation in charter and traditional public schools*. Archives d'analyses des politiques de l'éducation
c) Voir les études répertoriées dans Walker et al. (2016), *Profits privés, pertes publiques : Pourquoi la pression en faveur des écoles privées à bas coût menace l'éducation de qualité*, Campagne mondiale pour l'éducation
d) Day et al. (2014), *Le rôle et l'impact des écoles privées dans les pays en voie de développement : examen rigoureux des preuves*, DfID
e) OCDE (2011), *Écoles privées : qui en tire profit ? Focus sur PISA, OCDE*
f) Riep (2014), « La franchise des écoles Omega Schools au Ghana », dans MacPherson et al (2014), *Éducation, privatisation et justice sociale : études de cas d'Afrique, d'Asie du Sud et d'Asie du Sud-Est*, PERI

Encadré 2: L'éducation, un droit de l'homme

L'éducation est un droit de l'homme, officiellement reconnu dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et entériné dans plusieurs instruments internationaux, notamment le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (articles 13 et 14), la Convention relative aux droits de l'enfant (articles 28 et 29) et la Convention de l'UNESCO concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement. En vertu de la législation internationale, les États doivent respecter, protéger et réaliser le droit à l'éducation pour tous, sans aucune discrimination.

Le droit à l'éducation va au-delà de l'accès. Les États ont l'obligation d'assurer la pleine jouissance du droit à l'éducation pour tous grâce à un système d'éducation de bonne qualité, entièrement responsable, gratuit et ayant le soutien de l'État. L'ancienne rapporteur spéciale des Nations Unies sur le droit à l'éducation, Katarina Tomasevski, a décortiqué le droit à l'éducation, tel qu'il est défini dans les différents traités et les différentes conventions, pour inclure les caractéristiques essentielles et interdépendantes suivantes :

- **Disponibilité** : L'éducation est gratuite, financée par le gouvernement et il existe une infrastructure adéquate et des enseignants formés en mesure d'assurer la prestation de services d'éducation ;

- **Accessibilité** : Le système éducatif est non discriminatoire et accessible à tous, et des mesures positives sont prises pour inclure les plus marginalisés ;

- **Acceptabilité** : Le contenu de l'éducation est pertinent, non discriminatoire et culturellement approprié, et de qualité ; les écoles sont sans danger et les enseignants professionnels ;

- **Adaptabilité** : L'éducation évolue au fur et à mesure des besoins changeants de la société et remet en cause les inégalités, telles que la discrimination sexuelle ; l'éducation s'adapte pour répondre aux besoins et aux contextes locaux spécifiques. (CESCR, Commentaire général 13, paragraphe 6)

La législation internationale reconnaît également le droit aux acteurs privés d'établir et de gérer des établissements éducatifs et aux parents de choisir n'importe quelle école pour leur enfant. Cependant, ceci est soumis à l'exigence que les acteurs privés doivent satisfaire aux normes établies par l'État, compléter plutôt que remplacer la prestation de services publics et protéger les droits de l'homme, en particulier le droit à la non-discrimination. Les États doivent également veiller à ce qu'un système à plusieurs prestataires ne crée pas de discrimination ni d'inégalités, et n'ébranle pas le concept d'une éducation gratuite de qualité en tant que bien public à disposition de tous.

Voir également le site Web de l'Initiative pour le droit à l'éducation, www.right-to-education.org

Quelles sont les objections clés basées sur les droits à la privatisation de l'éducation ?

Les arguments en faveur de la privatisation de l'éducation, tel qu'indiqué dans la section précédente, présentent souvent des défauts et se révèlent parfois simplement faux par rapport aux preuves. De plus, l'impact réel de la privatisation soulève plusieurs inquiétudes relatives aux droits, tel qu'indiqué ici.

Tableau 1C : Inquiétudes en matière de droits et de justice soulevées par la privatisation de l'éducation

Question des droits/de la justice	Problème	Conclusion
Universalité (disponibilité) : Tous les enfants, pauvres ou les riches, filles ou garçons, avec ou sans handicap, ont le droit à l'éducation.	Le fait que les écoles payantes ne soient pas abordables aux plus pauvres crée immédiatement un obstacle à l'universalité. Les augmentations massives de la participation après que de nombreux gouvernements ont aboli les frais de scolarité à la fin des années 1990 et au début des années 2000 soulignent l'importance de l'éducation gratuite pour réaliser l'éducation pour tous. Les opérateurs privés à but lucratif ont jusqu'à maintenant montré peu d'intérêt pour la gestion dans les zones rurales ou isolées, alors que des études d'Inde suggèrent que leurs modèles ne sont pas réalisables sans l'infrastructure fournie dans les zones urbaines.	Les preuves ont souvent montré que seuls les gouvernements peuvent atteindre l'échelle et tolérer les coûts exigés pour réaliser une éducation véritablement universelle. Les gouvernements doivent s'attacher à renforcer leur propre capacité d'offre, et non pas poursuivre des voies politiques qui affaibliront cette capacité tout en subvenant aux besoins de quelques enfants seulement.
Durabilité : Les enfants ont besoin de continuité et de sécurité de leur éducation.	Trop d'écoles privées ferment, souvent sans préavis, lorsque leur modèle devient insoutenable ou déficitaire, par exemple, ou soumis aux décisions des investisseurs. Même les opérateurs privés à but non lucratif se retirent lorsque les priorités ou les modèles de financement changent. Les parents qui ne peuvent plus régler les frais doivent retirer leurs enfants. Ces changements nuisent dangereusement à l'éducation des enfants.	L'État a une responsabilité permanente d'assurer l'éducation pour tous ses enfants et a une position unique qui lui permet d'assurer la durabilité.
Équité (accessibilité, adaptabilité) : Le droit à l'éducation implique que tous les enfants doivent avoir accès à une éducation de bonne qualité, sans discrimination.	Un des problèmes fondamentaux de toutes les formes de privatisation, en particulier les systèmes de chèques, les écoles publiques gérées par le privé et le développement de la prestation de services privés (y compris « à bas coût »), est la stratification et la ségrégation importantes que de telles approches créent. Les modèles gérés par le privé ont une très forte tendance à séparer les enfants par statut socio-économique.	La politique doit être orientée de façon à permettre à tous les enfants de pouvoir aller dans des écoles publiques soutenues pour atteindre une qualité élevée, et avec des modèles de financement qui visent activement à compenser les différents niveaux de revenus et d'avantages.
Qualité (acceptabilité) : Le droit à l'éducation exige que tous les enfants bénéficient d'une éducation de bonne qualité.	L'argument en faveur des écoles privées « à bas coût » repose sur l'arrière-pensée qu'une éducation de mauvaise qualité, que l'on peut acheter pour quelques dollars par semaine tout en continuant de faire des profits pour les investisseurs, est suffisante. Les enseignants sont employés sans qualification, perçoivent des salaires très bas et n'ont aucune sécurité de l'emploi ; l'enseignement se fait à partir d'un script fourni par les gestionnaires des écoles. L'infrastructure est mauvaise et manque souvent des installations sanitaires même les plus basiques. Un examen rigoureux des écoles privées par le DFID a révélé que « de nombreux enfants n'acquerraient peut-être pas les compétences de base » ; une étude dans une école indienne a révélé que trois quarts des enfants âgés de huit ans dans les écoles privées ne parvenaient pas à résoudre des problèmes mathématiques simples ; le Comité des Nations Unies sur les droits de l'enfant a révélé que de nombreuses écoles privées au Ghana sont « en mauvais état ». L'argument avancé pour ces écoles consiste à dire qu'elles sont meilleures que l'école publique voisine, ou qu'il n'y a pas d'école publique à proximité. Même lorsque ces allégations sont vraies (et souvent elles ne le sont pas), ce n'est pas suffisant. Nous ne devrions pas être dans un « nivellement par le bas » où la norme de l'éducation que nous souhaitons offrir aux enfants les plus pauvres est « légèrement supérieure au pire ».	Tous les enfants méritent et ont le droit à une éducation de qualité. L'État et les citoyens devraient promouvoir et investir dans un système fort pour tous, et non pas dépendre d'une éducation privée à bas coût pour les pauvres.
Droits des travailleurs : L'éducation ne doit pas être assurée pour les enfants aux dépens des droits des enseignants et du personnel scolaire autre.	Dans bon nombre d'écoles privées « à bas coût », les enseignants sont employés sans formation ni sécurité de l'emploi, et à des salaires de misère. Cette « déqualification » de la profession enseignante exploite les enseignants et génère une mauvaise qualité pour les élèves.	Former et valoriser les enseignants et les autres travailleurs est une situation gagnant-gagnant qui protège leurs droits tout en améliorant l'éducation pour les élèves.

g) Day et al. (2014), *Le rôle et l'impact des écoles privées dans les pays en voie de développement : examen rigoureux des preuves*, DFID

h) Singh, R., Sarkar S. (2012) *La qualité de l'enseignement compte : le lien entre résultats des élèves et qualité de l'enseignement dans les écoles privées et publiques en Inde*, Université d'Oxford. Young Lives Working Paper 91.

i) <http://globalinitiative-escr.org/un-human-rights-body-denounces-the-commercialisation-of-education-in-ghana-as-the-government-defends-its-support-to-private-schools/>

Qui ou qu'est-ce qui dirige la privatisation dans et de l'éducation ?

Le chapitre 4 de cette boîte à outils, « Qui a le pouvoir ? », aborde de façon plus détaillée les principaux acteurs internationaux et les décideurs nationaux dans les débats concernant la privatisation. Il s'agit d'un puissant réseau d'acteurs qui encourage la privatisation et la commercialisation du secteur éducatif dans le monde entier; ils sont liés à ce que les universitaires et les militants ont appelé le « GERM » (mouvement mondial de réforme de l'éducation), qui encourage également les « réformes » menées de façon idéologique dans les pays plus riches.

Ceci comprend les entreprises et leurs responsables, les investisseurs, notamment ceux qui sont très en vue et ceux qui sont discrets dans les débats sur la privatisation, et un solide réseau de donateurs et de « philanthropes » propice au privé. On compte parmi les entrepreneurs actifs Pearson. Les fondations privées les plus actives sont souvent des branches de grandes entreprises, par exemple la fondation Vitol et la fondation UBS Optimus Foundation, ou des entrepreneurs philanthropes comme Mark Zuckerberg de Facebook et Pierre Omidyar, fondateur d'eBay. Ils travaillent aux côtés de donateurs institutionnels tels que le Département du Développement international du Royaume-Uni (DfID), la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement. Il existe des liens solides et des lignes floues entre tous ces acteurs. Le DfID du Royaume-Uni et la Banque mondiale, par exemple, offrent des subventions pour soutenir les initiatives de privatisation et investissent dans l'entreprise privée Bridge International Academies (BIA) ; BIA compte également des fondations et des philanthropes individuels parmi ses investisseurs. Pour en savoir plus sur les acteurs individuels (notamment une liste de certains investisseurs privés), consulter le chapitre 4 ; nous décrivons ici également brièvement certains facteurs de motivation clés.

Motivations clés

Au vu des acteurs, certains facteurs de motivation sont sans surprise :

- **Profit** : Le désir de trouver un nouveau « marché » lucratif est extrêmement important pour les entreprises et les investisseurs. Un examen récent des développements financiers de l'éducation a identifié 19 entreprises différentes⁷ qui investissent dans l'éducation privée dans les pays à faibles revenus pour qui la principale motivation était le profit. Alors que le profit peut moins concerner les organismes donateurs par exemple, ces investisseurs à la recherche de bénéfices sont clairement importants et leur nombre semble augmenter : Le même examen souligne que beaucoup étaient nouveaux dans le secteur. Dans certains pays, la réalisation de bénéfices dans le secteur éducatif est largement, voire entièrement, débridée, ce qui laisse la possibilité d'occasions très importantes de gagner de l'argent, y compris aux dépens des familles pauvres.
- **Idéologie** : Il existe une conviction idéologique forte de la valeur des solutions « commerciales » (voir ci-dessous également sur le choix et la concurrence) de la part de certains

acteurs et institutions clés. Dans certains cas, l'idéologie dominante d'un gouvernement crée des avantages pour l'agence de développement du pays afin de favoriser l'engagement du secteur privé dans la prestation de services publics ; c'est au moins en partie le cas aujourd'hui avec le DfID, l'agence de développement du Royaume-Uni, par exemple. Dans d'autres cas, des personnes éminentes au sein d'une agence font office de meneurs internes pour les idéologies commerciales du « choix », de la « concurrence » et du motif du profit comme facteur déterminant de l'évolution.

- **Un désir de solutions immédiates** : Près de 30 ans après la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous à Jomtien, le monde n'a pas réalisé l'éducation pour tous. Il s'agit d'une tâche compliquée et onéreuse, une tâche qui, à l'échelle mondiale, est régulièrement sous-financée jusqu'à présent. Les gouvernements et les donateurs cherchent des solutions, en particulier des solutions qui ne semblent pas exiger de fonds supplémentaires. Dans ce cadre, les efforts promotionnels de ceux qui privatisent, soutenus par des entreprises, qui consacrent des efforts considérables à faire la publicité de ce qu'ils offrent, à produire de façon sélective et à mettre en avant les études qui étayaient leurs dires, à présenter des faits et des chiffres qui les montrent sous le meilleur jour possible, sont extrêmement puissants, à la fois pour le personnel sous pression des organismes donateurs et pour les responsables des gouvernements de pays du sud freinés par des budgets limités. Les revendications formulées par ceux qui privatisent s'avèrent incorrectes, et le risque d'emprunter la voie de la privatisation est de s'éloigner encore davantage d'une éducation de qualité véritablement *pour tous*.

Motivation contestée : Demande des parents

Les défenseurs de la privatisation de l'éducation prétendent souvent qu'un, voire le, facteur clé est la demande des parents ; c'est-à-dire que les écoles privées se développent car les parents les demandent ou les choisissent. Mais cette revendication est au mieux déloyale, au pire fausse. Il est vrai que les parents veulent une bonne éducation pour leurs enfants ; en effet, comme l'indique l'enquête mondiale des Nations Unies intitulée *Mon monde 2015*, c'est l'objectif le plus souvent cité de tous les groupes de personnes, partout dans le monde. De plus, très souvent, les parents choisissent des écoles privées lorsque les écoles publiques ne sont pas disponibles ou sont de mauvaise qualité ; peu importe que les alternatives dans le privé ne soient guère meilleures, si toutefois elles le sont. Il n'en reste pas moins que les parents ne choisissent pas l'éducation privée en soi, ils le font lorsqu'ils sentent qu'on leur refuse le choix de la bonne éducation publique à laquelle leurs enfants ont droit. Par conséquent, que les gouvernements doivent interpréter ceci comme une raison de faire avancer la privatisation ou une raison d'améliorer l'éducation publique est un choix politique, et la CME plaide fortement en faveur de la deuxième réponse.

⁷ Information du PME pour la réunion du Conseil d'administration de mars 2017 : CA/2017/03 Document de référence sur le cadre de financement. Voir le chapitre 4 pour avoir la liste complète des acteurs concernés.

Pourquoi l'éducation publique est-elle importante ?

En revanche, l'éducation publique, lorsqu'elle est bien faite, peut être :

- gratuite et universelle
- un moyen de rassembler tous les enfants
- un moyen de prendre des mesures en faveur des groupes défavorisés et de promouvoir l'égalité
- soumise au débat et à une supervision démocratiques.

Atteindre cet objectif exigera un investissement et une vision plus importants. Mais c'est réalisable. Grâce à une volonté politique suffisante, les gouvernements peuvent et ont produit des améliorations significatives des systèmes d'éducation publics. En Bolivie ces 10 dernières années, par exemple, un investissement accru dans l'éducation publique et des réformes, tel que l'amélioration de la formation en cours d'emploi des enseignants, ont amélioré de façon importante la qualité de l'éducation publique, et avec la réglementation exigeant davantage de responsabilité de la part des prestataires de services d'éducation privés, ont entraîné un glissement des inscriptions du privé vers les écoles publiques⁸. L'écart mondial de financement pour réaliser l'éducation de base pour tous dans les pays à faibles revenus est de 26 milliards USD, soit 1,5 % des dépenses militaires mondiales en 2016. De plus, l'objectif de développement durable pour l'éducation, l'ODD4, couvre un ensemble d'objectifs ambitieux, notamment l'engagement à « faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité ». Ainsi, il est essentiel que suffisamment de fonds soient alloués pour atteindre cet objectif.

Bien entendu, de nombreux systèmes d'éducation publics posent d'importants problèmes aujourd'hui. Mais avec la volonté politique et l'engagement adéquats, nous pouvons concrétiser la vision définie très récemment dans la Déclaration mondiale sur l'éducation ratifiée à Incheon en mai 2015. La fausse promesse de la privatisation ne nous permettra pas d'y parvenir.

Étude de cas 1A :

Cuba : Un argument contre la précipitation vers des solutions du secteur privé

Cuba dispose d'un système éducatif exceptionnellement performant par rapport à ses voisins et aux pays à la richesse similaire. Ce point fort est visible dans les inscriptions, ainsi que dans la réussite. Presque tous les enfants cubains bénéficient d'une éducation préscolaire financée par le public ; 92 % des enfants en âge d'aller à l'école primaire sont scolarisés et 85,7 % des enfants en âge d'aller dans le secondaire sont scolarisés. Le pays affiche un taux d'alphabétisation de 100 %.

Cuba est également le seul pays d'Amérique latine et des Caraïbes qui dispose d'un système éducatif entièrement public et affiche des niveaux élevés d'investissement dans son système d'éducation public : Les derniers chiffres de l'ISU (2010) indiquent que les dépenses du gouvernement pour l'éducation représentent 12,84 % du PIB, soit le chiffre le plus élevé de la région. Pourtant, de nombreux autres pays de la région, loin de tirer les leçons du système public de Cuba, s'embarquent (ou poursuivent) des expériences de privatisation, et obtiennent des résultats plus mauvais. La Banque mondiale préfère en général promouvoir les « réformes » de l'éducation menées par le secteur privé, pourtant en 2014, par exemple, elle a publié un ouvrage sur l'éducation en Amérique latine qui faisait référence à « Cuba, très performant » et déclarait que de tous les pays de la région, seul Cuba était « très proche d'un niveau de normes élevé, d'un niveau de talent universitaire élevé, d'un niveau de rémunération élevé ou au moins adéquat et d'une autonomie professionnelle élevée qui caractérisent les systèmes éducatifs les plus efficaces au monde ». Cuba est une preuve évidente que l'investissement et une gestion efficace du secteur public peuvent produire des résultats bien meilleurs que les transferts au secteur privé.

Sources: Institut des statistiques de l'UNESCO ; Bruns & Luque (2014) 'Great Teachers: how to raise student learning in Latin America and the Caribbean, Groupe de la Banque mondiale

⁸ Fontdevila & Verger (2016) <https://www.unite4education.org/uncategorized/the-privatisation-of-education-can-be-reversed-evidence-from-recent-education-reforms-in-bolivia/> - consulté en mai 2017

EXERCICE 1A:

Exploration des formes de privatisation de l'éducation

1. Nous avons recréé ci-dessous une version vierge du tableau 1A (p. 4), avec les quatre quadrants identifiés selon leur mode de financement (public ou privé) et le mode de prestation (publique ou privée).
2. Placez chacun des types d'écoles suivants à l'endroit qui selon vous convient le mieux dans le tableau :
 - a. Une école secondaire publique, avec des fonds gouvernementaux mais où les parents paient également des frais de scolarité
 - b. Une école primaire gérée par une église, financée par un mélange de subventions de donateurs et de frais payés par les parents
 - c. Une université publique, financée grâce à des subventions gouvernementales sans frais de scolarité officiels
 - d. Une école primaire « à bas coût », gérée par une entreprise, qui facture 2 USD par jour aux parents
 - e. Une école secondaire gérée par une entreprise, financée par une subvention gouvernementale et ne facturant aucun frais de scolarité
 - f. Une école élémentaire publique que le gouvernement finance grâce à une subvention de soutien du secteur éducatif de la part d'un partenaire de développement bilatéral.
3. Réfléchissez aux structures que vous décririez comme publiques ou privées, et donnez-en les raisons.

Adaptation pour un atelier

- Avant de vous lancer dans l'exercice, vous pouvez choisir de demander aux participants de décrire les types d'écoles (primaire, secondaire, tertiaire, non formelle) qu'ils connaissent dans votre pays et d'utiliser la liste des résultats au lieu de la liste indiquée à l'étape 2.
- Affichez une version grand format du tableau là où tous les groupes pourront le voir. Donnez à chaque groupe des autocollants pour représenter chaque école ; chaque groupe discute séparément des endroits où il placerait chaque type d'école, ensuite chaque groupe pourra placer une école sur le tableau (étape 2), expliquer son choix et dire s'il la considère publique ou privée (étape 3).
- Discutez des choix en plénière.

	Prestation de services privés	Prestation de services publics
Financement privé		
Financement public		

EXERCICE 1B:

Exploration des implications de la privatisation en matière de droits et de justice

1. Lisez l'une ou les deux études de cas sur la privatisation ci-dessous.
2. Pour chacune d'elles, établissez une liste d'inquiétudes possibles concernant les droits et la justice, notamment :
 - La disponibilité et l'accessibilité de l'éducation pour tous les élèves, y compris à savoir si l'éducation est gratuite, suffisamment disponible et accessible à tous sans discrimination
 - L'acceptabilité de l'éducation, y compris à savoir si la qualité est suffisante, si le contenu est pertinent et approprié, si l'école est sûre
 - L'adaptabilité de l'éducation pour tous les élèves, y compris à savoir si elle convient aux élèves ayant différentes capacités, différents besoins et qui présentent différentes situations et si elle lutte contre les inégalités
 - La responsabilité des prestataires de services d'éducation par rapport aux élèves, aux parents et aux collectivités
 - L'équité dans la prestation globale des services d'éducation.
3. De plus, notez les questions que vous devrez poser par la suite pour déterminer les implications en matière de droits et de justice.

Adaptation pour un atelier

- Faites des groupes d'environ 4 personnes.
- Donnez à chaque groupe une étude de cas (utilisez-en une ou deux, selon le nombre de groupes).
- Demandez à chaque groupe de réfléchir aux impacts potentiels en matière de droits et de justice de la situation décrite de l'UN des points de vue répertoriés au point 2 ci-dessus. Notez les idées sur un tableau à feuilles.
- Une fois que chaque groupe a terminé, les autres groupes utilisent les tableaux à feuilles à leur tour. Ils doivent ajouter une marque à tout ce avec quoi ils sont vraiment d'accord et ajouter les autres idées qu'ils ont.
- Chaque groupe termine son propre tableau à feuilles pour examiner les commentaires ; pas de réaction de groupe nécessaire.

Étude de cas 1B:

Les chèques au Nevada

En 2015, l'État américain du Nevada a adopté une loi établissant des « comptes d'épargne d'éducation », une nouvelle forme de chèque qui dépose des fonds gouvernementaux sur un compte d'épargne, à dépenser par les familles en éducation privée. C'était le premier système de chèques « universels » aux États-Unis, où les fonds des chèques étaient accessibles à n'importe qui, quel que soit son revenu. Plutôt que de profiter uniquement aux familles qui satisfaisaient un ensemble détaillé de critères, le soi-disant « Super chèque », allant jusqu'à 5 700 USD de fonds publics est accessible à n'importe quelle famille dont l'enfant a été scolarisé dans une école publique pendant 100 jours avant la demande.

Les fonds des chèques puisaient dans le budget existant de l'éducation publique, en permettant aux parents de prendre l'argent que l'État aurait dépensé pour les écoles publiques et de l'utiliser pour des choses telles que les frais de scolarité du privé, le soutien scolaire et l'enseignement à domicile.

Les partisans des chèques prétendaient que le modèle aiderait à canaliser la concurrence et soulager la surpopulation dans les écoles publiques. Les détracteurs ont soulevé des inquiétudes, à savoir que le modèle ferait empirer les conditions dans les écoles publiques du Nevada, qui étaient déjà gravement sous-financées et en bas du classement des états américains pour la réussite des élèves.

Une fois le modèle présenté, les données ont indiqué que plus de 80 % des candidats venaient des quartiers les plus riches autour des plus grandes villes de l'état. Les candidats venaient de façon disproportionnée des quartiers où les écoles publiques étaient les plus performantes. Le montant du chèque était inférieur de plusieurs milliers de dollars au coût de la plupart des écoles privées au Nevada, ce qui signifiait que les familles devraient également payer des sommes très importantes de leur poche afin d'utiliser le chèque pour régler les frais des écoles privées. La plupart des écoles privées se trouvent en banlieue et sont inaccessibles en transports en commun. De nombreuses écoles privées n'ont pas d'équipements pour les enfants avec des déficiences ni pour ceux qui ne parlent pas anglais en première langue ; bon nombre des étudiants les plus pauvres au Nevada parlent en espagnol chez eux.

Sources: *The Guardian* <https://www.theguardian.com/us-news/2016/jul/25/nevada-school-voucher-program-supreme-court> - consulté en mai 2017 ; *The Atlantic* <https://www.theatlantic.com/education/archive/2017/02/can-a-universal-voucher-program-succeed/515436/> - consulté en mai 2017

Étude de cas 1C:

La privatisation au Pérou

Depuis les vingt dernières années, le Pérou connaît une croissance sans précédent du secteur de l'éducation privée, aidé par une loi de 1998 qui a cherché à promouvoir l'investissement privé dans l'éducation en dérèglementant les activités éducatives privées, en permettant aux écoles privées de fonctionner dans un but lucratif et en offrant des crédits d'impôt aux investisseurs. Le nombre d'écoles privées dans le pays a massivement augmenté pendant les années 1990, en particulier après l'adoption de la loi. Par la suite, en particulier à partir de 2004, les inscriptions dans ces écoles privées ont également considérablement augmenté. En 2012, 25 % des inscriptions en éducation de base se faisaient dans des écoles privées. Ceci a fait du Pérou le pays dans lequel la privatisation par défaut des écoles a été la plus marquée.

Les défenseurs des écoles privées prétendent qu'elles améliorent les résultats aux tests. Les résultats des évaluations nationales de 2013 au Pérou indiquent cependant que les écoles privées situées dans des zones de forte concentration d'élèves de familles plus pauvres ont tendance à avoir des résultats aussi faibles, et dans certains cas encore plus mauvais, que les écoles publiques des mêmes zones.

Une étude des résultats de tests PISA dans les pays d'Amérique latine a révélé que le Pérou avait les niveaux les plus élevés de ségrégation à l'école en Amérique latine, par rapport aux élèves riches et pauvres qui fréquentent différentes écoles, et est également le pays dans lequel le statut socio-économique des élèves est le plus fortement lié à leur réussite scolaire. De plus, on a vu émerger une situation dans laquelle différentes écoles privées satisfont presque exclusivement les besoins de personnes aux niveaux de revenus des parents différents : L'éducation privée va des écoles haut de gamme qui accueillent les enfants de l'élite mondiale aux « écoles garages » « à bas coût » qui offrent une éducation de qualité inférieure aux standards aux familles plus pauvres.

Il n'y a presque aucune réglementation effective, en partie à cause de la dérèglementation et en partie à cause de la faible capacité du ministère de l'Éducation. Le ministère central ne conserve même pas d'informations de base sur les écoles privées et il n'y a aucune information sur ce qu'il se passe dans ces écoles, les frais qu'elles facturent, si elles sont inscrites en tant qu'entités à but lucratif ou à but non lucratif, etc. Les parents manquent d'informations concernant ce qu'ils peuvent espérer ou non des écoles privées dans lesquelles

ils inscrivent leurs enfants, ce que les responsables ministériels considèrent comme étant inquiétant. Les parents, en particulier les plus pauvres, ne savent pas ce que les écoles peuvent ou ne peuvent pas légalement exiger en termes d'argent et autres contributions, changements de frais, etc. et ne sont pas informés des conséquences potentielles que le fait de ne pas payer les frais de scolarité peut

avoir pour l'éducation de leurs enfants. Toutefois, le gouvernement a désormais lancé un processus de consultation national pour aborder la question de la réglementation de l'éducation privée.

Source: Balarin (2015) *The default privatisation of Peruvian education and the rise of 'low-fee' private schools*, PERI et la Campagne péruvienne pour le droit à l'éducation

EXERCICE 1C:

Exploration des implications des politiques en faveur de la privatisation en matière de droits et de justice

Vous vivez dans un petit pays. Il y a actuellement 250 écoles primaires privées au total, mais les opérateurs souhaitent augmenter ce nombre. Les nombres d'enfants qui fréquentent différents types d'écoles primaires sont indiqués dans le tableau 1D (page 19), ainsi qu'une indication de leur qualité générale et des préoccupations clés. À partir de ce tableau :

Réfléchissez à l'école qui, à votre avis, sera choisie par les personnes suivantes pour leur enfant (le cas échéant) ?

- Une famille d'agriculteurs en zone rurale dont les revenus sont légèrement supérieurs aux revenus d'un foyer moyen, avec 3 enfants (deux garçons, une fille)
- Une femme d'affaires en milieu urbain, qui gagne plus de 30 fois le revenu moyen et a 2 enfants (deux filles)
- Un couple de fonctionnaires qui vivent en ville et qui gagnent chacun deux fois le revenu moyen, avec 4 enfants (deux garçons, deux filles)
- Une famille qui vit dans un quartier pauvre de la ville, qui gagne le revenu moyen pour un foyer, avec 3 enfants (un garçon, deux filles)

Une famille qui vit dans un quartier urbain défavorisé, avec un revenu du foyer d'environ 40 % de la moyenne, et 5 enfants (trois garçons, deux filles)

Adaptation pour un atelier

- Faites des groupes d'environ 4 personnes ; photocopiez la page avec le tableau 1D et donnez une copie à chaque groupe.
- Demandez aux groupes de discuter de la question. En plénière, demandez à un autre groupe de partager sa réponse par rapport à chaque famille, puis discutez-en si les autres sont d'accord.

Tableau 1D : Inscriptions en école primaire dans le pays X

	Nombre total d'enfants	% d'enfants en âge d'aller à l'école primaire	Frais par enfant (% du revenu moyen du foyer)	Qualité générale	Problèmes clés
Écoles publiques urbaines	594 000	49,5	0	Mauvaise à bonne; la meilleure dans les quartiers riches, la pire dans les quartiers défavorisés	Sur un total de 21 760 enseignants, certains sont mal formés et 4 000 ne sont pas formés ; 2 700 enseignants supplémentaires sont nécessaires pour atteindre un rapport enseignant/ élèves de 1 pour 40 ; il est difficile de recruter dans les zones rurales ; il y a une mauvaise infrastructure dans certaines écoles; manuels scolaires insuffisants (manque de 880 000 manuels pour avoir 1 manuel pour 2 enfants ; manque de 390 000 manuels pour en avoir 1 pour 3 enfants : 3 sujets principaux).
Écoles publiques rurales	385 200	32,1	0	Mauvaise à moyenne	
École gérée par une église (toutes rurales)	74 400	6,2	0	Moyenne	Enseignants mal formés ou non formés ; manuels scolaires dépassés.
Enfants déscolarisés, dans les zones rurales	60 000	5	-	-	Accès/distance ; disponibilité ; coût ; coût d'opportunité ; demande.
Écoles privées « à bas coût » (toutes en zones urbaines/ quartiers défavorisés)	48 000	4	15 %	Mauvaise pour la plupart, mais parfois meilleure que les écoles publiques voisines	Enseignants non formés; durabilité limitée, en particulier en cas d'absence de diplôme ; mauvaise infrastructure et mauvais supports d'enseignement; mauvaises conditions sanitaires ; réglementation limitée et aucune supervision.
Enfants déscolarisés, dans les zones urbaines	36 000	3	-	-	Disponibilité ; coût ; coût d'opportunité ; demande.
Écoles privées d'élite (toutes urbaines)	2 400	0,2	400 %	Excellente	Coût.
TOTAL	1 200 000	100			

EXERCICE 1D:

Exploration des implications des politiques en faveur de la privatisation en matière de droits et de justice

2ème PARTIE : Vous êtes conseiller de la ministre de l'Éducation. Vous devez lui faire une recommandation sur la façon de dépenser 11 m USD de plus pour l'éducation, qui seront disponibles à partir de l'année prochaine et pendant 3 ans maximum. En outre, il y a une possibilité de flux de financement continu accru grâce à une taxe dédiée sur le pétrole, qui sera en vigueur dans 3 ans, mais ceci n'est pas encore décidé. Les coûts associés à différentes formes proposées de développement et/ou d'amélioration de l'éducation primaire sont indiqués dans le tableau 1E (page 21).

Lors de votre recommandation, gardez à l'esprit :

- Probabilité de faire avancer le droit à l'éducation à moyen et à long terme, notamment le nombre d'enfants en plus à l'école et la qualité de l'éducation
- Caractère abordable actuel
- Durabilité continue
- La façon dont ceci sera adapté à d'autres plans de développement si de nouveaux fonds étaient disponibles.

Adaptation pour un atelier

- Faites des groupes de 4 personnes ; photocopiez la page avec le tableau 1E et donnez une copie à chaque groupe.
- Si vous avez du temps, les groupes pourraient discuter de toutes les options et faire une proposition. En plénière, vous pouvez en discuter et faire un vote.
- Vous pouvez également affecter à chaque groupe une option différente, puis leur demander d'élaborer une proposition et d'évaluer les pour et les contre pour la ministre. Vous pourriez utiliser les options suivantes ou en développer d'autres si vous avez d'autres groupes :
 - a. Chèques pour soutenir la fréquentation des écoles publiques « à bas coût » + réglementation et supervision
 - b. Contrats avec des opérateurs privés pour gérer les écoles publiques + réglementation et supervision
 - c. Amélioration des infrastructures et des manuels scolaires
 - d. Ouverture d'autres écoles publiques
 - e. Améliorations de la formation des enseignants et/ou des nombres dans les écoles publiques
- En plénière, demandez à chaque groupe de présenter sa proposition.
- Ouvrez une discussion plénière en demandant des commentaires sur les propositions et/ou des suggestions de propositions hybrides. Guidez la discussion à la lumière des aspects du droit à l'éducation.
- À la fin de la discussion, le modérateur décidera des quatre options qui ont concentré le plus d'attention jusque là (qu'il s'agisse des propositions d'origine ou hybrides) et les soumettra au vote.

Tableau 1E : Coût total et coût unitaire des options pour développer et/ou améliorer l'éducation primaire dans le pays X

	Coût initial (planification, infrastructure, etc.)	Coût continu par an
	Total	Par école (500 élèves)
Élaboration d'une réglementation et capacité gouvernementale à contrôler les écoles privées de façon effective	750 000	3 800
Réparation des problèmes d'infrastructure les plus urgents dans les écoles publiques et amélioration de l'entretien	1 800 000	800
Réparation de tous les problèmes d'infrastructure dans les écoles publiques et amélioration de l'entretien	4 000 000	1 200
	Total	Par élève
Système de chèques pour aider les élèves qui fréquentent les écoles privées « à bas coût » en zones urbaines	50 000	450
Contrat avec un nouvel opérateur privé pour gérer des écoles gouvernementales dans des zones urbaines en dehors des quartiers défavorisés	50 000	600
Coût par élève supplémentaire de l'ouverture d'une nouvelle école publique en zone rurale	70 000	180
Coût par élève supplémentaire de l'ouverture d'une nouvelle école publique en zone urbaine	50 000	150
	Total	Par enseignant
Présentation du nouveau programme de formation en cours d'emploi pour les enseignants des écoles publiques	750 000	600
Augmentation des incitations pour les enseignants des écoles publiques rurales	0	300
Emploi d'enseignants supplémentaires dans les écoles publiques existantes	1 200 par enseignant	4 800
	Par manuel	
Manuels scolaires	3	(Coûts de remplacement)

2. Quelle est notre situation ?

Comprendre votre contexte et identifier les problèmes

La première étape de toute campagne ou de tout effort de plaidoyer sera de bien comprendre les questions de privatisation auxquelles vous êtes confrontés et l'impact qu'elles ont dans votre contexte ; ce n'est qu'à ce moment que vous serez en mesure de prendre des décisions éclairées sur les mesures que vous voulez que le gouvernement, les donateurs, la société civile et les autres acteurs concernés prennent. Ce chapitre de la boîte à outils définit différentes étapes de l'exploration du contexte de la privatisation dans votre pays, notamment : La clarification de votre point de départ et des questions clés ; l'identification des sources d'informations ; et la compréhension des informations disponibles.

Clarification de votre point de départ et des questions

Au vu de l'immense variété des formes et des contextes de l'éducation privée, votre plaidoyer peut (devoir) être axé sur de nombreux aspects différents. En limitant votre champ, vous devez comprendre : Le contexte de votre propre organisation ; le contexte de votre campagne ; et votre contexte national. Vous pouvez commencer votre planification en réfléchissant aux questions suivantes :

- **Quel est votre cadre de plaidoyer ?** Alors que ceci peut sembler évident, il sera utile d'être explicite dès le début pour savoir si ce plaidoyer prévu pour la privatisation s'intègre à une campagne ou une question ciblée existante (p. ex., la pertinence de la privatisation par rapport à votre campagne sur l'éducation inclusive pour les enfants handicapés, ou sur l'éducation des filles, etc.) ou si vous êtes ouverts à élargir le travail sur l'impact de la privatisation sur un aspect quelconque du droit à l'éducation.
- **Que comprenez-vous déjà de votre contexte de privatisation de l'éducation ?** C'est le moment d'avoir une conversation large et ouverte au sein de la société civile avec d'autres membres de la coalition, des partenaires et des acteurs. Ceci vous permettra tout d'abord d'approfondir ce que vous savez déjà sur la privatisation dans votre pays, ainsi que les préoccupations qu'elle soulève. Vous pourriez utiliser les questions dans la partie supérieure de chaque section du tableau 2A (en gras) comme guide pour les domaines à aborder dans cette première conversation ; ceci devrait vous donner une idée de ce que vous savez sur la

privatisation dans votre pays, ce que vous ne savez pas et ce qui vous inquiète le plus. Il peut y avoir des opinions très divergentes sur la privatisation au sein de votre mouvement ; c'est une occasion de discuter de ces points de vue. Les informations au chapitre 1, en particulier les tableaux 1B et 1C, doivent être utiles et les questions du tableau 2A doivent également vous aider à approfondir et mieux comprendre les raisons pour lesquelles la privatisation pourrait présenter des inquiétudes. (Vous voudrez peut-être également relire les informations au chapitre 6 sur les discussions communautaires sur la privatisation.) Si vous êtes confronté à une menace immédiate, par exemple la cession des écoles à un opérateur privé, ou une proposition de modification de la loi en faveur des opérateurs privés, consultez l'encadré 4 au chapitre 5 pour avoir des conseils sur les campagnes d'intervention rapide.

- **Sur quoi allez-vous concentrer votre attention ?** Une fois que vous aurez à l'esprit votre propre contexte de plaidoyer et une première idée de ce qu'il se passe et ce qui vous inquiète par rapport à la privatisation, vous pourrez décider de là où vous souhaitez porter votre attention. Allez-vous par exemple vous intéresser aux écoles privées « à bas coût », aux partenariats public-privé ou aux systèmes de chèques prévus ? Ou êtes-vous inquiet des différentes formes de privatisation du point de vue de l'équité ou d'une gouvernance transparente ? Le fait de concentrer votre attention sur un élément précis, étant donné le contexte, vous aidera à rendre votre campagne gérable et potentiellement plus efficace.

Une fois que vous avez décidé de votre cible, vous pouvez commencer à réfléchir aux informations complémentaires dont vous avez besoin pour réaliser un plaidoyer axé sur les faits sur ce sujet. Pour ce faire, le tableau 2A à la page 23 peut être utile: Il présente des exemples des types de questions pertinentes pour différentes questions générales et souligne des questions de différentes sections qui peuvent davantage concerner différentes formes de privatisation. Ceci ne se veut pas une liste de vérification standard, mais un guide pour vous aider à réfléchir à ce que vous devez savoir pour avoir une vue d'ensemble complète pour votre campagne ; utilisez vos premières conversations et ce tableau pour vous concentrer sur les questions qui vous semblent les plus importantes. Ces questions pourraient s'appliquer au niveau local ou national, à un niveau d'éducation spécifique ou à tous ; ce sera à vous de décider ce sur quoi vous voulez vous concentrer.

Tableau 2A : Questions de fond : Exemples à poser pour comprendre votre contexte

Questions clés sur votre contexte**PRÉSENTATION : Quelles formes et quelle échelle de privatisation de l'éducation existent dans votre pays ?**

Ceci implique de réfléchir aux questions suivantes, notamment à savoir si elles ont changé au fil du temps :

- **Inscriptions** : Quelle proportion d'enfants, à chaque niveau, sont scolarisés dans l'ensemble ; dans des écoles publiques ; dans des écoles privées (de différents types) ; et sont déscolarisés ?
- **Écoles** : Quels types d'écoles privées existe-t-il et quelle proportion d'enfants chaque type éduque-t-il ?
- **Politique gouvernementale** : Le gouvernement encourage-t-il activement la privatisation (via des dépenses, des politiques, des contrats, etc.) ?
- **Débat national** : Quelle est la conversation publique nationale (le cas échéant) sur les écoles privées et/ou l'approche nationale générale de la privatisation dans votre pays ? Des inquiétudes majeures ont-elles été soulevées dans les médias ou par des mouvements majeurs, des organisations ou des individus ?
- **Débat international** : Les organismes de défense de l'éducation ou des droits de l'homme au niveau régional ou international ont-ils fait des commentaires sur les questions liées à l'éducation privée dans votre pays ?

FINANCEMENT : Les fonds publics contribuent-ils à la privatisation et quel est l'impact sur l'éducation publique ?

Ceci implique de réfléchir aux questions suivantes, notamment à savoir si elles ont changé au fil du temps :

- **Dépenses publiques globales consacrées à l'éducation** : En tant que part du budget, du PIB et par habitant ; tous ces chiffres à différents niveaux d'éducation (primaire, secondaire, etc.).
- **Fonds publics consacrés aux écoles privées ou à des prestataires privés** : Échelle ; part du financement global de l'éducation ; source (p. ex., budget du ministère de l'Éducation ou autre) ; base (p. ex., subventions, contrats de services, chèques) ; types de prestataires (à but lucratif, sans but lucratif) ; types de services financés (écoles, autres services associés, etc.).
- **Financement public de l'éducation publique** : Quel est l'impact des fonds publics pour l'éducation privée sur le financement de l'éducation publique ? De combien manquent les fonds publics par rapport au nécessaire pour réaliser une éducation de qualité ?
- **Suivi des fonds** : Existe-t-il des systèmes de contrôle et de comptabilité pour veiller à ce que les fonds publics soient dépensés conformément aux prévisions, dans les systèmes publics et privés ?
- **Dépenses au niveau des écoles** : Quel est le montant des dépenses par personne, au niveau primaire et secondaire, pour les écoles publiques, les écoles privées subventionnées et les écoles privées non subventionnées ?
- **Dépenses des ménages** : Quelles dépenses personnelles sont généralement engendrées dans chaque type d'école ?
- **Programmes de chèques** : En existe-t-il, combien cela coûte-t-il, d'où viennent les fonds ?

ACCÈS ET ÉQUITÉ : La privatisation ou l'éducation privée contribue-t-elle à une ségrégation ou une discrimination dans l'accès à l'éducation ?

- **Accès** : Qui sont les élèves des écoles publiques et privées ? Y a-t-il des informations indiquant que les enfants actuellement dans des écoles privées « à bas coût » étaient auparavant dans d'autres écoles ou déscolarisés ? Quelle proportion des types d'enfants suivants sont dans le public ou dans le privé et dans quels types d'écoles privées (p. ex., à bas coût, religieuses, d'élite, de collectivité) ?
 - Enfants ruraux et urbains
 - Filles et garçons
 - Enfants handicapés
 - Enfants de différents groupes de revenus
 - Enfants issus de minorités défavorisées dans votre pays
- **Exclusion** : Quel est le profil des enfants déscolarisés (p. ex., région, sexe, niveau de revenus, handicap) ? En quoi ceci diffère-t-il des enfants dans les écoles publiques et dans différents types d'écoles privées ? Des preuves suggèrent-elles que des groupes ou des types spécifiques d'enfants sont exclus de l'éducation privée de façon disproportionnée ?
- **Motivation** : Y a-t-il des informations sur les RAISONS pour lesquelles les parents choisissent une éducation privée ?

- **Coûts** : Quels sont les frais types (officiels et officieux) dans le public et dans différents types d'écoles privées ? Que paient réellement les parents, y compris ces frais et les frais supplémentaires de leur poche ? Que deviennent les enfants qui ne peuvent pas assumer ces frais ou d'autres coûts dans le public et différents types d'écoles privées ?
- **Chèques** : S'il y a un système de « chèques » ou des subventions publiques pour les frais privés : qui y est éligible ? Certaines familles ou toutes ? Sur quel critère ? Qui les utilise ? Pour quoi les utilisent-elles ? Quelle proportion de chèques sont utilisés pour financer la fréquentation des écoles privées à (plus) bas coût ou pour subventionner la fréquentation d'écoles plus onéreuses ?

QUALITÉ (ÉQUITABLE) : Qu'est-ce que la privatisation de l'éducation et quels sont les différents types d'écoles privées ? L'éducation privée entraîne-t-elle une ségrégation ou une discrimination de la qualité de l'éducation ?

- **Normes** : Y a-t-il des références reconnues d'une éducation de « qualité » dans votre pays ? Si c'est le cas, de quoi s'agit-il ? Y a-t-il des normes (nationales ou locales) reconnues pour l'éducation, et si c'est le cas, sont-elles les mêmes pour les écoles gérées par le public et par le privé ?
- **Enseignants** : Quelles sont les qualifications et la formation requises pour les enseignants dans les écoles gérées par le public ou par le privé [différents types] ? Celles-ci sont-elles respectées ? Quelles sont les rémunérations et les conditions de travail des enseignants dans les écoles gérées par le privé [différents types] et en quoi diffèrent-elles des écoles gérées par le public ?
- **Enseignement** : Le type d'éducation offert est-il différent dans les écoles gérées par le public et le privé (p. ex., langue d'enseignement, programme) ?
- **Contenu** : Les manuels scolaires et les programmes dans le public ou le privé [différents types d'écoles] sont-ils élaborés de façon à lutter contre la discrimination, les stéréotypes et les préjugés, y compris le sexisme ?
- **Infrastructure** : Quel est l'état actuel de l'infrastructure dans les écoles gérées par le public et le privé [différents types] ?
- **Contrôle et génération de rapports** : L'État contrôle-t-il activement la qualité de l'éducation dans les écoles privées ? Quels rapports ou quelles données, officiels ou indépendants, existe-t-il sur la qualité de l'éducation dans les écoles gérées par le public et/ou le privé ? Et dans différents types d'écoles privées ?

GOVERNANCE : Quelle supervision publique de l'éducation/des écoles privées existe-t-il ?

- **Supervision parlementaire** : Y a-t-il eu un débat public ou parlementaire sur le rôle et/ou l'impact de la prestation de services privés dans le secteur de l'éducation, et/ou des formes spécifiques de privatisation (écoles privées à bas coût, chèques, partenariats public-privé, etc.) ? Les accords contractuels entre le gouvernement et les opérateurs des services d'éducation privés indiquent-ils que le financement est accordé à condition d'avoir un débat parlementaire ou public auparavant ?
- **Règlementation** : Quelles politiques gouvernementales réglementent la prestation de services d'éducation privés ? Si le secteur privé, ou la gestion privée des écoles publiques, se développe ou évolue, le cadre réglementaire s'ajuste-t-il en conséquence ?
- **Contrats** : Existe-t-il des accords officiels entre les opérateurs d'écoles privées, les entrepreneurs et le gouvernement, et si c'est le cas, sont-ils rendus publics ?
- **Contrôle et application** : L'État contrôle-t-il l'étendue et l'impact de l'éducation privée ? Les réglementations et/ou normes gouvernementales sont-elles appliquées dans les écoles publiques et privées et dans le cadre des partenariats public-privé, et si c'est le cas, comment sont-elles appliquées ?
- **Plaintes et réparation** : Existe-t-il des systèmes de plaintes ? Y a-t-il des mécanismes de réclamation pour les parents dans les écoles privées ? Existe-t-il des systèmes de réparation ?
- **Processus de planification** : Qui est impliqué dans les processus de planification du secteur de l'éducation ? Des opérateurs de l'éducation privée sont-ils impliqués ? Si c'est le cas, y a-t-il une politique de gestion des conflits d'intérêts potentiels ?
- **Transparence** : Quel est le degré d'ouverture des négociations avant l'acceptation des contrats ? Les accords contractuels entre le gouvernement et les opérateurs des services d'éducation privés sont-ils rendus publics une fois ratifiés ? Quelles informations relatives à la performance des entrepreneurs ou opérateurs d'écoles privées sont rendues publiques ?

Étude des sources d'informations disponibles

La première étape consiste à amasser autant d'informations que possible à partir des données et des sources déjà disponibles. Notez qu'alors que vous serez peut-être amené à conduire et à publier des recherches dans le cadre de votre plaidoyer (voir ci-dessous et au chapitre 5 pour en savoir plus), pour l'instant vous devez vous attacher à bien comprendre votre contexte, à planifier ce que vous devez faire, et NON à produire un rapport de recherche. Les informations que vous pouvez chercher pour créer cette vue d'ensemble comprennent :

- des données et statistiques sur les inscriptions, la fréquentation, les enseignants, l'infrastructure, etc. ;
- la législation gouvernementale, les politiques et les règlements officiels ;
- les budgets et des données sur les dépenses ;
- les contrats avec les prestataires privés ; et
- des rapports ou évaluations de performance et de mise en œuvre, dans le public et dans le privé.

Les différentes sources ci-dessous peuvent être utiles pour différentes parties.

Le gouvernement

Les gouvernements doivent avoir tous ces types d'informations. Si vous pouvez accéder aux données du gouvernement, il est probable qu'elles soient plus à jour que les sources mondiales. Voici deux problèmes clés auxquels réfléchir lorsque vous collectez ces informations :

- **Disponibilité** : L'exhaustivité et l'efficacité de la collecte de données peuvent varier de façon importante selon les gouvernements. Il se peut que certains pays aient des données fiables uniquement sur les écoles publiques ou, si les écoles privées sont incluses, ces informations peuvent être moins précises. Si le ministère de l'Éducation dispose de données limitées, enquêtez sur ce qui est disponible dans d'autres ministères ou à d'autres niveaux. Par exemple, les ministères des Finances ou de la Planification peuvent avoir des informations sur les dépenses, l'infrastructure, les contrats avec des opérateurs privés, etc. ; les organismes réglementaires ou de normes peuvent avoir des rapports ou des données sur les opérateurs d'écoles privées ; le gouvernement au niveau régional ou local peut avoir des informations sur ses localités.
- **Transparence** : Même lorsqu'ils ont les informations, les gouvernements sont plus ou moins prêts à les partager. Certains gouvernements publient l'ensemble des politiques, des budgets, des contrats, des rapports de dépenses et de performance et les données scolaires divisées par niveau de district. D'autres sont plus opaques. Si vous rencontrez des difficultés, persistez, demandez et restez derrière le bureau ou les personnes concernés, en faisant des demandes écrites et en utilisant toutes les lois ou la réglementation en matière de liberté d'information. Parfois, vous pouvez accéder à des rapports via des comités parlementaires, ou des demandes de la part de parlementaires, organismes donateurs ou autres acteurs influents.

- **Trouver l'information** : Ce site Web fournit des informations sur les lois relatives à la liberté d'information pour différents pays du monde, par région <http://www.freedominfo.org/regions/>

Sources régionales et mondiales

Les sources régionales et mondiales ont tendance à être axées sur les données et les statistiques, même si elles comprennent des éléments d'analyse de niveau supérieur de la performance et des tendances. Elles sont intéressantes pour faire des comparaisons entre les pays et ont l'avantage d'être facilement accessibles, en ligne et sur papier, même lorsque les données du gouvernement sont difficiles d'accès.

- **Trouver l'information** : Les sites Web de sources particulièrement utiles sont indiqués ci-dessous. D'autres sources de données sur l'éducation dans le monde sont répertoriées par l'UNESCO sur : <http://fr.unesco.org/gem-report/node/59>.

- **L'Institut de Statistique de l'UNESCO (ISU)** : Parmi les statistiques complètes en matière d'éducation et d'alphabétisation, l'ISU publie des chiffres au niveau des pays sur les inscriptions dans les écoles privées et publiques, en fonction du sexe et du niveau d'éducation, ainsi que la proportion d'élèves inscrits dans des établissements privés à différents niveaux. Il publie également quelques statistiques sur les caractéristiques des enseignants des établissements privés, pour certains pays d'Asie du Sud et de l'Est uniquement. Malheureusement, d'autres statistiques ne sont pas divisées par établissements publics/privés, mais, même si tous les pays ne font pas de rapport sur tous les indicateurs, il s'agit tout de même d'une source de données essentielles, notamment l'évolution vers l'ODD 4. <http://uis.unesco.org/fr>

- **Rapport mondial de suivi sur l'éducation** : Le rapport RMS est un outil extrêmement utile pour comprendre l'état de l'éducation dans le monde, et comprend des tableaux de statistiques complets établis à partir de données de l'ISU (voir ci-dessus) et présentés par rapport aux objectifs et aux indicateurs de l'ODD4. Il est accessible sur papier et en ligne. Le rapport RMS 2017, axé sur la responsabilité dans l'éducation, peut être une source d'information utile sur la théorie et le fonctionnement des mécanismes « commerciaux » de la responsabilité. <http://fr.unesco.org/gem-report/>

- **EdStats de la Banque mondiale** : Ceci concerne des données complètes, y compris des outils de visualisation de données, et des enquêtes sur les conditions de vie/la santé et la démographie qui peuvent être utiles pour déterminer l'équité. Cette base comprend également des informations sur les programmes de la Banque mondiale. <http://datatopics.worldbank.org/education/>.

- **OCDE/CAD** : Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE collecte les flux d'aide au niveau des activités. Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE collecte les flux d'aide au niveau des activités. L'aide à l'éducation est divisée en sous-secteurs par niveau, bien que

vous devrez consulter la documentation pour connaître les programmes d'aide spécifiques et savoir si l'aide soutient des approches publiques ou privées de l'éducation.
<http://www.oecd.org/fr/education/>.

Donateurs

Une autre source de données nationales peut être les informations des rapports des donateurs. De nombreuses agences de donateurs réunissent et publient des informations sur leurs propres programmes, notamment des données nationales élargies. Les donateurs qui soutiennent une forme d'éducation privée doivent avoir des études ou des rapports publiés sur leurs programmes, qui peuvent contenir des données nationales en toile de fond. Il peut s'agir d'une source alternative si les informations du gouvernement sont difficiles d'accès.

- **Trouver l'information :** Vous pouvez contacter des représentants des donateurs dans votre pays, consulter la page de votre pays sur leur site internet, ou – le cas échéant – vous rapprocher via la CME de la coalition dans ce pays donateur pour trouver de l'information.

Opérateurs privés

Les opérateurs privés publient souvent des informations sur leurs propres programmes ; pour les donateurs ou les partisans s'il s'agit d'organismes à but non lucratif, ou des informations « promotionnelles » pour attirer les investisseurs et/ou les familles s'il s'agit d'organismes à but lucratif. Ceci doit bien entendu être évalué de façon critique, étant donné la probabilité d'amplifier les résultats pour obtenir du soutien, mais peut être un moyen utile de comprendre la façon dont les opérateurs eux-mêmes voient et présentent leur approche et leurs établissements.

- **Trouver l'information :** Faites des recherches en ligne ou contactez directement les écoles ou les organisations pour demander des informations.

Sources indépendantes : Évaluations, rapports des organismes à but non lucratif, recherches et médias

Les entités indépendantes de votre pays, notamment les organismes à but non lucratif, les établissements de recherche ou universitaires, les groupes de réflexion, etc., peuvent avoir publié des études sur des aspects des écoles privées et de la privatisation de l'éducation qui peuvent être utiles. Parfois, le gouvernement ou les donateurs peuvent avoir commandé des examens ou analyses indépendantes des programmes liés à la privatisation ; ces derniers peuvent avoir été entrepris de façon indépendante.

- **Trouver l'information :** Vous pouvez demander à des universités ou instituts de recherche de vous aider à vous mettre en lien avec des universitaires axés sur l'éducation privée ; les journalistes d'éducation peuvent également être en mesure de vous aider à identifier des experts ; vous pouvez également chercher des intervenants lors de conférences ou de débats pertinents.

Informations comparatives d'autres pays

Bien que ceci ne vous donnera pas de données directement sur votre pays, les études publiées sur d'autres pays peuvent être une source de comparaison utile et, s'il en existe pour les pays voisins, peuvent être particulièrement intéressantes.

- **Trouver l'information :** Le site Web de l'initiative PERI (Privatisation in Education Research Initiative) – www.peri.org – propose une collection complète d'études de cas (la plupart en anglais) ; vous pouvez également effectuer des recherches en ligne ou demander à des collègues de la CME de vous orienter vers des ressources pertinentes.

Sources non confirmées

Les informations non confirmées, les expériences des personnes ou des collectivités telles que racontées par elles directement, ne doivent pas être ignorées ! Même si ceci ne pourra jamais vous donner une vue d'ensemble de ce qu'il se passe dans un pays, ou même une zone géographique, ce peut être très utile pour suggérer des zones où d'autres études sont nécessaires (par exemple, si des rapports des parents des conditions ou des résultats des écoles privées ne correspondent pas aux déclarations publiées) ou pour illustrer des phénomènes déjà clairement montrés par les statistiques (par exemple, l'exclusion de certains enfants à cause des frais).

- **Trouver l'information :** Parlez aux collectivités qui sont les plus touchées par la privatisation, notamment celles dont les options en matière d'éducation publique sont menacées.

Vos propres données

Enfin, vous verrez que sur certains sujets, il n'y a aucune information ni statistique disponibles ou que s'il en existe, elles ne sont pas fiables. Dans ce cas, mener vos propres efforts de collecte de données peut être éclairant et utile, pour vous comme pour vos cibles et vos alliés ; cependant, vous ne devriez entreprendre ce travail que si vous êtes sûr que vous ne pouvez pas trouver suffisamment d'informations pour planifier votre campagne à partir des données déjà disponibles.

● **Trouver l'information** : Si c'est le cas, vous trouverez d'autres informations sur la façon d'effectuer ses propres recherches au chapitre 5 ci-dessous.

Comprendre les données

Certaines des informations que vous trouverez seront faciles à analyser ; d'autres pourront être plus complexes. Il existe deux types d'expertise qui peuvent être particulièrement utiles pour comprendre les informations dont vous disposez :

- **Experts en statistiques et sur le sujet** : Utilisez toute expertise universitaire ou de recherche au sein de votre réseau et parmi vos partenaires afin de collecter et d'analyser les informations disponibles.
- **Experts sur le terrain** : Vous devez toujours parler de vos premières conclusions aux collectivités concernées et aux groupes touchés, en grande partie pour voir si l'image créée par les statistiques, les politiques et les rapports reflète de façon précise la réalité vécue par les enfants et les parents,

puis à comprendre les différences qui émergent. Le nombre indiqué d'enfants qui fréquentent l'école privée dans un district particulier, par exemple, est-il sous-estimé ou surestimé ? Le niveau de frais indiqué par les opérateurs est-il le même que celui payé par les parents ? Les descriptions des consultations des collectivités mentionnées dans les documents du programme sur le financement de nouvelles écoles privées sont-elles de nouvelles écoles privées vérifiées par les collectivités concernées ?

Il est également important de réfléchir à ce que l'information ne vous dit pas : En réfléchissant à nouveau à vos questions d'origine, y a-t-il des questions importantes auxquelles on ne peut pas répondre avec les informations disponibles ? Vous devriez être en mesure de raconter une histoire utile avec ce que vous avez, mais le fait qu'il y ait des lacunes dans les informations importantes peut faire partie de l'histoire. Lorsque vous pensez avoir compris la situation aussi bien que possible avec les informations utiles, et que vous savez quelles sont les informations manquantes, vous êtes alors prêt à passer à la planification de votre campagne.

Tableau 2B: Résumé des étapes visant à identifier et effectuer des recherches sur vos questions/préoccupations.

Étape	Détails
Clarifier le point de départ	Clarifiez si ce travail s'intègre à un thème global de plaidoyer que votre groupe considère déjà comme prioritaire, par ex., le financement de l'éducation, ou fait partie d'un travail plus large sur la réalisation du droit à l'éducation.
Parler du contexte	Discutez de toute préoccupation émergente liée à la privatisation, toute situation ou toute évolution en marche dans votre pays, qu'elle soit large ou liée à votre thème spécifique.
Décider de l'axe	Décidez si vous mettez l'accent sur une forme particulière de privatisation (p. ex., les partenariats public-privé), un aspect particulier (p. ex., l'impact sur le financement de l'éducation) ou une situation particulière (p. ex., un contrat gouvernemental spécifique avec un opérateur privé).
Identifier les questions	Au vu de votre axe, décidez de ce que sont les questions clés qui doivent trouver des réponses.
Réunir les données disponibles	Collectez autant de données existantes que possible, à partir de différentes sources, pour répondre aux questions que vous avez identifiées.
Discuter et analyser les données	Discutez, testez et validez les données que vous avez réunies avec les acteurs clés et utilisez ceci pour analyser les données et identifiez les lacunes et/ou les failles.
Vous êtes prêt à passer à l'identification des modifications que vous allez défendre.	

Étude de cas 2A:

LIBERIA: Une ruée aveugle vers la privatisation de masse avec des preuves insuffisantes ?

En 2016, le ministère libérien de l'Éducation a lancé le projet des « écoles de partenariat pour le Liberia » (PSL), qui a pour vocation de confier une grande partie du système d'éducation public à des opérateurs privés, avec pour objectif l'externalisation de toutes les écoles publiques vers le secteur privé. Ceci sera la première « chartérisation de masse » des écoles en Afrique, un projet très risqué entrepris avec apparemment peu de protections. Actuellement, le projet comprend un partenariat avec les Bridge International Academies et est financé conjointement par le gouvernement libérien et des donateurs privés⁹. Bridge gère des écoles soi-disant à bas coût, à but lucratif en Ouganda, au Kenya et au Nigeria, ce qui comprend des écoles gratuites gérées par des enseignants non qualifiés qui proposent un programme structuré et standardisé. Il est financièrement soutenu par la Fondation Bill et Melinda Gates, le conglomérat de l'éducation Pearson Ltd, la Banque mondiale et le DfID.

Il ne fait aucun doute que le système éducatif libérien présente des défis majeurs à surmonter: 42 % de tous les enfants en âge d'aller à l'école primaire et secondaire sont déscolarisés et il y a de graves problèmes d'accès, de qualité et d'équité. Cependant, les preuves suggèrent que la privatisation ne résoudra pas ces problèmes. Le ministre de l'Éducation du Liberia a prétendu que le système public seul ne peut pas résoudre les problèmes, en particulier étant donné la reprise après l'Ebola qui paralyse un état d'une fragilité déjà endémique. Le ministre faisait référence au système des écoles sous contrat post-ouragan de la Nouvelle-Orléans comme de la « première inspiration » de cette réforme; pourtant, l'approche de la Nouvelle-Orléans repose sur une gestion et une supervision extrêmement pratiques du gouvernement et des écoles à but non lucratif; il a également fait face à de graves problèmes autour de la sélection et de la transparence. La Nouvelle-Orléans est une approche très différente

de la cession des écoles à une entreprise lucrative tout en reconnaissant explicitement une mauvaise capacité du secteur public. La seconde inspiration semble être venue lorsque le ministre de l'Éducation, George Werner et la présidente Ellen Johnson Sirleaf ont visité les écoles Bridge en Ouganda et au Kenya. Ceci a mené à une première annonce de confier l'ensemble du système d'éducation à Bridge; ceci a par la suite été annulé après un tollé public, pour laisser place à un système pilote élargi.

Clairement, il est compréhensible qu'un ministre de l'éducation, face à des problèmes si graves, cherche des solutions, en particulier des solutions qui impliquent une capacité extérieure. Le déroulement de ce programme soulève toutefois des inquiétudes quant à la transparence, la responsabilité, l'ouverture et l'équité du processus, suscitant la crainte qu'une précipitation laisserait aux enfants du Liberia un système qui ne répond pas à leurs besoins. Des organisations de la société civile telles que la Société civile unie libérienne pour le dialogue sur l'éducation et l'Association nationale des enseignants du Liberia, qui ont lancé des campagnes et des manifestations de plaidoyer anti-PPP¹⁰, ont exprimé des critiques vis-à-vis du partenariat avec des acteurs à but lucratif, notamment les écoles Bridge Academies et Omega Schools. Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'éducation a également critiqué les propositions, en disant qu'il est « *inacceptable pour le Liberia d'externaliser son système d'éducation primaire vers une entreprise privée* » car cela représente une violation de son obligation légale et morale quant au droit à l'éducation en tant que bien public¹¹.

La société civile a déclaré que le processus semble destiné à favoriser un groupe d'acteurs puissant, aux idées solides et pro-privé, soutenant le modèle à but lucratif. Ils ont pointé un manque de soumission concurrentielle,

9 Rosenberg, T. (2016). *Liberia, desperate to educate, turns to charter schools*. dans les pages Opinion, The New York Times. Extrait de http://www.nytimes.com/2016/06/14/opinion/liberia-desperate-to-educate-turns-to-charterschools.html?_r=0

10 Internationale de l'éducation. (2016, 29 avril). Les enseignants libériens restent forts dans la lutte contre la privatisation. Extrait de http://www.ei-ie.org/en/news/news_details/3949

11 <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=18506>

remplacée par une décision unilatérale de travailler avec des entreprises à but lucratif, notamment une entreprise qui, selon le gouvernement et les tribunaux ougandais, ne répondait pas aux normes d'éducation de base¹². La consultation du public a été limitée ; au contraire, il y a un manque d'information même basique sur le statut du projet pilote PSL et la façon dont le gouvernement souhaite intégrer les retours n'est pas claire, alors qu'elle devrait être l'essence de n'importe quel plan pour refondre l'ensemble du système d'éducation. Une évaluation du projet pilote PSL est prévue au cours des trois années à venir ; mais étant donné que les écoles PSL obtiennent plus de fonds, que les tailles des classes sont réduites et que ces écoles bénéficient d'une plus grande attention de la part du ministère, cet essai ne sera pas en mesure de véritablement évaluer la principale cause des améliorations des résultats d'apprentissage. De plus, alors qu'on le décrit comme un « essai contrôlé randomisé », certains prestataires privés semblent sélectionner les écoles où il est le plus facile de travailler (Bridge, par exemple, a exigé des écoles sur des routes accessibles, équipées de l'électricité et d'une connexion Internet, ce qui est très atypique) et semblent même sélectionner les enfants, les enseignants et les principaux de leurs écoles, en effectuant un essai loin d'être aléatoire. Avec ces types d'informations et de sélection, des résultats améliorés sont attendus, mais ne révéleront rien de la « réussite » du projet.

Dans les mois à venir, il y a un besoin urgent pour les organisations de la société civile au Liberia de renforcer la coalition nationale qui peut s'investir de façon essentielle dans le PSL. Les conclusions de la première année de l'essai contrôlé randomisé (ECR) sont très négatives pour Bridge, et de fait pour le PSL dans son

ensemble. Les améliorations des résultats la première année sont modestes et inégales, et très probablement comptabilisées par l'augmentation importante des fonds alloués (au moins 50 USD supplémentaires par enfant et plus de 1 000 USD supplémentaires par enfant dans le cas des écoles Bridge). Les améliorations sont bien inférieures aux réformes alternatives à plus bas coût visant à améliorer l'éducation publique. Les premiers résultats de l'ECR indiquent une certaine prise de conscience des déformations impliquées par la façon dont le projet a été conçu, même s'il semble en sous-évaluer d'autres. L'échantillon de référence des écoles choisies pour l'inclusion au PSL ont une meilleure infrastructure que la moyenne et que les prestataires ont été autorisés à limiter la taille des classes et même à sélectionner des enseignants mieux formés et plus nouveaux. Un facteur qui n'est pas abordé est l'impact d'une telle attention de niveau élevé de la part du ministère accordée aux projets pilotes (recrutement spécial et soutien politique), qui était très axé sur la réussite du projet pilote.

Dans l'ensemble, il y a des questions graves soulevées sur la durabilité du PSL en raison des coûts élevés (en particulier pour Bridge). Au vu de ces résultats et des élections à venir, il y a une véritable occasion de mettre la pression sur le nouveau gouvernement afin qu'il annule l'ensemble de l'expérience mal conçue, mais la société civile devra continuer de recueillir et de compiler les preuves du terrain de façon systématique ; des recherches qualitatives supplémentaires sont nécessaires pour compléter les conclusions de niveau élevé de l'ECR.

Sources: Interventions de membres de la CME et d'ActionAid.

¹² Voir l'étude de cas au chapitre 4.

EXERCICE 2A:

Identification de vos questions cruciales pour la recherche

1. Imaginez que vous travaillez pour une coalition de l'éducation sur deux campagnes clés : Développer et améliorer le financement équitable de l'éducation ; et améliorer la transparence.
2. Votre pays a promis de consacrer 22 % de son budget pour l'éducation, mais n'en consacre actuellement que 16 %. Une somme disproportionnée du budget de l'éducation va aux villes, où il y a moins d'enfants déscolarisés. Environ 80 % des écoles privées sont dans les villes ; celles situées dans des régions rurales sont souvent des écoles communautaires à but non lucratif, qui facturent très peu ou pas de frais.
3. Suite à des discussions avec votre réseau, vous avez identifié les tendances suivantes : Une augmentation des écoles privées « à bas coût » dans certaines villes ; de possibles projets gouvernementaux d'offrir des « chèques » d'école privée (peu d'informations, notamment sur la provenance des fonds).
4. Au vu du contexte, réfléchissez à une liste de questions de recherche clés pour produire un rapport en appui à votre travail de plaidoyer. Utilisez le tableau 2B pour avoir des idées, mais réfléchissez également aux autres questions importantes le cas échéant.

Adaptation pour un atelier

- Dans le cadre d'un atelier, vous pouvez utiliser le scénario ci-dessus, ou profiter de l'occasion pour explorer votre propre contexte national et entamer votre processus de planification.
- Divisez les participants en groupes d'environ 4 personnes.
- Si vous travaillez avec le scénario ci-dessus, présentez-le aux participants, avec le tableau 2B et demandez-leur d'aller jusqu'à l'étape 4.
- Si vous utilisez ceci pour explorer votre propre contexte, présentez d'abord les groupes ainsi que le ou les thèmes généraux de votre campagne (le cas échéant) et les principaux faits concernant votre campagne (étapes 1 et 2).
- Vous pouvez réaliser l'étape 3 en plénière OU demander aux groupes de discuter des tendances séparément, puis de se réunir pour parvenir à un accord partagé sur les préoccupations prioritaires.
- Les groupes doivent réaliser l'étape 4 séparément.
- Après l'étape 4, les groupes se réunissent pour comparer les listes et parvenir à un accord sur une liste collective de questions prioritaires.

EXERCICE 2B:**Enquête sur les données disponibles**

Scénario : Vous êtes la Coalition nationale pour le droit à l'éducation dans le pays X et faites une campagne axée sur l'équité de l'accès et la qualité de l'éducation. Vous réalisez une enquête préliminaire sur l'éducation privée dans votre pays afin d'en déterminer l'intérêt pour votre campagne.

1. Consultez le tableau 2C (extrait d'un pays réel).
2. Réfléchissez aux questions suivantes :
 - Que suggèrent les données sur les caractéristiques des enfants inscrits dans les écoles publiques par rapport aux écoles privées ? Pensez au sexe, au lieu, au contexte familial, etc. Quelle proportion d'enfants des écoles publiques/privées ont un parent qui travaille dans l'agriculture ou dans les affaires ?
 - Que suggèrent les données sur l'expérience scolaire des enfants inscrits dans les écoles publiques par rapport aux écoles privées ? Pensez aux enseignants, aux classes, etc. Quelle proportion d'enseignants sont qualifiés dans les écoles publiques/privées ?
 - Quelles tendances voyez-vous dans les chiffres de l'école privée, de l'école publique ou des enfants déscolarisés sur les trois dernières années ? Quelle est l'augmentation ou la réduction proportionnelle dans chaque cas ?
 - Toute autre question qui vous vient à la consultation des données.
3. À partir de là, et en réfléchissant en termes d'équité, établissez trois listes :
 - Les déclarations que vous pouvez faire en toute confiance (p. ex., « Tous les enfants sont à l'école » ou « Il y a plus d'enfants de milieu rural que de milieu urbain qui vont à l'école privée »).
 - Citez les préoccupations liées à l'équité que ces chiffres soulèvent pour vous.
 - D'autres questions que vous vous posez ; celles-ci peuvent approfondir des questions déjà identifiées comme préoccupations ou peuvent servir à clarifier la nature préoccupante d'une question.
4. À partir de ces listes, décidez d'une ou deux priorités pour chacun des éléments suivants :
 - Questions au gouvernement pour clarifier les données ou découvrir les autres données disponibles.
 - Sujets possibles de recherche approfondie pour votre coalition.

Adaptation pour un atelier

- Divisez les participants en groupes d'environ 4 personnes.
- Si vous avez beaucoup de temps, faites travailler les groupes sur les étapes 2 à 4, pour réunissez-les pour partager leurs commentaires après les étapes 2 et 3.
- Vous pouvez également avancer plus rapidement en demandant à chaque groupe de travailler sur les étapes 2 et 3, puis en les réunissant pour partager leurs commentaires. Vous pouvez ensuite passer à l'étape 4 en plénière, ou l'ignorer. Vous pouvez gagner du temps en demandant à chaque groupe de travailler sur l'une des listes uniquement à l'étape 3.

Tableau 2C : Statistiques sur le secteur de l'éducation primaire dans le pays X

	Public			Privé			Total		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Total des élèves inscrits	2 059 856	2 144 837	2 211 894	406 523	449 187	494 909	2 466 379	2 594 024	2 706 803
Enfants déscolarisés							965 697	956 718	933 180
Filles inscrites			1 077 801			233 584			1 311 385
Garçons inscrits			1 134 093			261 325			1 395 418
Élèves de milieu urbain inscrits			421 563			316 879			738 442
Élèves de milieu rural inscrits			1 790 331			178 030			1 968 361
Nombre de classes			44 013			11 085			55 098
Enseignants qualifiés			27 979			1 357			29 336
Enseignants ayant des qualifications de base			23 319			2 165			25 484
Enseignants sans qualification / avec des qualifications autres ou inconnues			177			9 180			9 357
Total des enseignants			51 475			12 702			64 177
Élèves selon la profession des parents									
Agriculteur ou ouvrier			2 049 898			284 251			2 334 149
Artisan qualifié			24 078			21 064			45 142
Affaires			58 852			82 505			141 357
Fonctionnaire ou militaire			41 783			59 611			101 394
Retraité / autre / inconnu			37 283			47 478			84 761

Sources: Toutes les données de 2015 sont extraites du manuel officiel des statistiques sur l'éducation du gouvernement ; toutes les données de 2013 et 2014 sont extraites de la base de données de l'ISU.

3. Quel changement voulons-nous voir ?

Détermination de vos objectifs et vos exigences

Une fois que vous avez réuni, analysé et discuté des informations disponibles sur votre contexte et vos priorités, vous voulez les utiliser pour déterminer les changements que vous allez demander dans votre campagne.

Quel est le problème de la privatisation ?

Après avoir consulté vos informations, que savez-vous ? Que ne savez-vous pas ? Vous pouvez confirmer le problème que vous essayez de résoudre. Ceci doit prendre en compte la façon dont cela s'intègre dans vos campagnes actuelles, ainsi que certains aspects spécifiques pour définir le problème de façon explicite.

- **Quel aspect de la privatisation est à votre avis le plus problématique et le plus pertinent ?** Par exemple, donnez-vous la priorité à un contrat PPP particulier, à la façon dont les PPP se font dans le secteur de l'éducation en général ou à la réglementation des écoles privées « à bas coût » ? Si vous travaillez sur la privatisation dans le cadre d'une autre campagne, un aspect spécifique de la privatisation peut présenter une inquiétude. Si votre campagne, par exemple, concerne un financement amélioré de l'éducation, vous voudrez peut-être inclure un élément sur la façon dont les subventions du gouvernement pour une forme particulière de privatisation détournent les fonds des écoles publiques. Si votre campagne concerne l'inclusion, vous pouvez être inquiet de la façon dont le développement des écoles privées augmente la ségrégation ou l'exclusion des enfants handicapés.
- **Y a-t-il des groupes particulièrement touchés sur lesquels vous souhaitez mettre l'accent ?** Ceci peut déjà être explicite dans votre réponse à la question ci-dessus, mais si ce n'est pas le cas, dites clairement qui, à savoir, quel type de personnes, est le plus touché par la privatisation problématique. Par exemple, si un système de chèques crée une ségrégation supplémentaire, qui sont les enfants qui sont désavantagés ? Si les écoles « sous contrat » grèvent les fonds des écoles publiques traditionnelles, qui sont les enfants de ces écoles publiques dont l'éducation est compromise ? S'agit-il, par exemple, surtout de filles, d'enfants de familles pauvres, d'enfants de zones spécifiques, ou d'enfants dans plusieurs de ces cas ?
- **Si c'est pertinent, quel niveau d'éducation étudiez-vous ?** Votre campagne est-elle axée sur la privatisation, par exemple, au niveau primaire ou secondaire, ou s'agit-il plutôt d'un type de privatisation particulier (chèques, écoles sous contrat, etc.) à différents niveaux ?

- **Si c'est pertinent, quelle zone géographique ciblez-vous ?** Par exemple, il peut y avoir un district ou une région en particulier qui encourage les écoles « sous contrat » ou qui est ciblé par de nombreuses écoles privées « à bas coût » ; vous pourriez alors vouloir axer votre campagne sur cette région.

Il est utile de présenter votre question sous forme de l'énoncé d'un problème ; par exemple, « Les subventions aux écoles privées dans la région x réduisent le financement par habitant pour les élèves des écoles primaires publiques de la région » ou « Le gouvernement a accepté un contrat pour la gestion des écoles publiques par l'opérateur à but lucratif Y, qui gère des écoles de mauvaise qualité qui ne répondent pas aux besoins des enfants handicapés, ce qui présente un risque d'exclusion plus grande ». Énoncer le problème facilite l'identification des changements nécessaires pour le résoudre.

Quels changements peuvent résoudre ce problème ?

Vos objectifs de plaidoyer seront les changements très spécifiques que vous tentez d'apporter dans la politique ou la pratique d'acteurs particuliers afin de résoudre le problème que vous avez identifié. Votre objectif global peut être quelque chose de large, par exemple veiller à ce que toutes les filles soient scolarisées ou éliminer les inégalités du système éducatif, mais ces objectifs seront SMART : Spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et limités dans le temps. Pour évaluer le caractère SMART de vos objectifs par rapport à la privatisation, il peut être utile de vous poser les questions suivantes :

- **Saurons-nous facilement si l'objectif est atteint ?** (*spécifique, mesurable*) Par exemple, avec un objectif comme « Limiter la privatisation supplémentaire dans notre pays », ceci peut ne pas être clair : Quel type de limites comptent comme des réussites et à quelles formes de privatisation cela s'applique-t-il ? Un objectif concernant l'arrêt de nouveaux contrats gouvernementaux avec des (types particuliers de) prestataires d'écoles privées, d'autre part, ou la cessation des subventions gouvernementales aux écoles privées payantes, est plus spécifique et plus facile à mesurer.
- **Y a-t-il un nombre limité de mesures que des acteurs clairement identifiés pourraient prendre de façon réaliste au cours de la ou des deux prochaines années pour y parvenir** (*Atteignable, réaliste, limité dans le temps*) Voyez-vous facilement qui doit faire quoi pour que votre objectif soit atteint ? Peut-être qu'il existe différentes façons d'y parvenir, mais tant que ces

moyens sont clairs, votre objectif est atteignable. Très souvent, vous chercherez à ce que le gouvernement prendre une ou des mesures, même si vous ciblez un opérateur privé directement. S'il y a des mesures que d'autres peuvent prendre qui rendront votre objectif plus probable, un jugement sur la légalité d'un type particulier de partenariat public-privé par exemple, afin de veiller à ce que le gouvernement l'abandonne, ou peut-être une enquête parlementaire pour encourager une décision gouvernementale particulière, alors ces mesures pourraient constituer vos objectifs provisoires.

Objectifs et demandes

Une fois que votre objectif sera clair, vous serez en mesure d'élaborer les « demandes » spécifiques que vous dirigez vers votre cible, c'est-à-dire, ce que vous leur demandez de faire ou ce sur quoi vous leur mettez la pression pour apporter le changement désiré. Pour ce faire, votre cible doit être claire, ce qui est abordé ultérieurement dans le chapitre suivant. Dans le cas d'une cible gouvernementale, vos « demandes » prendront probablement la forme d'une politique spécifique ou de propositions de financement. Dans ce chapitre, nous allons un peu plus loin dans les aspects des propositions politiques liées à la privatisation ciblant le gouvernement.

Formulation de propositions politiques positives et pro-public

Comme les exemples ci-dessus le montrent clairement, les changements que vous tentez d'apporter, en particulier là où vous résistez au développement de la privatisation, peuvent être axés surtout sur la demande au gouvernement ou à **d'autres cibles de ne pas faire quelque chose** – cesser de subventionner les écoles privées, refuser de signer un contrat de PPP avec un opérateur privé, s'abstenir de déréglementer le secteur de l'éducation, etc. Une objection souvent soulevée contre les campagnes de résistance à la privatisation est qu'elles manquent d'alternative positive pour ce qui **doit être fait** – à savoir, elles résolvent les problèmes soulevés par la privatisation, ou par une proposition de privatisation particulière, sans s'attaquer au problème fondamental que la privatisation était censée résoudre. Comme indiqué au chapitre 1, l'un des facteurs clés de la privatisation de la part des gouvernements, et également de certaines agences donatrices, est un désir de solutions au défi que représente le moyen de parvenir à une éducation universelle de qualité lorsque celle-ci est encore lointaine.

Si votre plaidoyer par rapport à la privatisation fait partie d'une campagne plus large, sur, disons, l'éducation des filles, ou le financement de l'éducation, ceci est alors moins susceptible de poser problème. Vous présenterez probablement votre objectif par rapport à la privatisation avec un ensemble d'autres propositions claires sur la façon d'améliorer l'éducation publique. Dans le cas d'une campagne autonome contre la privatisation, vous devrez peut-être travailler davantage pour veiller à présenter des alternatives positives en plus de la demande de ne pas faire quelque chose. Ceci variera de façon importante selon votre pays et votre contexte, mais misera probablement sur les recommandations standards de la CME et de votre campagne, que ce soit par rapport au financement, aux étapes

visant à améliorer la qualité, à la façon de lutter contre l'inégalité, etc. Les points suivants peuvent également être utiles lors de la planification, de l'investissement d'alliés et de la présentation de votre message :

- **Donnez des détails, ou des options, sur une alternative publique :** Alors qu'il peut ne pas être possible ni nécessaire que vous présentiez un plan complet, il peut être utile de montrer que vous êtes conscients des défis auxquels est confrontée l'éducation publique, et que vous avez pensé aux coûts, aux contreparties et aux difficultés d'une réforme du secteur public comme alternative à une solution du secteur privé. Votre position n'est PAS qu'il n'y a pas de contrepartie ni de coût pour l'éducation publique, mais que ceux-ci font pâle figure à côté de ceux créés par la privatisation.
- **Donnez des exemples pertinents de prestation de services publics ou d'améliorations réussies :** La CME peut aider à fournir des exemples d'améliorations réussies du secteur public à plusieurs endroits, mais ceux qui seront les plus convaincants sont ceux qui sont les plus proches de chez vous. Y a-t-il des districts ou des régions qui ont montré des éléments de réussite dans la prestation et l'amélioration des services d'éducation? Pouvez-vous citer des exemples de pays voisins? Notez que ceux-ci n'ont pas besoin d'être parfaits : aucun système d'éducation, public ou privé, n'atteint sans doute cela, mais les preuves des étapes qui mènent à une amélioration ont du pouvoir.
- **Fournissez des preuves d'un soutien solide des collectivités et des citoyens à l'éducation publique :** Comme indiqué au chapitre 5, montrer un soutien solide de votre campagne compte beaucoup pour persuader vos cibles. Au-delà de cela, il peut être très utile de démontrer que les collectivités et les citoyens sont prêts à s'engager afin de veiller à ce qu'une approche du secteur public réussisse.
- **Indiquez l'engagement d'autres acteurs experts en soutien à l'éducation publique :** Une grande partie du pouvoir du mouvement mondial pro-privatisation vient de sa domination sur un ensemble d'acteurs mondiaux de l'éducation, qui peuvent mener les gouvernements à sentir une pression et à croire qu'une expertise et des conseils extérieurs disponibles seraient tous en soutien d'initiatives privées. Le fait d'identifier des universitaires, des organismes donateurs, des fondations mondiales ou des partenaires de la société civile ou non gouvernementale au niveau régional ou mondial, qui peuvent fournir une expertise et un soutien aux options de l'éducation publique pourrait alors être une approche utile. Certains des acteurs mondiaux qui s'expriment le plus sont répertoriés au chapitre 4, ainsi que des conseils sur l'identification d'alliés dans votre pays.

Étude de cas 3A.

Haïti : Défaillance réglementaire en plein conflit et en pleine catastrophe

Haïti a de longs antécédents de conflits et de catastrophes naturelles. Même avant le tremblement de terre de 2010, plus de 90 % des écoles haïtiennes étaient des établissements privés payants, et des réformes successives ont encore augmenté l'engagement du secteur privé. L'aide internationale a été directement canalisée vers des établissements privés sous forme de programmes de dispense des frais de scolarité, financés par la Banque mondiale et la Banque de développement des Caraïbes. Le projet de la phase II de l'éducation pour tous de 2012 à 2017, financé par la Banque mondiale, le PME et le Fonds de reconstruction d'Haïti (investissement de 109 millions USD), est axé sur les dispenses de frais de scolarité des écoles non publiques. Les écoles privées ont perçu 90 USD par élève pour fournir l'école gratuitement à ceux qui n'avaient pas accès aux écoles du gouvernement, même si le programme de dispense de frais de scolarité est apparemment supprimé, en raison des problèmes de faible qualité des écoles non publiques. D'autres programmes comme le programme de scolarisation universelle, gratuite et obligatoire (PSUGO) ont également fourni des chèques aux établissements privés. En juillet 2015, suite à une enquête auprès de 208 écoles privées financées par ce programme, 85 ont été exclues du programme pour fraude, notamment la non-existence des écoles et des enseignants sur la paie. De plus, la mauvaise qualité des écoles, le manque de formation des enseignants, le manque d'espace

et de matériel et la participation d'acteurs à but lucratif ont contribué à faire du programme PSUGO un échec public. En 2016, le Comité des droits de l'enfant (CDE) a exprimé son inquiétude quant à la qualité et l'impact équitable d'une réglementation inappropriée des écoles privées.

Dans l'ensemble, Haïti démontre les problèmes qui peuvent survenir là où il y a un échec prolongé et chronique du gouvernement à assurer le droit de ses citoyens à l'éducation, et lorsque ce gouvernement manque de volonté ou de capacité à réglementer. Un immense déficit des écoles publiques a donné lieu à de nombreuses écoles privées de standards divers sans réglementation du gouvernement ni tentative de standardisation.

Le gouvernement n'a pas fourni les efforts suffisants pour réglementer les écoles publiques et privées, ni pour veiller à ce que des normes communes soient respectées en matière de qualité d'enseignement, d'infrastructure ou de sécurité des écoles. Cependant, une étape importante vers la réglementation des écoles privées a été franchie en janvier 2017, sous l'administration de l'ancienne présidente Jocelerme Privert, après l'approbation d'une loi réglementant les frais de scolarité, qui avait en réalité été approuvée par la Chambre des députés et le Sénat d'Haïti en 2009.

Rédigé avec le soutien du Regroupement Éducation pour Tous Haïti (REPT)

Règlementation : Atténuer les effets de la privatisation ancrée

Dans certains cas, le principal problème de la privatisation vient d'un système privé bien ancré, qui provoque déjà de la ségrégation, des inégalités et d'autres obstacles à la réalisation du droit à l'éducation. Dans ce cas, vos objectifs et vos demandes politiques au gouvernement concerneront probablement le fait de savoir si, et comment, il soutient cette privatisation problématique, à la fois financièrement et en termes de réglementation.

Lorsqu'on parle de réglementation, le tableau 3A suivant peut constituer une liste utile des principales lacunes potentielles, qui pourraient faciliter des pratiques nocives du secteur privé et que votre campagne doit demander au gouvernement de résoudre. Un secteur de l'éducation public qui fonctionne bien est la seule trajectoire réaliste pour atteindre des objectifs plus

larges en matière d'éducation ; mais là où le secteur privé est bien établi, un moyen efficace de le cibler et de limiter les pires excès, notamment en arrêtant le développement et en proposant la fermeture (prudente) des pires écoles, peut être de montrer les lacunes et les besoins de réglementation. Ceci doit être promu en plus du plaidoyer visant à renforcer le secteur public, qui doit être au cœur des efforts visant à prévenir les effets nocifs de la privatisation.

Tableau 3A : Liste des préoccupations majeures au sujet de la supervision et de la réglementation des écoles privées

Préoccupation	Principales préoccupations et lacunes potentielles de la réglementation des prestataires privés
Générale	Mécanisme manquant de personnel et de ressources pour assurer la supervision, la coordination et la réglementation des écoles privées.
Promouvoir des services sociaux importants et des valeurs telles que la citoyenneté	Manque de normes et de procédures de supervision claires pour prévenir les stéréotypes et la discrimination, et/ou écoles privées ne répondant pas à ces exigences par rapport aux : • programme • manuels scolaires et autres supports • pratiques d'enseignement.
Promouvoir la qualité	Lacunes dans l'existence ou l'application de normes minimales de qualité, qui doivent inclure : • Droits et protection des enfants (p. ex., prévention du harcèlement sexuel, châtiment corporel) • Enseignants : Qualifications minimales des enseignants, rapport élèves/enseignant, salaires minimums, conditions d'embauche requises • Infrastructure physique : Classe et équipements des écoles, adaptation nécessaire aux enfants handicapés, sécurité, conditions sanitaires • Matériel et environnement d'enseignement et d'apprentissage : P. ex., manuels scolaires, équipements TIC, outils pédagogiques, bibliothèque • Programme et système d'évaluation conformes aux normes nationales.
Promouvoir la transparence et la lutte contre la fraude	Les écoles privées ne sont pas obligées de fournir et de rendre publiques des informations mises à jour régulièrement, notamment sur les budgets, le taux de réussite, le personnel d'enseignement, l'infrastructure et les profits. Toutes les écoles privées ne sont pas soumises à des audits indépendants réguliers (en termes financiers et de performance) et ne sont pas tenues de rendre les résultats de synthèse publics. Le gouvernement n'a pas ou n'applique pas de sanctions aux écoles privées qui violent les normes et procédures requises, la fermeture étant l'ultime recours. Toutes les écoles privées n'ont pas d'espace officiel pour la négociation et la supervision des parents, comme les associations de parents et d'enseignants avec des droits et des responsabilités clairs. Toutes les écoles privées n'ont pas de système de règlement des plaintes et des réclamations ouvert aux parents et aux élèves.
Promouvoir l'équité et réduire la ségrégation	Le gouvernement ne contrôle pas la pratique concernant les frais de scolarité, notamment la réglementation liée à la transparence des frais et autres coûts, et n'a pas de mécanismes pour veiller à ce que les enfants dont les parents ne sont pas en mesure de payer les frais ne soient pas soudainement retirés de l'école, et/ou toutes les écoles privées ne respectent pas ces normes. Le gouvernement n'a pas de normes pour les mécanismes d'admission afin d'assurer clarté, transparence et non-discrimination dans la sélection ou l'admission des élèves, et/ou toutes les écoles privées ne les respectent pas. Le gouvernement n'a pas envisagé de mécanismes pour lutter contre la ségrégation, comme par exemple des quotas obligatoires pour que des enfants pauvres soient admis dans toutes les écoles privées gratuitement.

Encadré 3: La privatisation de l'éducation en cas d'urgence

Les situations d'urgence, les conflits ou l'instabilité potentielle créent des menaces à la réalisation du droit à l'éducation : Souvent, par définition, la capacité de l'État et les fonctions bureaucratiques peuvent être perturbées, ce qui rend difficiles des tâches telles que la prestation de services d'éducation publics. Il n'est peut-être pas étonnant que plus d'un tiers des enfants et adolescents déscolarisés vivent dans des contextes touchés par l'urgence ou le conflit. Il y a encore besoin de preuves supplémentaires sur le rôle et l'impact des acteurs privés de la prestation des services d'éducation dans de tels contextes, mais les preuves disponibles suggèrent quelques thèmes.

On a souvent besoin d'acteurs non gouvernementaux pour combler les lacunes de l'éducation lorsque des urgences (quelle que soit leur forme) détruisent, réduisent ou grèvent la capacité du gouvernement.

Des preuves montrent que les écoles non étatiques, philanthropiques et confessionnelles jouent un rôle important en tant que prestataires de services d'éducation dans des environnements fragiles qui comblent des lacunes géographiques en termes d'offre ou de main tenue à des groupes marginalisés dont les besoins ne sont peut-être pas satisfaits par l'État. Cependant, des études suggèrent que ces écoles ne sont souvent pas viables à long terme, et qu'elles n'assurent pas une éducation équitable et de qualité pour tous. Au Soudan du Sud, par exemple, une grande partie de l'éducation est fournie par des ONG à but non lucratif, financées par l'extérieur. En Somalie, l'affectation de ressources de communautés privées pour les écoles n'était pas possible pour une grande partie des communautés les plus marginalisées.

Les situations d'urgence, notamment les crises subites, sont souvent utilisées comme occasion de développement massif de la prestation de services privés, souvent sous forme de ce qu'on appelle le « capitalisme de

catastrophe », où des entreprises opportunistes s'engouffrent dans des brèches ouvertes par les catastrophes. Ceci se voit, par exemple, dans la conversion de l'ensemble du district scolaire de la Nouvelle-Orléans en écoles sous contrat gérées par le privé après l'ouragan Katrina en 2005, ou apparemment dans les chiffres importants de PPP désormais approuvés pour fournir des services d'éducation aux réfugiés syriens dans les pays voisins.

Alors qu'une partie de la prestation de services privés peut être un « bouche-trou », ceci doit faire partie d'un plan cohérent de (re) construction de la capacité du gouvernement à fournir des services d'éducation publics et à régler le système éducatif dans son ensemble. Des exemples comme Haïti et la situation des réfugiés syriens montrent le risque d'une prolifération des prestataires privés pour combler les lacunes, certains avec des motivations humanitaires, d'autres plus à la recherche de profits, sans coordination ni réglementation solides dans des contextes où le gouvernement n'est pas en mesure ou échoue de façon chronique à assumer ses responsabilités de supervision. Les problèmes peuvent inclure l'inefficacité venant de la mauvaise coordination, une inégalité importante et une prise de décision non démocratique et de très mauvaise qualité, ainsi qu'une recherche du profit qui relève de l'exploitation. Les acteurs privés doivent coopérer les uns avec les autres et avec l'État, dans la mesure du possible ; il doit y avoir des processus de consultation et de supervision des citoyens, même lorsque l'État lui-même est faible ; les donateurs et les acteurs privés doivent tous deux réfléchir activement à la viabilité à long terme et à la façon de soutenir une plus grande capacité de l'État, notamment en consacrant une partie de l'aide à l'éducation aux situations d'urgence, techniques et financières ; il faut également renforcer les fonctions clés de l'État.

Identification des problèmes avec les PPP

Si votre campagne est axée sur un ou des PPP spécifiques, proposés ou existants, dans le secteur de l'éducation en général, le tableau suivant présente une liste des principaux problèmes à surveiller. Le fait de montrer que ce ou ces PPP existants ou proposés ne répondent PAS à ces normes minimales peut s'avérer utile pour demander à ce qu'un PPP soit interrompu ou qu'il ne soit pas accepté dès le départ.

Tableau 3B : Liste des principales préoccupations par rapport aux accords de PPP

Préoccupation	Question pour les contrats de PPP
Leadership et participation	• Tous les partenaires et les parties intéressées ne sont pas clairement identifiés. Toutes les parties intéressées ne sont pas représentées de façon adéquate dans la prise de décisions par rapport au contrat et à sa mise en œuvre en cours. • Les partenaires ne sont pas choisis au moyen d'une sélection juste et transparente. • Le partenariat n'est pas durable ni adoptable sous une administration politique différente. • Le partenariat n'est pas conforme aux lois, aux politiques relatives à l'éducation et aux réglementations en vigueur.
Équité	• Les bénéficiaires ne sont pas tous choisis au moyen d'une sélection juste et transparente. • Les allocations financières ne sont pas cohérentes avec les politiques, les objectifs, les priorités et les stratégies du gouvernement et/ou avec les principes d'équité.
Attentes et risque	• Les résultats attendus ne sont pas clairement définis (période, quantification des ressources, avantages et risques). • Il y a un manque de sanctions claires pour mauvaise performance ou absence de performance par l'opérateur privé.
Transparence par rapport aux finances	• Le contrat manque de clarté sur la rémunération financière et le profit pour l'opérateur privé. Il n'y a aucune limite (ni plafond) sur les profits potentiels pour l'opérateur privé. Il n'y a aucune limite par rapport à la responsabilité des coûts du gouvernement. • Les mesures inexistantes ne sont pas adéquates pour assurer la transparence des finances et des transactions du projet. Il n'y a aucun audit externe indépendant. • Les mesures existantes ne sont pas adéquates pour prévenir, détecter et sanctionner la corruption. • Les fonds ne sont pas débloqués rapidement selon les allocations de budget.
Transparence par rapport aux opérations	• Il y a un manque de transparence dans l'élaboration des politiques, la gestion et la prise de décisions. • L'information sur les politiques, les programmes, la performance, le budget et les dépenses des projets n'est pas ouverte ni accessible à tous. • Les mécanismes existants sont inadéquats pour assurer l'évaluation du projet par les parties intéressées (bénéficiaires, enseignants, etc.). • Le contrôle ou l'évaluation de la performance et de l'administration du projet ne sont pas suffisamment indépendants, crédibles et réguliers. • Les résultats du contrôle et de l'évaluation ne sont pas ouverts ni largement diffusés.

Source: Adaptation de Raya et al (2013) *Gain or Drain : Understanding Public-Private Partnerships in Education, A Primer*, ASPBAE; added to by the authors

Tableau 3C : Résumé des étapes visant à identifier le changement que vous souhaitez

Étape	Détails
Examinez vos informations	Examinez toutes les informations que vous avez réunies, qui doivent clarifier les principales préoccupations et lacunes.
Énoncez le problème	Élaborez un énoncé qui explique exactement les problèmes que la privatisation crée en termes de réalisation du droit à l'éducation dans votre pays.
Identifiez les objectifs SMART	Énoncez le changement que vous souhaitez apporter sous forme d'objectifs SMART qui résoudraient le problème que vous avez énoncé.
Identifiez la ou les cible (s)	Nous y reviendrons au chapitre 4.
Clarifiez les « demandes » spécifiques	Selon votre cible, exprimez ce que vous leur demanderiez directement de faire pour réaliser le changement (objectifs) que vous cherchez.
Si la cible est le gouvernement : • Réfléchissez à des demandes positives • Élaborez les détails des politiques	Avec des cibles gouvernementales, pensez à présenter les demandes « positives » (« vous devriez faire x ») ainsi que les demandes négatives (« ne faites pas y »). En particulier là où la privatisation ou les PPP sont déjà ancrés ou avancés, pensez aux préoccupations réglementaires ou contractuelles spécifiques que vous pouvez soulever qui permettront de minimiser cette privatisation.
Une fois que vous avez une idée précise des changements que vous souhaitez, il est temps de penser à QUI cibler et QUOI faire pour les apporter.	



Des enfants pendant la pause dans une école gouvernementale au Kenya, 2016

Copyright Anjela Taneja/Campagne mondiale pour l'éducation

Études de cas 3B:

Des écoles privées « à bas coût » de mauvaise qualité obligées de fermer en Ouganda

En 2016, les écoles Bridge International Academies, l'une des plus grosses chaînes d'écoles à but lucratif dans le monde, recevaient l'ordre de fermer 63 écoles en Ouganda à cause des faibles normes en termes d'éducation et de conditions sanitaires. Bridge, fondée par des entrepreneurs américains en 2008, se présente comme une entreprise qui peut répondre aux besoins des enfants pauvres dans les pays du Sud pour une éducation de qualité, tout en créant des profits pour de riches investisseurs : Une présentation aux investisseurs en 2016 a présenté le modèle Bridge de facturation des frais aux parents pauvres pour une éducation peu coûteuse et standardisée comme une « opportunité à plusieurs milliards de dollars ».

Mais les chercheurs et les représentants de la société civile qui ont visité les écoles Bridge ont indiqué de mauvaises infrastructures et des conditions insalubres, des enseignants sous-préparés qui lisent les leçons à partir d'un scénario et une absence de l'apprentissage et autres matériels promis par Bridge. Il y a également eu des signalements de mauvaise paie et de mauvaises conditions pour les enseignants de Bridge.

En avril 2016, le gouvernement ougandais, inquiet du fait que Bridge ne satisfaisait pas aux normes éducatives minimales, a ordonné la fermeture des 63 écoles Bridge du pays. L'entreprise a contesté cette décision en justice, mais cette dernière a été

maintenue par la Cour suprême ougandaise en novembre 2016, le juge ayant décidé que les écoles Bridge offraient des conditions d'apprentissage insalubres, faisaient appel à des enseignants non qualifiés et n'étaient pas correctement accréditées et pensant que le ministère de l'Éducation avait « fait tous les efforts nécessaires pour engager le candidat afin de remédier aux inadéquations dans ses opérations mais le candidat n'a pas pris les mesures adéquates ».

Les militants pour l'éducation en Ouganda, tels que les ONG du forum pour l'éducation (FENU), ont mis au défi les investisseurs de haute volée de Bridge, qui comprend Bill Gates de Microsoft et Mark Zuckerberg de Facebook, de canaliser leurs ressources plutôt dans l'amélioration de l'éducation publique.

Sources: Internationale de l'éducation (<https://www.ei-ie.org/fr/detail/3821/ouganda-la-fili%C3%A8re-de-l%E2%80%99%C3%A9ducation-%C3%A0-but-lucratif-essuie-un-revers-majeur>) ; Global Dashboard (<http://www.globaldashboard.org/2016/09/19/happens-take-bridge-call-visit-schools>) ; The Guardian (<https://www.theguardian.com/global-development/2016/nov/04/judge-orders-closure-low-cost-bridge-international-academies-uganda>) ; The Economist (<http://www.economist.com/news/business/21715695-its-biggest-challenge-may-well-be-financial-bridge-international-academies-gets-high-marks>). Consultés en mai 2017 (pour tous).



Manifestation de masse des élèves des écoles en Espagne pour exiger le droit à l'éducation pour tous les citoyens, 2016.

Image reproduite avec l'aimable autorisation de la coalition Campaña Mundial por a la Educación España.

4. Qui détient le pouvoir ?

Établir une cartographie de vos cibles et de vos alliés

Une fois que vous avez clairement défini QUOI accomplir, il s'agit de réfléchir avec QUI vous allez travailler ou qui vous allez cibler pour atteindre vos objectifs. Il s'agit de déterminer qui sont les personnages les plus actifs et les plus importants en matière de privatisation et d'éducation dans votre pays, et comment les acteurs régionaux ou mondiaux s'engagent directement ou influencent ce qui se passe dans votre pays. Dans ce chapitre, nous passons en revue les types d'acteurs nationaux à considérer – dont vous devrez évaluer le positionnement dans votre contexte directement – et nous examinons les positions sur la privatisation de l'éducation de quelques-uns des principaux acteurs régionaux et mondiaux qui peuvent influencer votre contexte. Nous présentons ensuite quelques outils utiles pour la cartographie et la planification de l'engagement avec ces acteurs.

Les acteurs nationaux

Voici un aperçu des principaux acteurs nationaux à prendre en compte ; les acteurs mondiaux présents dans votre pays font l'objet d'une discussion séparée dans la section suivante.

Le pouvoir exécutif du gouvernement

De toute évidence, votre gouvernement est l'acteur essentiel dans la détermination de la manière dont l'éducation est dispensée dans votre pays, y compris dans la comparaison des rôles des secteurs public et privé. En matière de politique éducative, quelle que soit la décision à prendre, il n'est pas toujours évident au premier abord de savoir où réside le pouvoir dans la branche exécutive. En théorie, l'organe clé des politiques et des opérations est le ministère ou le département responsable du niveau d'éducation qui vous intéresse. Mais en pratique, le président, le Premier ministre, les conseillers ou les ministères chargés du budget tels que le ministère des Finances ou de la Planification peuvent avoir une influence majeure dans la définition de la politique éducative.

Quand il s'agit de privatisation en particulier, des acteurs extérieurs à l'Éducation nationale peuvent jouer un rôle important. Certains gouvernements ont établi un ministère, une commission ou une unité administrative dédiés à la privatisation au sein du ministère des Finances ou du bureau du chef du gouvernement. Dans le cas des PPP, il existe peut-être un service gouvernemental spécialement consacré aux marchés, aux contrats ou aux investissements du secteur privé. Lorsqu'une initiative de privatisation de l'éducation est soutenue par des donateurs, il

y a parfois un ministère chargé des relations avec les partenaires de développement qui sera étroitement associé aux décisions. Vous devriez déterminer quels secteurs du gouvernement participeront aux processus de privatisation de l'éducation aux côtés du ministère de l'Éducation, et établir lesquels seront les plus impliqués.

Il ne faut pas se limiter aux dirigeants politiques et aux décideurs au sein du gouvernement, mais s'intéresser également aux conseillers et aux fonctionnaires qui seront chargés d'élaborer la politique et de la mettre en œuvre. Au ministère de l'Éducation, vous devrez déterminer qui sont les responsables de l'aspect de la privatisation qui vous intéresse, par exemple la délivrance de permis et le contrôle des écoles privées, l'achat de services ou la négociation de nouveaux contrats. Vous pouvez trouver au sein du gouvernement des personnes qui sont favorables au service public, tant parmi les politiques que chez les fonctionnaires, et qui peuvent devenir des alliés fondamentaux. Enfin, vous pouvez également explorer les mécanismes de plainte dans les systèmes administratifs, à exploiter pour soulever des préoccupations.

Le Parlement ou l'Assemblée nationale

Là aussi, on observe de grandes variations dans la manière dont le pouvoir ou l'influence sont détenus et s'exercent au sein d'un organe législatif tel que le Parlement ou l'Assemblée nationale. Dans certains pays, ils peuvent voter des lois même lorsque l'exécutif s'y oppose, tandis qu'ailleurs, ils tendent à approuver automatiquement les lois qui leur sont proposées. En ce qui concerne la privatisation, les assemblées législatives peuvent être en mesure, par exemple, de fixer le financement et les subventions aux écoles privées (par l'établissement ou l'approbation des budgets), de définir la réglementation de l'enseignement privé (à travers l'adoption de nouvelles lois, notamment des lois de régulation de l'ensemble du secteur privé) ou d'exiger des informations de la part de l'exécutif au sujet des accords conclus avec des prestataires privés ou sur leurs activités (à travers des processus parlementaires ou des demandes d'accès à l'information). Elles sont aussi plus sensibles à la pression de leurs électeurs ou de l'opinion publique que certains membres du pouvoir exécutif. La plupart des coalitions de la CME trouvent utile de travailler avec les parlementaires, en partie pour affirmer leur fonction démocratique et représentative au sein du gouvernement, ainsi que pour les renseigner sur la privatisation et ses effets. Bon nombre de parlements disposent de comités de l'éducation (ou similaires) qui peuvent constituer une bonne

voie d'approche pour lancer le débat sur les inquiétudes liées à la privatisation. Vous pourriez appuyer la formation d'un tel comité s'il n'existe pas encore. Il est important, toutefois, de prêter attention aux situations de conflit d'intérêts potentiel, par exemple quand les législateurs eux-mêmes possèdent ou participent à des sociétés privées qui gèrent des écoles ou fournissent d'autres services éducatifs.

Les intellectuels et les faiseurs d'opinions

Des experts et des intellectuels de premier plan qui ne font pas partie du gouvernement (universitaires, groupes de réflexion, chercheurs) peuvent être importants pour exprimer une vision critique. Vous devrez identifier les plus influents et les plus connectés ainsi que ceux qui sont les plus favorables à votre position. Il est aisé d'identifier les universitaires publiés qui partagent votre point de vue en consultant les publications existantes sur la prestation privée de services dans le pays (par une recherche dans Google Scholar) et en trouvant des références dans les médias.

Les opérateurs privés

Les opérateurs privés sont particulièrement influents lorsqu'ils sont organisés en réseau. Les grands opérateurs privés – en particulier ceux qui font partie d'une chaîne régionale ou mondiale – constituent, dans une certaine mesure, leur propre réseau, et leur influence peut être considérable. Et même les petits opérateurs privés locaux ont plus d'influence lorsqu'ils travaillent ensemble, en s'associant par exemple. Les liens avec le gouvernement et l'influence exercée peuvent varier. Certains opérateurs privés (ou leurs associations) sont, par exemple, représentés dans les groupes officiels de planification qui participent à l'élaboration des plans nationaux du secteur de l'éducation ; c'est un risque potentiel de conflit d'intérêts dont vous devez être au courant et que vous voudrez parfois contester.

Les médias

Les médias peuvent être des alliés (c.-à-d. qu'ils peuvent s'allier ou s'associer avec vous pour vous aider à atteindre les objectifs de votre plaidoyer) ou des cibles (c.-à-d. qu'ils peuvent diffuser des récits défendant le secteur privé et allant à l'encontre des buts de votre plaidoyer). Ils peuvent aussi être utilisés de façon tactique dans vos plans de plaidoyer pour réaliser vos objectifs (nous y reviendrons au chapitre 5).

Les médias traditionnels – presse écrite, audiovisuelle et en ligne – peuvent exercer une influence considérable sur différents publics ou cibles. Réfléchissez aussi à quels publics s'adressent les différents médias. Par exemple, la radio communautaire est-elle un bon moyen de communiquer avec les citoyens ? Y a-t-il certains journaux en particulier qui sont lus par ceux qui sont au pouvoir ? Vous constaterez parfois que de nombreux médias n'ont pas le temps ou l'expertise suffisante pour contester le discours pro-privatisation, et qu'ils acceptent, par exemple, l'idée que le « choix des écoles » est une chose positive, sans en appréhender la véritable signification ni ce que cela représente. Différents membres de la CME ont remarqué que le fait de collaborer avec certains groupes particuliers de journalistes pour les informer et les engager comme alliés pouvait apporter des avantages considérables. D'autres estiment que la collaboration avec les

médias traditionnels – en particulier lorsqu'ils sont en grande partie contrôlés par l'État – ne produit pas de résultats qui en valent la peine, et ils préfèrent, par exemple, utiliser les outils des médias sociaux pour communiquer directement avec les publics ciblés.

Les organismes de réglementation, les commissions, les organes des droits de l'homme

Il y a peut-être dans votre pays des organismes officiels indépendants du gouvernement (en théorie ou en pratique), qui prennent des décisions sur des questions liées à l'éducation ou aux droits humains. Ces entités s'impliqueront d'autant plus si vous les invitez activement à participer : pour ce faire, vous pouvez leur présenter des rapports et des données probantes au sujet de la privatisation, formuler des réclamations précises ou demander un examen des décisions du gouvernement, des lois ou des politiques, ou encore des opérations du secteur privé. Leurs règles ne sont pas toujours contraignantes, mais même quand elles ne le sont pas, elles peuvent exercer une influence importante.

La société civile

Les structures organisées de la société civile – dans le secteur éducatif ou en dehors – peuvent devenir de puissants alliés. Parmi ces groupes, il convient notamment de prendre en compte les syndicats et les organisations d'enseignants, les associations de parents, de jeunesse ou d'étudiants, et les ONG et les OSC œuvrant dans le domaine de l'éducation. (Vous trouverez plus d'informations sur les enseignants et les jeunes plus loin.) En dehors du secteur de l'éducation, des groupes de défense des droits de l'homme peuvent également s'inquiéter des répercussions de la privatisation de l'éducation sur les droits. Il existe peut-être aussi des organisations qui se focalisent sur la privatisation en général ou sur l'utilisation transparente des fonds publics, ou qui représentent des groupes lésés de façon disproportionnée par la privatisation (par exemple, des organisations de femmes). Tous ces groupes pourraient constituer des alliés essentiels dans la résistance à des lois, des politiques et des contrats préjudiciables. Le travail sur la privatisation peut offrir une bonne occasion de nouer de nouvelles alliances.

Les enseignants

Les enseignants expérimentent directement les effets de la privatisation et ont une vision unique de la façon dont cela affecte les enfants et les jeunes. Pour beaucoup d'opérateurs privés, surtout dans la catégorie des écoles « à bas coût », l'enseignement est perçu comme une profession sous-qualifiée, mal payée et peu sûre. C'est non seulement une violation des droits des enseignants, mais aussi une grave menace pour la qualité de l'éducation. La voix des enseignants – du privé comme du public – dans les débats sur la privatisation est cruciale, et le syndicat national des enseignants de votre pays pourrait être un allié significatif.

Les associations de jeunesse

Un type d'organisation de la société civile est particulièrement pertinent, à la fois en raison de l'investissement personnel de ses

membres dans l'éducation et de leur rôle potentiel d'agents du changement : il s'agit des associations de jeunesse et d'étudiants. Identifiez les forums où les jeunes gens se réunissent et expriment leurs propres vues sur l'éducation.

L'association nationale des entreprises ou les chambres de commerce

Ces structures sont parfois des alliés inattendus, car beaucoup d'entreprises comptent sur les gouvernements pour investir dans l'éducation de base de bonne qualité. Cela vaut la peine de tâter le terrain avec eux, car ils peuvent avoir des opinions très différentes de celles des opérateurs de l'enseignement privé.

Les tribunaux

En fonction du contenu des lois et de la Constitution de votre pays, et selon vos tactiques – ou celles des groupes favorables à la privatisation, les tribunaux nationaux peuvent représenter des acteurs importants. Votre décision de les impliquer et leur probable positionnement ne dépendront pas uniquement de la loi existante, mais également du degré d'indépendance de la justice ainsi que de la prise de conscience et la sensibilisation des avocats et des juges à l'égard du droit à l'éducation et de la privatisation – s'ils s'engagent activement, vous devrez peut-être sensibiliser le système judiciaire aux inquiétudes liées aux droits dans le contexte de la privatisation.

Les citoyens et les communautés

Les citoyens et les communautés – en particulier les parents, les enfants et les jeunes – sont des acteurs essentiels. Les personnes les plus touchées par la privatisation doivent se faire entendre dans les débats et les prises de décisions concernant le rôle des acteurs privés dans l'éducation. La difficulté réside peut-être dans le manque d'organisation de ces groupes, qui entrave leur capacité à exprimer leurs inquiétudes ou à peser dans les débats. Votre coalition ou vos alliés pourront s'efforcer de contribuer à organiser ces groupes. Selon le contexte, vous préférerez peut-être vous engager intensivement dans certaines communautés, ou au contraire mobiliser un large soutien à travers le pays. Cela déterminera l'approche que vous utiliserez pour organiser et mobiliser dans votre pays. Nous y reviendrons plus en détail aux chapitres 5 et 6.

Les acteurs et les influenceurs au niveau mondial

Les positions de certains acteurs mondiaux sur la privatisation peuvent légèrement varier selon les personnes qui dirigent ou représentant cette institution, et leurs positions divergent parfois un peu dans votre pays par rapport à un pays voisin. Vous devrez toujours réfléchir à l'influence, aux actions et aux positions spécifiques des acteurs mondiaux quand ils s'engagent dans votre pays. Toutefois, on peut caractériser certaines positions institutionnelles générales. Nous présentons ici les types d'acteurs mondiaux les plus importants, et la figure 4A aide à comprendre la position de certains des principaux acteurs mondiaux sur la privatisation de l'éducation. En réfléchissant à l'impact de ces acteurs dans votre pays, il faut se rappeler que les plus ardents défenseurs de la privatisation sont souvent organisés en réseau,

financent mutuellement leurs projets et mènent des recherches en appui à leurs travaux respectifs.

Les institutions multilatérales

Les institutions multilatérales – régionales et mondiales – peuvent exercer une forte influence dans votre pays, à la fois comme forums de débat et comme structures d'établissement des normes, et – souvent aussi – en tant que donateurs et partenaires au développement. Dans le secteur de l'éducation, les trois organes les plus importants sont l'UNESCO, le Partenariat mondial pour l'éducation (PME) et la Banque mondiale.

L'UNESCO est l'organisme mondial de surveillance de l'éducation et de l'ODD4 ; c'est un organe démocratique composé de 195 membres dont les avis divergent sur la privatisation, et il est difficile de caractériser clairement sa position. L'UNESCO a exprimé des préoccupations au sujet de la privatisation, mais a aussi manifesté un certain appui et conclu des partenariats avec des prestataires privés à but lucratif dans différents contextes.

● **Trouver l'information :** Vous pouvez trouver la page de votre pays – avec un lien vers les documents de l'UNESCO relatifs à la programmation par pays ici : <http://fr.unesco.org/countries>.

Le PME est le principal mécanisme par lequel les donateurs, les gouvernements du Sud, la société civile et les autres acteurs intéressés se retrouvent pour discuter et coordonner l'aide à l'éducation dans les pays à faible revenu ; si votre pays reçoit des fonds du PME, ses discussions et ses politiques peuvent vous intéresser. La grande majorité des fonds du PME est consacrée aux systèmes d'éducation publique et soutient les plans sectoriels nationaux de l'éducation. Si des prestataires privés sont inclus dans ces plans (comme à Haïti par exemple), ils bénéficient des fonds du PME. La plupart des membres du conseil d'administration et des comités du PME défendent l'éducation publique ; on dénombre quelques supporters de la privatisation comme le DfID, la Fondation Vitol et la Banque mondiale, mais ceux-ci sont largement tenus en échec par les représentants des OSC, dont l'Internationale de l'Éducation. Le financement privé dans le domaine de l'éducation risque de devenir une question très controversée au sein du PME dans les années à venir, surtout avec son nouveau cadre de mobilisation et d'allocation de financements.

● **Trouver l'information :** Vous pouvez trouver la page de votre pays – avec les accords de subvention du PME – sur le site internet du PME à l'adresse : <http://www.globalpartnership.org/fr/about-us/developing-countries>. Si vous souhaitez vous engager davantage ou obtenir plus d'information, adressez-vous aux deux membres du Conseil d'administration du PME qui représentent la société civile du Sud au sein du Conseil : le groupe des OSC2. La CME peut vous mettre en contact avec les représentants actuels des OSC2.

La Banque mondiale est de loin le principal donateur de l'enseignement primaire et secondaire dans le monde ; elle est aussi un ardent promoteur de la privatisation. Cela n'apparaît pas nécessairement dans la proportion du financement consacrée aux programmes en lien avec la privatisation – la plupart des fonds vont toujours à l'éducation publique – mais cela apparaît à l'évidence dans les publications et les recommandations politiques de la Banque mondiale, ainsi que dans sa programmation. La Banque a notamment toujours plaidé pour la prestation privée des services publics en général, et continue de répéter que les écoles privées à bas coût « tendent » à être meilleures que les écoles publiques, une affirmation pourtant réfutée par des recherches indépendantes. Un certain nombre de programmes de la Banque soutiennent les opérateurs privés, les systèmes de chèques, etc. Cela fait de la Banque une source d'influence puissante en matière de privatisation, en particulier dans les pays où elle fournit des programmes d'éducation à grande échelle. La SFI, sa branche consacrée aux investissements privés, investit très activement dans l'enseignement privé, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire.

● **Trouver l'information :** Pour trouver des documents sur les programmes d'éducation de la Banque mondiale en cours dans votre pays, rendez-vous sur la page d'accueil des programmes et projets d'éducation de la Banque mondiale à l'adresse <http://www.worldbank.org/en/topic/education/projects>, et recherchez le nom de votre pays. Découvrez les projets de la SFI en visitant le site <https://disclosures.ifc.org>, ou allez sur la page d'accueil et consultez la rubrique « Solutions » puis « Expertise » et « Health and Education », puis naviguez jusqu'aux projets éducatifs pour trouver des descriptions de certains « projets phares ».

Les donateurs bilatéraux

Les donateurs bilatéraux sont bien sûr plus pertinents dans les pays à faible revenu et les pays tributaires des donateurs, généralement en proportion de l'ampleur de leur financement, bien que le donateur qui assume le rôle de « coordinateur » pour l'éducation ait également une influence. Mais notez que, même dans les pays où l'engagement des donateurs dans le secteur de l'éducation est minime, ces derniers peuvent avoir un effet disproportionné, par exemple, au travers du financement d'un programme de privatisation de premier plan. L'un des principaux donateurs bilatéraux, le ministère britannique du Développement International (DfID) est l'un des partisans les plus actifs des différentes formes de privatisation de l'éducation. Bien que la plupart des programmes d'éducation du DfID continuent à soutenir l'éducation publique, on note une tendance inquiétante d'appui à la privatisation, y compris aux écoles privées « à bas coût » et aux systèmes de chèques – même si le DfID a lui-même commandité une étude de recherche indépendante qui a conclu que les écoles privées à bas coût présentaient peu ou pas d'avantages. USAID a une longue tradition d'engagement avec le secteur privé et d'établissement de partenariats public-privé, et montre un certain intérêt pour cette approche dans le secteur

de l'éducation. D'autres donateurs bilatéraux font preuve d'un soutien moins explicite, même s'il est intéressant de noter que les entités appuyées par les gouvernements qui soutiennent l'investissement privé dans les pays à revenu intermédiaire et à faible revenu – tels que le groupe britannique CDC – sont de plus en plus favorables à ce type d'investissement dans le secteur de l'éducation.

● **Trouver l'information :** En consultant les données de votre pays sur le système de notification des pays créanciers de l'OCDE à l'adresse <https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=7f62aace-80b6-4f79-88ab-efdo81d67a6e&themetreeid=3>, vous verrez quels donateurs sont les plus actifs dans le secteur de l'éducation dans votre pays. Vous pouvez ensuite contacter des représentants des bailleurs de fonds dans votre pays, consulter la page de votre pays sur leur site internet, ou – le cas échéant – vous rapprocher via la CME de la coalition dans ce pays donateur pour trouver de l'information.

Les opérateurs et les investisseurs privés multinationaux

Inévitablement, les sociétés multinationales privées – y compris les chaînes d'écoles – qui sont de plus en plus présentes dans les pays du Sud, ainsi que leurs investisseurs, défendent vigoureusement la privatisation et représentent des acteurs clés dans les pays où elles opèrent. Le PME a récemment publié un article citant 28 investisseurs ou fonds privés actifs dans ce domaine ; parmi eux, un certain nombre investissent dans le même groupe d'opérateurs privés : ils sont répertoriés dans le tableau 4A ci-dessous. Les chaînes d'écoles à but lucratif les plus connues sont Bridge International Academies, Omega Schools et APEC. Beaucoup de ces entreprises ont des ambitions à l'échelle mondiale et visent à se développer dans l'ensemble de la gamme des services d'éducation. Pearson, par exemple, la plus grande multinationale au monde dans le domaine de l'éducation, cherche désormais à retirer des bénéfices en investissant dans la production de tests normalisés pour évaluer les élèves, la notation des tests, les logiciels, les matériels, et maintenant les écoles elles-mêmes, depuis la qualification des enseignants jusqu'aux programmes scolaires, et possède et exploite de façon croissante ses propres établissements de formation. Au travers de son fonds pour l'apprentissage abordable (Affordable Learning Fund, PALF), Pearson a investi financièrement dans un grand nombre de chaînes d'écoles privées à bas coût et à but lucratif, en déclarant que l'éducation était l'un des « grands secteurs de croissance du 21^e siècle ». D'autres sociétés peuvent être actives dans votre pays, parfois en partenariat avec des entreprises locales.

● **Trouver l'information :** Vous pouvez faire des recherches sur des écoles individuelles et lire les rapports des médias pour déterminer quels opérateurs sont actifs et s'ils font partie d'une grande chaîne.

Table 4A: a list of some of the private actors investing in education in the Global South

Fondations privées (NB : Y compris celles qui investissent dans l'éducation publique ou privée)	Investisseurs ou fonds privés axés sur les rendements financiers	Investisseurs ou fonds privés axés sur l'« impact »
• Fondation Dell • Fondation Ford • Carnegie Corporation • Fondations Open Society • Fondations de la Deutsche Bank • Fondation MacArthur • Fondation Hewlett • Partnership for Higher Education in Africa • Fondation Rockefeller	• Emerging Capital Partners • Oasis Capital Ghana • Metier • New Enterprise Associates • Fanisi Capital • AfricInvest • Schulze Global Investments • The Abraaj Group • TPG • Actis • MITC Capital • Development Partners International • Kaizen PE • Richard Chandler Corporation • GroFin Africa Fund • Gray Ghost Ventures • Sequoia Capital • Spark Capital • Pearson Affordable Learning Fund	• Novastar Ventures • Echoing Green • Omidyar Network Fund • Schools and Education Impact Investment Fund of South Africa • Learn Capital • Song Investment Management Company • Acumen Fund • XSML • Educate Global Fund

Les organismes mondiaux et régionaux de protection des droits

L'Organisation des Nations Unies et les organes régionaux de contrôle de l'application des traités relatifs aux droits humains sont des comités composés d'experts indépendants qui surveillent la mise en œuvre des grands traités internationaux relatifs aux droits humains. Les États sont tenus de respecter, protéger et appliquer les droits énoncés dans les traités qu'ils ont signés, et de rendre compte périodiquement de leurs progrès aux organes concernés. Au sein des Nations Unies, le Comité des droits de l'enfant (CRC) et le Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CESCR) ont exprimé leurs inquiétudes au sujet de l'impact de privatisation de l'éducation sur les droits. Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'éducation – qui est nommé par le Conseil des droits de l'homme et a pour mandat de se rendre dans les pays, d'enquêter sur les allégations et de soumettre des rapports annuels – a exprimé des opinions critiques sur la privatisation à la fois dans les rapports par pays et dans les rapports annuels généraux. Le tableau 5B dans le chapitre suivant donne plus de détails sur ces comités. Quand ces comités contestent l'attitude de votre gouvernement à l'égard de la privatisation de l'éducation dans votre pays, ou formulent des recommandations, cela peut fournir une impulsion majeure à une campagne ou un catalyseur de l'action.

● **Trouver l'information :** Voir dans le tableau 5B du chapitre suivant une liste des organismes mondiaux et régionaux, les textes pertinents des traités et l'adresse des sites internet.

Les défenseurs des droits de l'éducation dans le monde

Sans surprise, la CME, l'IE et des alliés comme l'initiative Droit à l'éducation (RTE) et le Réseau international pour les droits économiques, sociaux et culturels (Réseau-DESC) se sont activement opposés aux initiatives de privatisation qui violent le droit à l'éducation ou menacent les avancées vers la pleine réalisation de ce droit. Il est peu probable que ces organisations aient une influence déterminante sur votre gouvernement national, mais elles ont toutes publié des rapports et des déclarations qui pourront vous servir dans votre plaidoyer, et elles pourront parfois vous apporter une aide concrète pour vos campagnes nationales..

● **Trouver l'information :** Vous pouvez contacter ces alliés directement si vous les connaissez déjà, ou demander à la CME ou à votre réseau régional de l'éducation de vous aider à rencontrer les organisations pertinentes.

Figure 4B: Quelques acteurs mondiaux et le soutien à la privatisation de l'éducation

Remarque : Ce graphique montre quelques-uns des donateurs et des acteurs internationaux les plus actifs ainsi que leur position à l'égard de la privatisation de l'éducation



Promoteurs actifs de la privatisation	• Banque mondiale • DfID (Royaume-Uni) • Ministère des Affaires étrangères (Pays-Bas) • Banque asiatique de développement (BASD) • Opérateurs et investisseurs privés
Favorables à la privatisation	• USAID (USA)
Neutres ou divisés	• PME • BMZ (Allemagne) • UNESCO
Sceptiques à l'égard de la privatisation	
Très inquiets au sujet de la privatisation	• CRC ONU • CDESC ONU • Conseil des droits de l'homme et Rapporteur Spécial des Nations Unies • CME, IE, RTE, Réseau-DESC

j) Une demande déposée au titre de l'accès à l'information a révélé l'existence d'un investissement de près de 1,6 million de dollars en faveur de Bridge entre 2015 et 2016 par l'intermédiaire de contributions au fonds Novastar East Africa Fund. La ministre Lilianne Ploumen a affirmé que ce « soutien indirect est destiné à compenser la faiblesse des systèmes d'éducation publique dans ces pays ».

Cartographie du pouvoir

Pour comprendre quels acteurs influent sur les décisions relatives à la privatisation de l'éducation dans votre pays et utiliser ensuite cette compréhension pour planifier votre plaidoyer, vous pouvez réaliser une carte du pouvoir. Il y a différentes façons de procéder, et cette section présente une approche qui vise à rendre compte à la fois du pouvoir direct dans la prise de décisions, et du pouvoir relationnel qui provient de l'influence exercée par un groupe sur un autre. Il faut se rappeler que, pour qu'une campagne soit réussie, votre carte du pouvoir ne doit pas être statique, mais au contraire dynamique. Autrement dit, au fur et à mesure de la montée en puissance et de l'influence grandissante de votre campagne, vos alliés devraient devenir plus influents, et la position de vos cibles et vos influenceurs devrait évoluer. La façon d'y parvenir est traitée dans les chapitres 5 et 6.

Établir la liste de vos acteurs

Passez en revue les catégories ci-dessus, en consultation avec votre réseau, et relevez les acteurs les plus actifs et les plus potentiellement influents dans le secteur de l'éducation, en particulier par rapport à la privatisation. Dans cette première étape, vous n'avez pas besoin de réfléchir à l'ampleur ou à la nature de leur influence, ni à leur position – contentez-vous de les identifier. Répondez par exemple aux questions suivantes :

- Qui dans le gouvernement prend des décisions qui auront un impact sur les politiques liées à la privatisation et aux finances ?
- Quels acteurs – dans le gouvernement ou des institutions officielles ou en dehors – ont le plus d'influence sur les décisions du gouvernement liées à l'éducation ?
- Quels membres de l'Assemblée nationale ou du Parlement s'impliquent dans l'éducation ?
- Quels acteurs multilatéraux sont visibles ou actifs dans votre pays ?
- Quels donateurs et quels opérateurs privés sont présents dans le secteur de l'éducation ?
- Quels cercles de réflexion, quels universitaires, quels groupes de la société civile, quels médias s'engagent sur les questions relatives à l'éducation, la privatisation ou les rapports du gouvernement avec le secteur privé ?
- Qui sont les personnes les plus touchées par la privatisation de l'éducation dans votre pays ?

Réaliser votre carte

Reportez-vous à la figure 4D sur la page 52 qui propose un exemple de carte du pouvoir. Il s'agit d'un carré avec deux lignes – horizontale et verticale – qui se croisent au centre, créant ainsi quatre carrés. La ligne verticale représente le pouvoir croissant, avec différents degrés, de haut en bas :

- En haut : Dispose des pleins pouvoirs de décision
- Participe activement aux prises de décisions
- Exerce une influence importante sur les décideurs
- Exerce une influence sur les décideurs
- Se fait entendre dans les débats
- En bas : N'est pas entendu

La ligne horizontale représente l'ampleur de l'appui à votre position, en passant par les degrés suivants, de gauche à droite :

- À l'extrême gauche : Fermement et activement opposé
- Opposé
- Tendance à s'opposer
- Tendance à appuyer
- Favorable
- À l'extrême droite : Fermement et activement favorable

Cartographier vos acteurs

Après avoir créé votre carte, vous pouvez intégrer la liste de vos acteurs en les positionnant selon l'ampleur de leur appui à votre position et leur degré d'influence. Si vous ne connaissez pas la position d'un acteur donné sur votre thème, utilisez votre intuition, ou – pour le moment – placez-les en position neutre, sur la ligne centrale. Il peut être utile de cartographier les groupes suivants séparément, par exemple en les différenciant avec différents symboles ou couleurs.

1. Décideurs : En fonction de votre thème, ce sont des décideurs à l'échelon national, régional, local ou une combinaison des différents niveaux. Si possible, essayez de descendre au-delà des institutions pour examiner les personnes individuellement et déterminer qui a un pouvoir réel, pas seulement théorique, s'agissant de prendre des décisions pertinentes pour vos objectifs de plaidoyer. Si un acteur a le pouvoir de prendre une décision à lui seul, indépendamment des autres, il dispose des pleins pouvoirs de décision ; sinon, intéressez-vous au groupe d'acteurs qui prennent la décision conjointement.

2. Groupes organisés : Ensuite, vous devez examiner ceux qui ont le pouvoir ou une influence sur les décideurs. Les groupes organisés peuvent être favorables ou opposés à votre position, ou faire preuve de neutralité. Qui a une certaine influence, voire une forte influence ? Quelles voix sont entendues et lesquelles ne le sont pas ?

3. Groupes non organisés : Les groupes « non organisés » pertinents sont ceux qui sont touchés par l'aspect de la privatisation qui vous concerne. Cela pourrait être les parents, les enfants ou les groupes particulièrement touchés. Tant qu'ils ne sont pas organisés, ces groupes ont probablement une faible influence – mais qui pourrait grandir considérablement s'ils s'organisent. Nous y reviendrons plus en détail au chapitre 5.

Si vous les connaissez, il est utile aussi de cartographier les liens forts (alliances) qui existent entre les différents acteurs en les reliant par des lignes sur la carte.

Décider de vos cibles, vos alliés et vos « influenceurs »

C'est le moment de décider qui vous devez influencer, et avec qui vous voulez travailler. Vos tactiques dépendront étroitement de cette décision, et en pratique vous devrez parfois revenir sur cette question au moment de déterminer le QUI et le COMMENT. (À ce propos, voir aussi le chapitre 5.) Dans un monde idéal, vous devriez voir un coin très encombré dans le carré de droite supérieur, avec une foule d'acteurs très influents et très favorables à votre position ! En réalité, ce n'est probablement pas le cas ; en regardant où les acteurs sont positionnés sur votre carte, vous pouvez établir plusieurs catégories :

- **Cible(s)** – Ce sont les décideurs que vous devez influencer pour atteindre vos objectifs ; ils doivent avoir le pouvoir décisionnel, même si leur position à votre égard n'est pas très favorable.
- **Alliés** – Ce sont les groupes avec qui vous allez travailler dès le début ; à ce titre, ils doivent être en accord avec votre position – ou du moins la soutenir, si vous pensez que leur forte influence les rend précieux et qu'ils pourraient être encouragés à s'aligner plus étroitement encore sur votre position.
- **Adversaires ou opposants** – Parmi vos opposants, quels sont ceux dont vous devez particulièrement tenir compte ? Autrement dit, qui est à la fois influent et opposé à votre position ?
- **« Influenceurs » et partisans** – Si vous avez des cibles qui sont assez favorables, ou des alliés qui sont très influents, ces groupes ne sont pas très importants pour vous. Mais sinon, vous devrez identifier des groupes – qu'ils soient déjà organisés ou non – que vous et vos alliés pouvez raisonnablement impliquer (et peut-être organiser), et qui pourront à leur tour contribuer à influencer les cibles de votre choix. En pratique, cette question est étroitement liée à celle de la tactique. Vous devrez peut-être aller et venir entre cette question et celles qui figurent dans le chapitre 5.

Il est intéressant aussi d'indiquer sur votre carte les déplacements souhaités des acteurs : qui doit devenir plus favorable, ou plus influent, pour que vous puissiez atteindre vos objectifs ? Si vous le souhaitez, vous pourrez régulièrement modifier ou refaire votre carte du pouvoir durant la campagne, pour voir qui a évolué, et déterminer si vous contribuez à réaliser les changements que vous recherchez.

Tableau 4C : Résumé des étapes à suivre pour identifier les cibles, les alliés et les autres acteurs

Étape	Détails
Répertorier et rechercher les acteurs pertinents	En vous aidant des informations contenues dans ce chapitre, établissez une liste des acteurs les plus pertinents – au plan national et mondial – par rapport à la question de la privatisation et aux changements que vous souhaitez obtenir. Si nécessaire, faites des recherches complémentaires afin de déterminer leur (probable) position à l'égard des changements auxquels vous aspirez.
Cartographier les acteurs	Placez ces acteurs sur une carte en fonction de leur influence et de leur degré actuel d'appui au changement que vous recherchez (sans oublier que les deux caractéristiques peuvent évoluer). Indiquez également sur la carte les relations qui les unissent.
Déterminer des cibles	Décidez qui sont les acteurs à cibler pour provoquer le changement souhaité.
Identifier les principaux alliés	Décidez qui seront vos principaux alliés parmi les acteurs qui ont une position très proche de la vôtre et qui sont en mesure d'exercer une influence ou d'atteindre des publics importants.
Identifier les partisans et les adversaires potentiels	Identifiez les groupes susceptibles de vous soutenir – dont l'appui serait bénéfique, et avec qui vous pourriez collaborer – ainsi que les principaux opposants dont vous devez tenir compte.
Vous êtes prêt maintenant à réfléchir COMMENT influencer sur vos cibles et atteindre vos objectifs.	

Études de cas 4A :

La Banque asiatique de développement promeut la privatisation aux Philippines

Des recherches menées par la coalition E-NET Philippines, membre de la CME, et le réseau régional ASPBAE font ressortir l'influence majeure de la Banque asiatique de développement sur le développement des partenariats public-privé (PPP) dans le secteur de l'éducation aux Philippines.

Comme la Banque mondiale et d'autres banques régionales de développement, la BASD a utilisé ses programmes dans les pays où elle est présente pour encourager les PPP par divers moyens, dont les suivants : exiger la formation de PPP comme condition de prêt (conditionnalité) ; fournir des conseils stratégiques et une assistance technique qui favorisent les PPP¹³ ; et utiliser ses fonds publics pour soutenir les entreprises du secteur privé qui participent à des projets de PPP. Dans sa stratégie 2020, la BASD indique que « dans tous ces domaines, la Banque étudiera la possibilité de créer de nouvelles approches et de nouveaux instruments impliquant des partenariats public-privé » (p. 20). Aux Philippines, où la présence des PPP dans le secteur éducatif est

particulièrement massive et ancienne, cet appui a été très marqué.

Les Philippines ont commencé dès les années 1970 à établir un système de chèques PPP, qui fournit des fonds publics aux élèves des écoles secondaires pour qu'ils puissent étudier dans des écoles privées. Ce programme est intitulé *Education Service Contracting* (ESC). Au cours des deux dernières décennies, et notamment en 2010, le gouvernement a considérablement élargi la portée du programme ESC, qui concerne désormais plus d'un million d'étudiants. Il semble que l'ESC a entraîné et renforcé la ségrégation et la discrimination dans l'enseignement, avec un examen par la Banque mondiale notant « des insuffisances... liées à l'équité » et démontrant que l'ESC ne parvient pas à atteindre les plus pauvres, car seules les familles relativement prospères peuvent compléter les chèques financés par les subventions publiques avec leurs propres fonds¹⁴. Malgré ces constatations troublantes,

¹³ Voir les références dans Romero, M. J. (2015). *What lies beneath? A critical assessment of PPPs and their impact on sustainable development*. <http://www.eurodad.org/files/pdf/1546450-what-lies-beneath-a-critical-assessment-of-ppps-and-their-impact-on-sustainable-development-1450105297.pdf>

¹⁴ Banque mondiale, (2011) Philippines : Private Provision, Public Purpose, a review of the government's Education Service Contracting Program

le gouvernement a poursuivi sa marche vers une plus grande implication du secteur privé dans le système public d'éducation et, en 2013, a introduit le système de chèques SHS pour subventionner les élèves des lycées privés.

La BASD est un partenaire de financement majeur de l'éducation de base aux Philippines et a grandement facilité l'expansion des chèques SHS. L'appui de la BASD aux chèques PPP comprenait un accord, en 2011, pour un programme d'assistance technique dans le secteur de l'éducation de 1,5 million de dollars ; en 2014, un prêt de la BASD d'un montant de 300 millions de dollars US était

centré sur les lycées et incluait le financement du programme de chèques SHS. Ces conseils et ces formules de prêt faisaient partie d'une politique explicite de soutien de la BASD à la participation du secteur privé dans l'éducation, telle qu'énoncée dans ses documents de politique. Malheureusement, c'est le système scolaire des Philippines qui continue à subir les résultats de cette expérimentation, en dépit des preuves montrant que cette politique est source d'injustice et de ségrégation.

Source: ASPBAE (à paraître en 2017)

EXERCICE 4A:

Création d'une carte du pouvoir

1. Dessinez une carte du pouvoir vierge comme décrit plus haut. (Voir également l'exemple de carte dans l'exercice 4B)
2. Lisez le scénario décrit ci-dessous. (C'est un exemple fictif, fondé sur la situation réelle d'un pays par de nombreux aspects.) Votre coalition a découvert qu'un prêt auprès d'une banque régionale de développement présentait des aspects préoccupants – en particulier les éléments ayant trait à la privatisation – et a l'intention de demander le retrait ou la modification des principales exigences de privatisation associées au prêt.
3. Utilisez les informations du scénario pour créer une première carte du pouvoir dans la perspective de votre campagne. Si vous n'avez pas assez d'informations pour positionner certains acteurs, indiquez une plage de positions dans laquelle ils pourraient se situer.
4. Ajoutez les principaux acteurs à la carte, en faisant la distinction entre les suivants :
 - Cibles
 - Groupes organisés
 - Groupes non organisés.
5. Notez :
 - les autres questions auxquelles vous devrez répondre pour placer correctement tous les intervenants sur la carte ;
 - les acteurs qui ne sont pas mentionnés dans le scénario mais qui peuvent être pertinents.

Adaptation pour un atelier

- Dans le cadre d'un atelier, vous pouvez utiliser le scénario ci-dessus, ou profiter de l'occasion pour explorer votre propre contexte national et entamer votre processus de planification.
- Répartissez les participants en groupes d'environ 4 personnes et demandez à chaque groupe de préparer une carte du pouvoir vierge (étape 1).
- Si vous travaillez avec le scénario ci-dessus, présentez-le aux participants et demandez-leur de suivre les étapes 2 à 5.
- Si vous choisissez d'explorer votre propre contexte, demandez d'abord aux groupes d'identifier toutes les parties prenantes à ajouter à la carte. Vous pouvez vous regrouper à ce moment-là pour établir une liste commune.
- Les groupes pourront ensuite exécuter les étapes 3 et 4, puis noter les questions qui restent sans réponse pour finaliser entièrement la carte (étape 5, point 1)
- Quand tout le monde est réuni, demandez aux différents groupes d'ajouter différents acteurs à la carte ; l'ensemble du groupe peut discuter pour déterminer s'il est d'accord avec le placement.
- Lorsque la carte est terminée (autant que possible), discutez des questions de l'étape 5, en mettant en lumière les recherches complémentaires à effectuer pour produire une carte du pouvoir initiale fiable.

Scénario pour l'exercice 4B:

L'éducation de base dans le pays J est supervisée par le ministère de l'Éducation, qui est chargé de l'enseignement de base, de l'enseignement secondaire et de l'éducation non formelle. Le ministère est officiellement responsable du contrôle, de la réglementation et de la supervision des 40 336 écoles publiques primaires et secondaires du pays, et de la réglementation et de la supervision de 7 444 écoles privées.

La banque régionale de développement (BRD) propose au pays J un grand emprunt pour le secteur de l'éducation de base, qui est conditionné à des « réformes » de privatisation (PPP, gestion privée des écoles publiques, concurrence accrue) auxquelles votre coalition s'oppose. Les conditions du prêt sont définies par la BRD, le ministère des Finances et de la Planification, et le ministère de l'Éducation. Elles sont présentées pour discussion et conseils au Groupe de coordination des donateurs, qui est actuellement coprésidé par l'UNICEF et l'Australie. L'UNICEF a récemment publié conjointement avec la banque régionale de développement une étude faisant l'éloge du rôle des PPP dans le domaine de l'éducation. L'agence de développement de l'Australie a annoncé son intention de continuer à utiliser les fonds de ses propres donateurs pour soutenir les écoles publiques et le développement des capacités du ministère de l'Éducation.

Au cours des préparatifs initiaux du prêt, la BRD et le ministère des Finances et de la Planification ont bénéficié du soutien du Centre des partenariats public-privé, un organisme sans but lucratif financé par des entreprises du secteur privé. Le Centre des PPP a publié des rapports favorables aux propositions.

Le Syndicat national des enseignants entretient une relation raisonnable, mais pas très étroite, avec le ministère de l'Éducation ; il s'est élevé avec vigueur contre la proposition. Le Conseil de l'enseignement national est l'organisme officiel qui élabore les normes et supervise les qualifications des enseignants ; le ministère le consulte à propos de nombreuses réformes de l'éducation, mais le Conseil n'a pas encore dévoilé sa position.

L'Union nationale des étudiants est un corps bien organisé avec une voix forte dans les médias et une influence auprès du ministère de l'Éducation ; elle ne s'est pas encore prononcée sur cette proposition de prêt, mais s'était opposée à des initiatives de privatisation dans trois universités publiques l'année dernière.

Des recherches antérieures effectuées par votre coalition et des ONG nationales de protection des droits de l'homme ont permis de découvrir différentes communautés qui ont subi de graves répercussions négatives des PPP dans l'éducation. Ces travaux ont attiré l'attention médiatique, en particulier dans le réseau des stations de radio communautaires. La principale chaîne nationale tend à être favorable à la position du ministère des Finances et de la Planification.

D'autres ONG nationales sont concernées, notamment le réseau national de l'enseignement non formel (National Non-Formal Education Network, NNEW) dont les membres gèrent des centres d'éducation non formelle dans le cadre d'un contrat avec le gouvernement, et le réseau de surveillance des financements Funding Watch Network, qui est né à la suite de la campagne initiale pour l'annulation de la dette et qui a une tradition de lutte contre la privatisation et les conditionnalités.

EXERCICE 4B:**Identifier les opportunités**

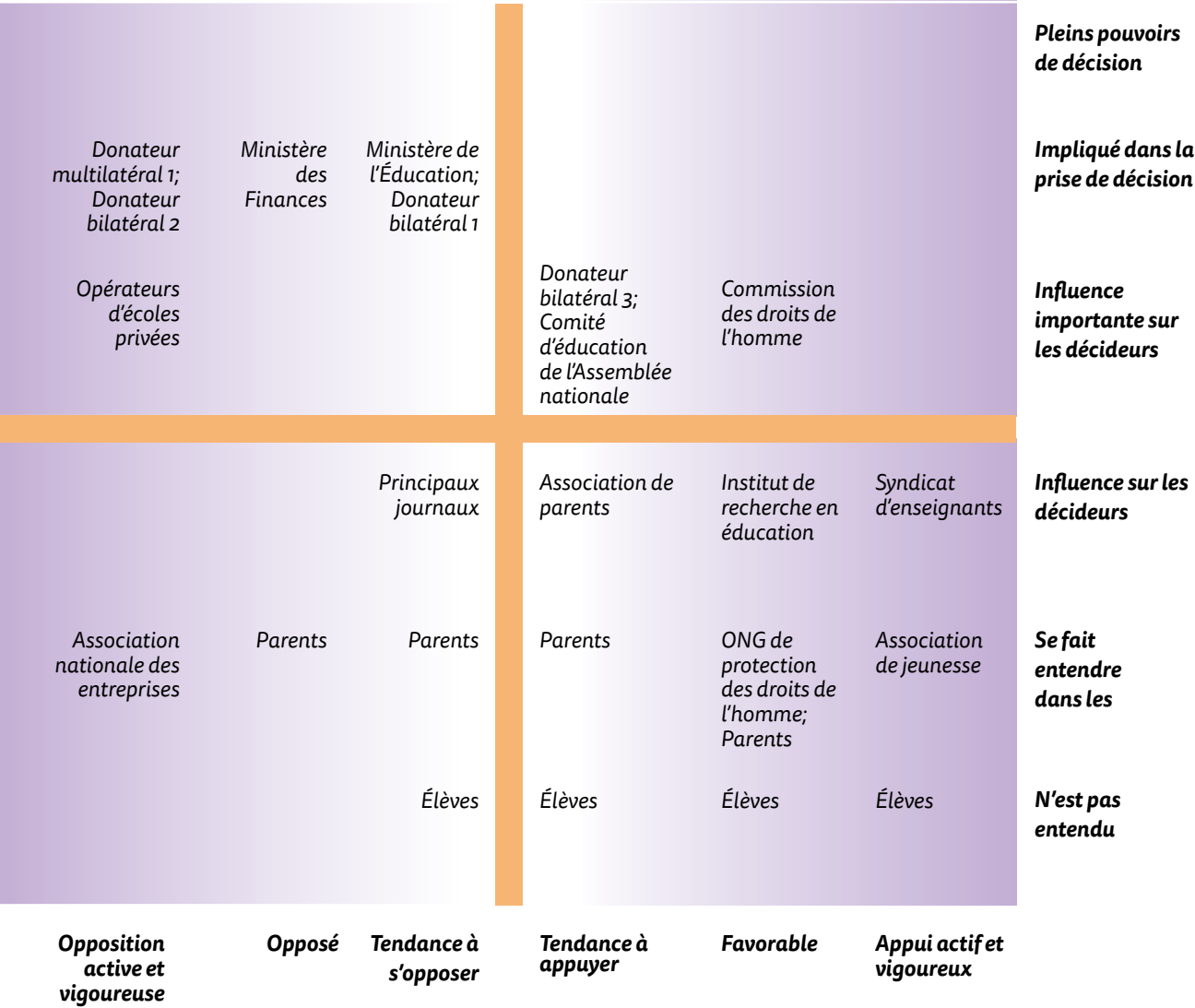
La figure 4D montre un exemple de carte du pouvoir complétée pour le pays Y, dans le contexte d'une campagne contre un contrat du gouvernement avec un opérateur privé pour l'exploitation de jusqu'à 15 écoles primaires dans la capitale du pays Y. Dans cette illustration, les différentes parties prenantes sont placées en fonction de leur influence et de leur favorabilité ACTUELLES à l'égard de vos objectifs de campagne. On distingue, en violet, les principaux décideurs et en vert, les groupes organisés (dont certains participent peut-être aux prises de décision) ; les groupes en orange sont les groupes non organisés.

1. Familiarisez-vous avec la carte.
2. Marquez sur la carte :
 - Les cibles prioritaires de la campagne (1 ou 2) ; vous pouvez également ajouter une cible secondaire.
 - Les alliés prioritaires (1 ou 2). Pourquoi eux ?
 - Les principaux opposants. Pourquoi eux ?
 - Les influenceurs et les partisans (jusqu'à 3) – on peut inclure ici un groupe (au maximum) qui devra être organisé par vous et vos alliés. Pourquoi eux ?
3. Pour chaque cible, allié clé, influenceur ou partisan, réfléchissez où vous voudriez qu'ils soient placés sur la carte à la fin de votre campagne, et marquez ces positions avec des flèches.

Adaptation pour un atelier

- Vous pouvez utiliser le modèle de carte du pouvoir (figure 4D) ou – si vous utilisez l'atelier comme un exercice de planification de la campagne – utiliser votre propre carte créée lors de l'atelier.
- Divisez les participants en groupes d'environ 4 personnes.
- Demandez d'abord à chaque groupe de réfléchir aux trois premiers points de l'étape 2 : cibles prioritaires, alliés prioritaires et principaux opposants. Réunissez tout le groupe et échangez des commentaires pour voir si un large consensus se dessine.
- Divisez à nouveau les groupes pour discuter du dernier point de l'étape 2 concernant les influenceurs et les partisans, sans oublier le choix du groupe à organiser (le cas échéant). Ce point pourra élargir la diversité des points de vue. Demandez à chaque groupe de présenter son point de vue, discutez-en en plénière, puis votez sur les différentes options.

Figure 4D : Exemple de carte du pouvoir



5. Comment allons-nous atteindre nos objectifs

Comprendre et choisir les tactiques

Quand vous aurez décidé QUOI réaliser, QUI cibler et avec qui travailler, vous aurez déjà commencé – au cours du processus d'identification des partisans et influenceurs potentiels – à déterminer un peu COMMENT vous allez atteindre vos objectifs. Après avoir déterminé le changement auquel vous aspirez (dans les lois, les politiques, les contrats ou les décisions de financement qui mettent en péril les droits de l'éducation en favorisant la privatisation, ou dans le comportement ou le statut des prestataires privés), il reste encore, en théorie, de nombreux itinéraires que vous pouvez emprunter pour atteindre vos objectifs. La diversité des approches adoptées au sein du mouvement de la CME – sur la privatisation et d'autres campagnes – en témoigne.

Le présent chapitre expose certaines étapes clés à suivre pour élaborer la partie de votre stratégie consacrée à l'action – c'est-à-dire « ce que vous allez *faire* pour transformer ce que vous avez en ce dont vous avez *besoin* pour obtenir ce que vous *voulez* ». Il contient des renseignements sur les éléments de base de la planification d'une campagne – évaluer vos ressources, équilibrer les pressions internes et externes – en relation avec les campagnes de résistance contre la privatisation ; met en lumière certaines tactiques qui se sont avérées particulièrement productives dans des campagnes contre la privatisation ; explique comment construire votre base de données probantes ; et propose des réflexions sur la façon de communiquer votre message.

Évaluer vos ressources

Avant de commencer à planifier ce que vous allez faire, pensez à ce que vous – et vos alliés – possédez déjà. Il peut être utile d'énumérer et de classer les ressources pertinentes dont vous disposez. Réfléchissez aux points suivants :

- **Information** – Revenez au chapitre 1 si nécessaire, pensez à ce que vous savez, aux informations et éléments de preuve que vous pouvez facilement rassembler.
- **Réseaux et relations** – Revenez à la carte du pouvoir que vous avez créée, et pensez à qui vous connaissez et que vous pouvez contacter, au-delà de ces acteurs clés. Il peut s'agir de fonctionnaires gouvernementaux, de parlementaires, de journalistes, d'universitaires, etc. À quels groupes ou comités consultatifs du gouvernement appartenez-vous, et de quels pouvoirs disposent-ils ? Avec combien d'écoles entretenez-vous des liens personnels ? Combien de communautés sont rattachées à votre réseau ?

- **Ressources pratiques** – La disponibilité de ressources pratiques comme des véhicules, des salles de réunion, l'accès à des bibliothèques (en ligne), etc., peut contribuer à déterminer quelles tactiques sont à votre disposition. Votre budget est également important, mais un petit budget ne signifie pas obligatoirement la fin des grands projets.

Équilibrer les pressions « internes » et « externes »

Si possible, selon l'ouverture d'esprit du gouvernement, l'espace laissé à la dissidence, etc., vos campagnes devraient toujours inclure à la fois :

- **des pressions directes sur les cibles** – en fonction de l'espace accordé à la société civile et de vos relations avec les autorités, cela pourrait aller, par exemple, de l'envoi de lettres jusqu'à l'organisation d'une série de réunions entre les représentants du gouvernement et les parties concernées ;
- **des pressions de l'extérieur** – exercées par des personnes influentes, des communautés particulières ou au travers d'une mobilisation massive.

Déterminer l'étendue de chacune des formes de pression et le meilleur équilibre entre les deux est une décision fondamentale pour votre campagne. Dans les campagnes contre la privatisation, la nature de l'« opposition » que vous pouvez rencontrer joue un rôle primordial dans le contexte qui déterminera votre décision. Comme nous l'avons vu aux chapitres 1 et 4, les acteurs qui font la promotion de la privatisation sont extrêmement puissants et reliés par de solides réseaux ; ils ont accès aux décideurs qui leur font confiance et disposent d'énormes ressources financières. Pour vous opposer à ces partisans de la privatisation, vous devrez tirer le meilleur parti de vos propres relations avec le gouvernement, et démontrer que votre position dispose également d'un appui important pour contrer l'influence des partisans de la privatisation. Examinez les relations entre vous et vos alliés, vos opposants (pro-privatisation) et vos cibles sur votre carte du pouvoir, pour mieux réfléchir à l'équilibre entre les pressions internes et externes.

Collecter des preuves et les diffuser

L'efficacité de toute campagne de plaidoyer repose sur une base de données probantes – claire et bien communiquée – qui cautionne ses revendications et ses demandes. C'est particulièrement crucial pour les campagnes de résistance à la privatisation : l'un des principaux arguments avancés contre les défenseurs des droits de l'éducation qui s'opposent à la privatisation est que leurs campagnes sont « idéologiques », enracinées dans la méfiance à l'égard de l'entreprise privée plutôt que dans la réalité. C'est hypocrite quand on considère – comme nous l'avons vu au chapitre 1 – le rôle majeur de la discréditation idéologique et les croyances erronées dans le « marché » utilisées pour justifier le développement de la privatisation de l'éducation. Il est toutefois indispensable de tenir compte de cette perception, et pour cela, il faut disposer d'une base de preuves crédible et bien présentée. Voici les premières questions – essentielles – à se poser :

• **Qu'essayez-vous de démontrer, et à qui ?** La tactique que vous utilisez vous aidera à déterminer quel genre de preuves sont les plus pertinentes pour votre plaidoyer. Voulez-vous démontrer au gouvernement que les écoles privées à bas coût ne parviennent pas à offrir une éducation de qualité accessible ? Ou dénoncer les négligences d'un contrat de PPP aux parlementaires ou à l'organe de surveillance du gouvernement ? Ou expliquer à une commission de protection des droits humains ou à l'opinion publique que la privatisation est source d'inégalités ? Cela permettra de préciser si vous avez besoin, par exemple, d'une analyse des documents et des politiques, ou d'informations sur la mise en œuvre ou l'impact de ces politiques.

• **Quelles informations déjà disponibles peuvent être utilisées pour votre argumentation ?** Grâce au travail précédent de définition de la portée lors de la planification de votre campagne (voir le chapitre 2), vous savez déjà beaucoup de choses sur la privatisation dans votre pays et où trouver des informations complémentaires. Entreprendre vos propres recherches primaires exige énormément de ressources et peut s'avérer frustrant. Le choix des méthodes, etc. doit également être soigneusement justifié. Des informations inédites sont parfois extrêmement fructueuses, mais des données provenant de tierces parties de confiance peuvent aussi apporter une crédibilité importante. Cela étant, la solution la plus facile et la plus fiable pour vous consistera souvent à utiliser des données et des informations qui sont déjà disponibles à partir de sources – officielles ou indépendantes – pour appuyer votre position ; même s'il y a des lacunes, les informations disponibles, peut-être accompagnées de données comparatives provenant d'autres pays, sont déjà suffisantes pour étayer un message puissant et une campagne. (Et si, par exemple, votre plaidoyer s'appuie sur l'analyse des politiques gouvernementales ou des contrats, ce dont vous avez surtout besoin, ce sont ces textes.) Vous pouvez toutefois envisager votre propre collecte d'information si certaines informations clés ne sont pas disponibles, ou si vous avez des raisons de croire que la collecte de nouvelles données permettra de renforcer votre argumentation.



Des femmes participent à un atelier de recherche visant à impliquer la jeunesse dans les campagnes de défense des droits de l'éducation, Inde, 2017.

Image reproduite avec l'aimable autorisation de la coalition National Coalition for Education India

Tableau 5A : Étapes à suivre pour la conduite et la présentation des recherches

UTILISER LES DONNÉES EXISTANTES

Examinez les sources d'information dans le chapitre 2 pour voir quelles informations sont disponibles dont vous pouvez tirer parti.

RASSEMBLER VOS PROPRES DONNÉES

Utilisez les questions ci-dessous pour vous aider à planifier vos propres recherches.

Qui va entreprendre (diriger) les recherches ?	Demandez-vous si votre organisation a la capacité et le temps de le faire directement, ou si vous pouvez ou devez externaliser les recherches et les confier à un chercheur expérimenté, par exemple par le biais d'un partenariat avec une université ou un institut de recherche, ou en recrutant un consultant.
Quel type de données voulez-vous recueillir ?	Est-ce que vous collectez des données quantitatives, qualitatives, ou les deux ? Le fait de réunir des chiffres ou des données plus qualitatives a une incidence sur la méthode de collecte des données, et probablement aussi sur la taille de l'échantillon.
Comment les données seront-elles recueillies ?	La méthode de recherche peut impliquer, par exemple, la réalisation d'une enquête, la surveillance et l'observation directes, la tenue de consultations communautaires, l'organisation de groupes de discussion, ou des entretiens avec différentes personnes. Pour les données quantitatives, vous pourrez utilement employer des mécanismes comme des sondages et des études de suivi ou d'observation vous permettant de recueillir une quantité suffisante de données. Pour les données qualitatives, des approches plus intensives comme des consultations, des groupes de discussion ou des entretiens sont plus utiles.
Comment sera constitué votre échantillon ?	Par exemple, êtes-vous axé sur un groupe d'enfants ou un domaine en particulier ? Réfléchissez aux moyens de vous assurer que les gens que vous sondez ou interrogez sont représentatifs – tant en nombre qu'en ce qu'ils sont – du groupe que vous cherchez à comprendre et qu'ils participent librement et en connaissance de cause.
Qui va recueillir les données ?	Une petite équipe de chercheurs est plus facile à gérer et à contrôler en termes de qualité, mais peut être limitée dans sa portée. Une équipe plus étoffée peut rassembler davantage de données et, par exemple, si vous faites appel à des membres de la communauté, cela pourrait amener davantage de liberté dans la participation – mais dans ce cas, il faut un processus simple (p. ex. un sondage), des instructions claires et une orientation initiale. Les enquêtes auto-administrées partagées par SMS ou dans les médias sociaux peuvent atteindre un vaste auditoire – mais elles doivent être simples et offrent moins de contrôle sur la représentativité de l'échantillon.
Votre processus peut-il être un outil de changement ?	Certaines formes de collecte des données – lorsque les citoyens participent à la collecte des données ou à la création d'analyses au travers de consultations ou d'autres processus organisés – peuvent en elles-mêmes contribuer de façon importante à la sensibilisation et à l'organisation, et renforcer les capacités des futurs activistes. Les audits sociaux au niveau communautaire, par exemple, consistent à examiner des documents officiels et à déterminer si les dépenses ou les performances rapportées reflètent la réalité sur le terrain. Les audits sociaux déclenchent le dialogue ; ils servent d'outil de renforcement des capacités de la communauté et parfois de catalyseur pour un changement immédiat.

Comment allez-vous analyser et présenter l'information ?

Pour être intégrées à votre plaidoyer, vos données brutes doivent être analysées et présentées de façon convaincante avec les conclusions et les recommandations que vous en tirez. Ce faisant, pensez au public que vous ciblez (le gouvernement ? les médias ? un organe des droits de l'homme ?) pour déterminer le ton et l'approche ; considérez également pendant combien de temps vous voulez que les informations restent pertinentes. Est-ce que vous présenterez le rapport comme un instantané de la situation actuelle uniquement, ou pensez-vous que les conclusions et recommandations resteront peut-être valides dans les années à venir ?

Comment allez-vous valider et garantir la qualité des données ?

Vous devrez faire appel à des perspectives externes pour être sûr que vos données et vos conclusions sont valables et pertinentes. Selon le type de vos recherches, vous souhaiterez peut-être réunir un groupe de personnes touchées, ou demander un examen par un expert (par exemple un universitaire ou un membre d'une organisation régionale ou mondiale).

Comment allez-vous communiquer vos résultats ?

La réflexion sur la façon dont vous allez communiquer vos recherches devrait être intégrée à vos plans dès le début ! Le lancement (avec les médias, les objectifs clés, etc.) est important, mais votre stratégie doit aller plus loin et définir, par exemple, la liste complète de ceux avec qui vous voulez partager les résultats de vos recherches ; la façon dont vous en ferez la promotion et dont vous les utiliserez afin de susciter un débat ; s'ils s'inscrivent dans une stratégie de lobbying ; et comment vous allez les rendre publics (par exemple en ligne).

Propositions de tactiques pour des campagnes anti-privatisation

Voici quelques tactiques qui peuvent être utilisées dans les campagnes de privatisation – certaines sont déjà connues par d'autres campagnes de sensibilisation, et d'autres sont plus spécifiques aux questions de privatisation. Dans certains cas, l'approche que vous prenez vous obligera à revenir en arrière et à reformuler légèrement des objectifs intermédiaires ou votre objectif général (s'ils contiennent déjà des hypothèses évoquant COMMENT vous allez provoquer le changement espéré). L'important est de penser à la façon de maximiser la pression sur la cible choisie – qu'il s'agisse du gouvernement, d'opérateurs privés ou d'autres acteurs.

Exploiter les processus budgétaires et de planification du secteur

Dans les pays qui perçoivent des financements du PME, on s'attend à ce que la société civile soit pleinement impliquée dans la planification nationale du secteur de l'éducation ; et c'est une réalité dans de nombreux autres pays. Si vous ou vos alliés de la société civile participez à ces processus de planification et d'examen, ce peut être un bon moment pour faire part de vos inquiétudes au sujet des approches pro-privatisation, et pour présenter des éléments de preuve pertinents sur le préjudice causé par la privatisation. Le secteur privé peut également être impliqué dans ces processus, d'où l'importance de lutter contre son pouvoir et de soulever toutes les éventuelles suspicions concernant des conflits d'intérêts. Même si vous êtes exclu de ces processus, ou si vous sentez que votre participation est purement symbolique, vous pouvez exploiter les moments clés durant le cycle de planification pour attirer l'attention sur ce qui se passe et parler publiquement de vos préoccupations concernant l'exclusion de la société civile ou le rôle inapproprié donné au secteur privé dans l'élaboration de ces plans. De même, quand les plans de privatisation impliquent des dépenses du gouvernement – en particulier tout type de PPP – on peut agir efficacement sur les plans en s'engageant dans le processus budgétaire.

● **Trouver l'information :** Vous trouverez de nombreuses informations sur la façon de s'engager dans ces processus dans les deux boîtes à outils de la CME : *Au sujet de la planification et L'importance du financement*, à retrouver sur le site internet de la CME.

Impliquer les parlementaires sur les questions législatives et plus largement

Si vous avez un accès raisonnable aux législateurs, et s'ils sont relativement indépendants du gouvernement et ouverts à l'engagement dans votre campagne, essayez de voir si vos objectifs peuvent être atteints par des recommandations et en soutenant l'adoption d'une législation appropriée. Par exemple, vous pourriez penser à un projet de loi visant à resserrer la réglementation des écoles privées, ou à imposer certaines exigences en matière de partenariats public-privé – voir les tableaux 3A et 3B du chapitre 3 pour trouver des exemples des types de thèmes pouvant intéresser les législateurs. Même si vous ne cherchez pas, ou si vous n'espérez

pas qu'une nouvelle législation soit adoptée, les législateurs peuvent être de puissants influenceurs. Les comités peuvent lancer des enquêtes ou des examens parlementaires qui peuvent augmenter la visibilité de votre campagne et renforcer la pression sur le gouvernement pour le pousser à agir. Les campagnes électorales représentent un moment important pour attirer l'attention des politiciens élus ; en faisant suffisamment pression, vous pouvez obtenir de la part des candidats et de ceux qui veulent se faire réélire des engagements à examiner les problèmes soulevés ou à appuyer l'adoption d'une loi.

● **Trouver l'information :** Pour augmenter votre influence et votre accès à l'information, vous pouvez travailler avec les comités appropriés. S'il n'existe pas de comité approprié, vous pouvez collaborer individuellement avec des parlementaires favorables à votre position, ou encore contribuer à la création d'un tel comité. Dans certains endroits, il y a peut-être des réseaux régionaux de parlementaires intéressés par l'éducation publique, tel que celui qui travaille avec CLADE en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Institutions nationales de contrôle des droits de l'homme, de l'éducation, de la transparence, etc.

Il existe peut-être dans votre pays diverses institutions ayant la responsabilité de surveiller les droits de l'homme, l'éducation ou la transparence ; vous pouvez leur demander des examens ou des observations, ou – en fonction de leurs statuts – des instructions auxquelles le gouvernement ou les opérateurs d'écoles privées doivent se conformer. Il peut s'agir, par exemple, d'institutions nationales de protection des droits de l'homme, d'organes responsables de la délivrance des permis ou du contrôle des écoles privées, de conseils locaux de l'éducation ou d'organismes tels que les commissions de vérification des contrats de l'État. Ainsi, si vous avez des inquiétudes, par exemple, concernant le fait que les opérations d'un acteur du secteur privé pourraient violer certains aspects du droit à l'éducation, ou ne pas respecter les normes minimales d'enseignement, vous pouvez présenter une contestation ou une demande d'enquête à l'institution qui contrôle le droit à l'éducation ou les normes scolaires.

● **Trouver l'information :** Il est important de connaître les organes existants et de comprendre comment la société civile peut s'engager avec eux. L'initiative Droit à l'éducation (www.right-to-education.org) propose des ressources utiles pour se rapprocher des organismes de contrôle.

Contestations judiciaires internes

Selon la place accordée au droit à l'éducation dans votre Constitution nationale ou dans d'autres lois, et selon l'indépendance de l'appareil judiciaire et sa sensibilité aux droits de l'homme, il vous est parfois possible de contester certains aspects de la privatisation devant les tribunaux nationaux –

que ce soit en attaquant directement les prestataires privés ou en dénonçant l'incapacité du gouvernement à respecter ses obligations constitutionnelles. Cela peut constituer un moyen d'obtenir un jugement exécutoire à l'encontre d'une action ou d'une politique du gouvernement, ou d'un opérateur du secteur privé, ou être utilisé comme une étape stratégique en vue de faire pression pour transformer les politiques gouvernementales actuelles. Certains membres de la CME ont effectivement contesté des violations du droit à l'éducation devant les tribunaux, mais il faut tenir compte des coûts élevés et du temps nécessaire pour porter votre affaire devant la justice. Apporter son soutien ou fournir des preuves dans une affaire existante, ou exiger un examen judiciaire, peut être une option efficace qui utilise plus rationnellement les ressources disponibles.

● **Trouver l'information :** L'initiative Droit à l'Éducation (www.right-to-education.org) dispose d'une base de données extrêmement utile sur les Constitutions et les législations nationales, pour ce qui a trait au droit à l'éducation, ainsi que des conseils et des tactiques pour s'adresser aux tribunaux. Vous pouvez également demander à être assisté par des organisations de juristes à but non lucratif ; la Fédération internationale des femmes juristes (FIDA, www.fidafederation.org) peut apporter son aide sur les défis ayant trait à la question du genre.

Appels à des organes régionaux et mondiaux de contrôle de l'application des traités

Au cours des dernières années, plusieurs organisations de la société civile, souvent soutenues par le Réseau-DESC, sont

parvenues à attirer l'attention des organisations mondiales et régionales de contrôle de l'application des traités relatifs aux droits – dont le Comité des droits de l'enfant (CRC) et le Comité pour les droits économiques, sociaux et culturels (CESCR) (voir également le chapitre 4) – au sujet des violations du droit à l'éducation découlant de la privatisation de l'éducation dans différents pays. Votre gouvernement est tenu de présenter des rapports aux organes de surveillance des traités relatifs aux droits de l'homme qu'il a signés ; vous-même, en tant qu'acteur de la société civile, avez également la possibilité de soumettre des rapports « parallèles » mettant en lumière vos préoccupations. En réponse, ces organes peuvent poser des questions complémentaires à votre gouvernement à propos de la privatisation, ou même lui communiquer des observations et des recommandations d'action. Cela peut être un moyen utile d'attirer l'attention et de faire pression sur le gouvernement en s'appuyant sur une source respectée. Pour préparer le terrain, contactez les principaux décideurs avant les réunions pour commencer à défendre votre point de vue.

● **Trouver l'information :** Le tableau 5B ci-dessous répertorie les principaux organes internationaux et régionaux de contrôle de l'application des traités que vous pouvez approcher. L'initiative Droit à l'éducation (www.right-to-education.org) possède des informations détaillées sur les traités concernés, les organes de contrôle et les mécanismes de plainte. Le Réseau-DESC (<http://globalinitiative-escri.org/advocacy/privatization-in-education-research-initiative>) propose également des études de cas et des documents d'information indiquant comment utiliser ces organismes.

Étude de cas 5A : Attirer l'attention d'un organisme mondial de protection des droits de l'homme au sujet de la privatisation du Ghana

En 2014 et 2015, la coalition membre de la CME, Ghana National Education Campaign Coalition (GNECC), en collaboration avec le Réseau-DESC, a produit des rapports critiques sur la situation et l'impact de la privatisation de l'éducation dans le pays. Leurs conclusions ont été présentées au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies au cours de l'examen de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant au Ghana. Elles révélaient la croissance rapide de l'enseignement privé dans le pays au cours des dix dernières années, avec très peu de réglementation gouvernementale. Cela a amené le Comité à questionner le gouvernement du Ghana à propos de cette situation, et le vice-président du CRC à dénoncer la propagation des écoles privées au Ghana qui « crée une ségrégation entre les enfants des familles pauvres et des familles riches... [et] aggrave les disparités existantes dans

les communautés ghanéennes », alors que d'autres membres du Comité insistaient également sur le « mauvais état » de bon nombre d'écoles privées et l'embauche d'enseignants non formés. Le Comité a émis une recommandation au gouvernement lui enjoignant de prendre des mesures pour gérer la privatisation de l'éducation dans le pays. GNECC a publié une déclaration aux médias reprenant les préoccupations du Comité, qui a été largement diffusée. Bien que le gouvernement ait d'abord nié tout problème dans son approche de la privatisation, ou dans la privatisation elle-même, il a admis l'insuffisance des informations communiquées par les écoles privées, et le ministre de l'Éducation a fini par ordonner une révision de la loi sur la participation privée dans l'éducation.

Source : Coalition nationale ghanéenne de la campagne pour l'éducation

Tableau 5B : Principaux organes de contrôle de l'application des traités relatifs aux droits de l'homme, et articles pertinents

Région	Organe de contrôle	Articles des traités qu'ils surveillent, et site internet
International	Comité des droits de l'enfant	Art. 28 : Enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous, et gratuité progressive de l'enseignement secondaire Art. 29 : But de l'éducation et liberté de choix en conformité avec les normes minimales de l'État http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/CRC/
International	Comité des droits économiques, sociaux et culturels	Art. 13 : Droit universel à l'éducation sans discrimination et avec un cadre détaillé Art. 14 : Obligation pour l'État d'adopter un plan d'action pour assurer l'éducation primaire obligatoire et gratuite http://www.ohchr.org/FR/hrbodies/cescr/pages/cescrindex.aspx
International	Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'éducation	<i>Ce bureau est chargé de surveiller le droit à l'éducation en général, plutôt que le respect d'un traité spécifique.</i> http://www.ohchr.org/EN/Issues/Education/SREducation
International	Convention sur l'élimination des discriminations à l'égard des femmes	Art. 10 : Égalité de droit à l'éducation pour toutes les femmes et les filles, et élimination de toute conception stéréotypée des rôles de l'homme et de la femme dans l'enseignement http://www.ohchr.org/FR/HRBodies/cedaw/pages/cedawindex.aspx
Afrique	Commission africaine des droits de l'homme et des peuples	Art. 2 : Droit à la jouissance des droits et libertés reconnus et garantis dans la Charte sans distinction aucune Art. 17 : Droit à l'éducation, et de participer librement à la vie culturelle de son pays http://www.achpr.org/fr/communications/
Afrique	Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant	Art. 3 : Principe de non-discrimination Art. 11 : Droit à l'éducation http://www.acerwc.org/
Amériques	Commission interaméricaine des droits de l'homme	Art 19 : Les droits de l'enfant Art. 3 du Protocole : Principe de non-discrimination dans l'exercice des droits énoncés dans le Protocole Art. 13 du Protocole : Droit à l'éducation Art. 16 du Protocole : Droits des enfants http://www.oas.org/fr/cidh/default.asp
Europe	Cour européenne des droits de l'homme	Art. 14 : Interdiction de la discrimination Protocole n° 1, art. 2 : Droit à l'éducation http://www.echr.coe.int/Pages/home.aspx?p=home&c=fre

Manifestations de masse

Si votre organisation ou vos alliés disposent de bons réseaux ou parviennent à éveiller un vif intérêt dans l'opinion pour votre campagne, vous serez peut-être en mesure de mobiliser à grande échelle, et d'exercer ainsi une pression considérable sur le gouvernement. C'est souvent pendant les périodes de « crise » que cela fonctionnera le mieux : lorsque le gouvernement est sur le point de signer un nouveau contrat à grande échelle, par exemple, ou d'apporter d'importantes modifications à la loi, ouvrant la voie à la poursuite de la privatisation. Les chances de réussite seront particulièrement élevées lorsque ceux qui s'élèvent contre la privatisation de l'éducation travaillent avec d'autres militants qui combattent d'autres formes de privatisation, pour élargir l'appel de la campagne et les publics potentiels.

● **Trouver l'information :** Votre réseau régional d'éducation (ACEA, ANCEFA, ASPBAE, ou CLADE) a sans doute consigné des leçons utiles sur la mobilisation de masse ; vous pouvez également revoir les informations de la CME issues des précédentes semaines mondiales d'action sur l'éducation. Greenpeace, CIVICUS ou d'autres organisations qui organisent souvent des mobilisations populaires dans votre pays pourront également vous fournir des outils utiles.

Étude de cas 5B :

Manifestations de masse contre les PPP au Salvador

Au Salvador, la mobilisation de masse a obligé le gouvernement à restreindre une nouvelle législation qui visait à développer les partenariats public-privé (PPP), en particulier en excluant l'éducation du champ d'application de la loi. La nouvelle loi résultait d'un accord commercial signé par le gouvernement du Salvador avec les États-Unis en 2011 et des conditions d'un prêt du FMI. Déclenchée en partie par des révélations de corruption massive dans de précédentes affaires de PPP, une immense campagne d'opposition a réuni 80 000 personnes dans une manifestation contre les PPP à l'occasion de la fête du Travail en mai 2012, suivie de protestations de masse devant le Parlement. La loi a été adoptée, mais, grâce à cette campagne, avec des restrictions importantes et une surveillance accrue : la santé publique, l'éducation, l'eau, la sécurité publique et les prisons ont été exclues du champ d'application de la loi sur les PPP, et des dispositions ont été ajoutées concernant la vérification et le contrôle parlementaire.

Source: Hall, D (2013) ¿Por qué las asociaciones público-privadas (APPS) no funcionan? Las numerosas ventajas de la alternativa pública, Public Services International.

Encadré 4: S'attaquer aux défis immédiats

Dans certains cas, les communautés ou les réseaux d'activistes nationaux se trouvent confrontés à des défis liés à une évolution (apparemment) soudaine vers la privatisation à grande échelle, avec peu de temps pour agir afin d'éviter des changements potentiellement désastreux. Ce fut le cas, par exemple, en 2014, lorsque les parents et les élèves de l'école de Dearborn à Boston (USA) ont découvert avec un préavis de deux mois que leur école – y compris un nouveau bâtiment tout juste construit – devait être confiée à un opérateur privé ; ils se sont opposés avec succès à la privatisation¹⁵. C'est aussi le cas actuellement pour les activistes confrontés à des annonces du ministre de l'Éducation du Libéria indiquant que le gouvernement prévoit de transférer la gestion de toutes les écoles à des prestataires privés – un plan que les campagnes sont parvenues

jusqu'à présent à ralentir et à ouvrir davantage, mais contre lequel les militants continuent à résister¹⁶. Si vous êtes confronté à une telle situation, vous devrez toujours passer par la plupart des étapes décrites dans cette boîte à outils : comprendre le problème, identifier les changements que vous souhaitez, réfléchir aux cibles, aux alliés et aux tactiques – mais bien sûr, vous devrez également très rapidement passer à l'action. Ce qui suit peut être utile en vue de réfléchir à la gestion d'une campagne d'intervention rapide en réponse à des plans de privatisation :

• **Viser un début de consensus et avoir confiance dans une équipe de base :** De par leur nature même, les campagnes d'intervention rapide en réponse à la privatisation sont source de controverses (voire de polémiques). Assurez-vous, dans la mesure du possible, que votre coalition

¹⁵ <https://www.bostonglobe.com/metro/2014/09/04/boston-pulls-back-plan-convert-new-dearborn-school-into-charter-school/JjooW-8iQy68KQZfMZlVVjj/story.html>

¹⁶ Voir l'étude de cas dans le chapitre 2.

s'est accordée sur cette question, tout en évitant les longs processus d'approbation qui empêchent de passer rapidement à l'action. Dès que possible, détaillez votre argumentaire à vos membres ou vos principaux alliés en leur expliquant pourquoi vous devez agir sur cette question, et mettez-vous d'accord pour constituer une petite équipe bien informée – comprenant des membres des communautés ou des experts externes, si possible – qui réagira au jour le jour aux décisions politiques.

• **Décider d'une revendication ou d'un message clair et simple :** Les recommandations longues et détaillées ne sont pas adaptées aux campagnes d'intervention rapide ; vous aurez besoin d'un message simple décrivant la menace – un transfert de compétences dans le milieu scolaire qui risque d'empêcher l'accès à l'école de certains enfants, par exemple, ou un projet de PPP qui menace de renforcer l'inégalité, etc. – accompagné d'une demande exigeant clairement l'élimination de cette menace par l'arrêt du projet de privatisation proposé. Assurez-vous de diffuser votre message largement dans votre propre réseau – si la situation est inédite, vos membres auront peut-être besoin d'éclaircir de points de discussion clairs – ainsi qu'à vos publics externes.

• **S'efforcer de mobiliser les publics favorables et communiquer tous azimuts :** Plus une coalition est importante et sa base publique solide, plus puissant sera son impact ; mais dans une campagne d'intervention rapide, sujette à controverse, vous n'aurez pas le temps d'organiser des formations approfondies et de construire des alliances comme vous le feriez pour une campagne de plus longue durée contre la privatisation. Vous pouvez envisager de collaborer étroitement avec les alliés qui soutiennent déjà votre cause et seront facilement mobilisables pour agir et diffuser ensemble votre message clair aussi largement que possible afin d'aider à construire un contexte plus favorable. Dans certains pays, les médias sociaux peuvent constituer un outil puissant pour atteindre de larges publics potentiellement favorables à votre position.

• **Penser à ajouter des ressources supplémentaires à court terme :** Pour mobiliser votre mouvement, élargir votre audience et influencer votre cible très rapidement, vous avez parfois besoin de capacités ou d'expertise complémentaires. Certaines organisations internationales

travaillant sur la privatisation – par exemple, votre réseau régional de l'éducation, la CME, l'Internationale de l'Éducation, ActionAid ou le Réseau-DESC – peuvent vous fournir des capacités supplémentaires de façon temporaire, surtout si votre campagne a le potentiel de tenir une place importante et emblématique dans la lutte globale pour résister à la privatisation.

• **Chercher en priorité à obtenir une attention immédiate :** Lors du choix de vos tactiques, pensez à celles qui peuvent avoir un impact immédiat et attirer l'attention des cibles et du grand public. À ce titre, vous pourriez adapter une stratégie normalement conçue pour le long terme. Par exemple, des lettres de plainte adressées aux comités de planification du secteur ou à des organes internationaux de protection des droits de l'homme ne seraient peut-être pas une bonne solution à ce moment-là et ne contiendraient pas suffisamment de détails pour influencer les acteurs de la façon dont vous le souhaiteriez s'il s'agissait de participer à leurs processus en bonne et due forme ; toutefois, l'envoi de ces lettres peut représenter un moyen utile d'attirer l'attention du gouvernement ou des médias.

• **Chercher des stratégies pour gagner du temps :** Face à un contrat de PPP dangereux ou des initiatives gouvernementales de déréglementation imminentes, pensez à des tactiques pour retarder cette action et vous aider à gagner du temps. Les enquêtes parlementaires, par exemple, ou des processus d'examen judiciaire peuvent ralentir les choses tandis que vous vous efforcez d'influer sur l'opinion publique et la volonté politique.

• **Saisir l'occasion !** Les périodes de crise offrent parfois des possibilités incroyables de galvaniser des alliés potentiels et le grand public pour éveiller leur intérêt et les inciter à agir. S'il est difficile de mobiliser, par exemple, autour d'un lent processus technique de déréglementation du secteur de l'éducation, il est beaucoup plus facile d'exploiter l'indignation générale lorsque le gouvernement propose de transférer plus d'une douzaine d'écoles publiques à une entreprise à but lucratif. Ainsi, si ces situations constituent certes des menaces, elles peuvent aussi fournir l'occasion de réfuter le discours sur la privatisation et de bâtir un socle qui servira aux campagnes sur le droit à l'éducation à plus long terme.

Communiquer votre message

Adapter le message et le ton au public

Comme pour n'importe quelle campagne, à côté de la question de savoir quoi présenter, il faut aussi déterminer comment le présenter : s'il y a une seule chose que vous voulez que les décideurs et les partisans potentiels entendent et comprennent, quelle est-elle ? Ce sera différent selon le public. Voici quelques suggestions concernant le ton et la présentation, issues des expériences des coalitions de la CME avec différents publics sur les questions de privatisation :

- **Communautés, parents et grand public** : Insistez sur l'impact potentiel pour les enfants et les familles, en mettant en évidence la précarité attachée au fait de dépendre des prestataires privés ; les messages personnels, immédiats, et les récits sont particulièrement intéressants. À ce propos, voir aussi le chapitre 6. Plutôt que des détails techniques, présentez les principales conclusions de la façon la plus claire et la plus accessible possible à l'intention des médias et des sources non expertes.
- **Organes internationaux de contrôle des traités, OSC et ONG** : Concentrez-vous sur les violations des droits de l'homme à grande échelle et mettez en évidence les problèmes systémiques ; pour les organismes officiels, vous devrez produire des rapports contenant des détails et des sources précises.
- **Gouvernements et donateurs** : Mettez l'accent sur les éléments de preuve montrant que l'enseignement privé ne remplit pas ses promesses et ne conduit pas à la réalisation de l'ODD4 ; vous pouvez à la fois rappeler les points faibles reconnus, comme les répercussions sur le caractère abordable et l'équité, et contester les aspects sur lesquels les prestataires privés affirment leur supériorité, par exemple la qualité.

Si vous ciblez le gouvernement, en fonction de votre relation avec lui et de sa réactivité, vous pouvez adopter un ton plutôt « amical », par exemple en mettant en lumière vos préoccupations au sujet

de la privatisation dans un esprit de partenariat, ou au contraire prendre un ton plus « distant » ou conflictuel, par exemple en dénonçant sa complicité dans la privatisation. C'est à vous de décider ce qui fonctionne le mieux dans votre contexte politique.

Diffuser votre message plus largement

Aux côtés d'autres tactiques et activités, vous serez probablement amené à réfléchir à la façon de diffuser votre message aux publics visés de façon à maximiser la pression sur vos cibles. Ces messages adressés au public pourront même constituer votre tactique primordiale. Vous pouvez le faire de différentes manières et pour différentes raisons : par exemple, si vos pressions portent des fruits, vous pouvez faire connaître ces progrès, afin d'encourager le gouvernement à continuer dans cette voie ; si le gouvernement résiste, vous pouvez accroître la sensibilisation, le soutien et l'engagement par l'entremise des médias sociaux, ce qui pourrait conduire à une action publique. Le choix des médias pour faire passer votre message varie en fonction de votre objectif et votre contexte. Voici quelques suggestions :

- **Les médias traditionnels** : Télévision, radio ou presse – pensez à leur influence respective ; en particulier, si les médias traditionnels sont en grande partie financés, sont-ils crédibles ?
- **Les médias plus accessibles**, comme les radios communautaires ou les médias sur internet – des membres de la CME comme CAMPE Bangladesh produisent leurs propres programmes de télévision et de radio qui sont diffusés en ligne.
- **Les médias sociaux**, tels que la messagerie, le partage de vidéos, de photos ou les sites et les applications de mise en réseau, par exemple.
- **L'organisation populaire** : certaines campagnes diffusent leurs messages et leurs préoccupations en organisant de nombreuses rencontres individuelles entre les activistes et les membres des communautés. Voir le chapitre 6.

Tableau 5C : Résumé des étapes à suivre pour choisir votre approche et vos tactiques

Étape	Détails
Évaluer vos ressources	Examinez les informations, les réseaux, les relations et les ressources concrètes dont vous disposez.
Trouver un équilibre entre pressions	Selon votre contexte et votre analyse du pouvoir, déterminez quel est le meilleur équilibre entre les pressions internes exercées sur les cibles et les pressions externes, plus
Choisir vos tactiques	Déterminez quelles tactiques et quelles activités peuvent vous aider à réaliser le changement que vous voulez.
Développer votre base de données	Passez en revue les informations que vous possédez (collectez-en davantage au besoin) et réfléchissez à la manière de les présenter et de les communiquer pour influencer au
Communiquer votre message	Sélectionnez le mode de communication le plus approprié pour transmettre votre message clé, vos conclusions et vos revendications aux publics qui sont en mesure d'influer sur vos cibles.

EXERCICE 5A

Exploration des tactiques

Scénario : Vous êtes à la tête d'une campagne menée par une coalition à l'encontre d'un contrat opaque et coûteux entre le gouvernement et un opérateur privé pour la gestion de jusqu'à 15 écoles publiques primaires et secondaires. L'opérateur privé est une société européenne à but lucratif avec des investisseurs américains. En premier lieu, demandez une enquête de l'Assemblée nationale au sujet de ce contrat. Dans le cadre de la campagne, vous avez produit avec vos alliés une étude qui a dévoilé des preuves d'une mauvaise qualité de l'enseignement et des infrastructures dans les cinq écoles déjà gérées par cet opérateur privé, ce qui soulève des questions sur la façon dont les fonds publics sont utilisés.

1. En vous référant aux tactiques décrites dans ce chapitre, proposez **trois** façons possibles de lancer l'étude et de l'exploiter, ainsi qu'un ensemble d'activités connexes à mener pendant un an.
2. Pour chaque tactique, posez-vous les questions suivantes :
 - Quel type de public avez-vous le plus de chances d'influencer ?
 - Quel genre d'alliés ou de ressources sont nécessaires pour être le plus efficace possible ?
 - Quels sont les avantages et les inconvénients ?
3. Pour chaque tactique, proposez un message central (une ou deux phrases qui résument votre préoccupation et la solution proposée). Le message peut-être le même pour différentes tactiques, ou varier. Réfléchissez aux moyens d'adapter ces messages pour être plus « amical » ou plus « distant ».
4. Déterminez si ces différentes tactiques pourraient être utilisées de façon cohérente dans le cadre d'une même campagne ; vont-elles se renforcer ou s'affaiblir mutuellement ? Cela dépend-il de la façon dont vous les abordez ?

Adaptation pour un atelier

- Divisez les participants en groupes d'environ 4 personnes, et présentez-leur le scénario ci-dessus.
- Si vous avez assez de temps, demandez à chaque groupe de travailler individuellement sur les étapes 1 à 3.
- Sinon, vous pouvez attribuer à chaque groupe un type de tactique différent (par exemple, le lobbying, le travail avec les médias, l'organisation des communautés, la contestation judiciaire). Ils peuvent ensuite travailler sur les étapes 1 à 3 en proposant UN ensemble d'activités pour cette approche tactique.
- Après les commentaires, vous pouvez discuter de l'étape 4 en séance plénière.

EXERCICE 5B:**Planification d'une approche globale de cette campagne**

N.B. Faites cet exercice uniquement si vous avez entièrement terminé l'exercice 4B.

Scénario : même scénario que dans l'exercice 5A ci-dessus. Par ailleurs, vous avez déjà réalisé dans le cadre de votre campagne une cartographie du pouvoir, montrant sur une carte les cibles, les alliés, les influenceurs, etc. que vous avez identifiés dans l'exercice 4B. (Reportez à votre version annotée de la figure 4D.)

1. Établissez une liste des ressources (non monétaires) dont vous et vos alliés disposez, en incluant les recherches décrites dans le scénario. Il peut s'agir des ressources réelles de votre organisation (par exemple des membres) ou de l'expertise, des réseaux, etc. que vous escomptez en général du genre d'organisations que vous avez choisies comme alliés (par exemple pour une université, des experts académiques, de la crédibilité auprès des décideurs, des petites et des grandes salles de réunion).
2. L'examen de vos cibles, alliés, etc., de vos ressources et des tactiques décrites dans ce chapitre vous aidera à décider d'une approche tactique possible (ou d'un ensemble de tactiques) pour atteindre votre objectif de campagne immédiat.
Pensez au calendrier de chaque étape de votre campagne : y a-t-il un événement ou une réunion du gouvernement autour duquel vous pourriez planifier une activité ? Que pouvez-vous faire avant, pendant et après cela ? S'il n'y a aucun événement prévu, que pourriez-vous faire pour susciter la mobilisation et encourager l'action ?
3. Décidez d'un message central pour votre campagne.
4. Examinez vos tactiques et votre message en tenant compte des points suivants :

- Les tactiques que vous avez retenues sont-elles susceptibles d'atteindre et d'influencer vos cibles de plaidoyer ?
- Les tactiques que vous avez retenues pourront-elles toucher les publics supplémentaires que vous voulez impliquer ?
- Les tactiques que vous avez retenues font-elles bon usage des ressources disponibles pour vous et vos alliés ?

Si ce n'est pas le cas, réfléchissez à ce qu'il faudrait modifier ou ajouter à vos plans.

Adaptation pour un atelier

- Vous pouvez utiliser les exemples de scénarios donnés ici, ou – si vous utilisez l'atelier comme une occasion pour planifier la campagne – exploiter votre propre scénario réel et votre carte du pouvoir créée dans l'exercice 4B. Dans ce cas, vous pouvez également – si c'est possible à ce stade – donner aux participants une idée de l'échelle des ressources financières disponibles pour la campagne.
- Divisez les participants en groupes d'environ 4 personnes.
- Demandez à chaque groupe de travailler sur les étapes 1 à 3. Si vous en avez le temps, vous pouvez vous regrouper après l'étape 1 pour échanger des commentaires et établir une liste collective des ressources.
- Après l'étape 3, réunissez les participants et échangez vos commentaires. En séance plénière, discutez des propositions, et essayez de parvenir à un consensus sur les actions et les tactiques prioritaires. Effectuez l'étape 4 tous ensemble en séance plénière dans le cadre de ce processus.

6. Comment faisons-nous pour développer un pouvoir local ?

Créer des liens à partir de la base jusqu'au niveau mondial

Jusqu'à présent, cet outil repose largement sur l'hypothèse d'une campagne de plaidoyer au niveau national. Mais les campagnes les plus réussies débutent souvent à la base, quand des communautés individuelles s'estiment menacées par des opérations de privatisation prévues ou existantes et cherchent des soutiens pour y résister. Les communautés peuvent être confrontées à des menaces de privatisation immédiates ou à long terme : le gouvernement peut annoncer son intention de transférer leur école publique locale à un opérateur privé par le biais d'un contrat de PPP opaque; un système de chèques peut, au fil du temps, priver de fonds les écoles publiques locales ; l'expansion des écoles privées à bas coût peut conduire à négliger les écoles publiques qui instruisent aujourd'hui les enfants les plus pauvres et les plus marginalisés et à réduire leur financement. Dans la communauté libérienne de Kollita Wah, par exemple, la communauté a construit sa propre école afin de pourvoir à l'éducation de tous les enfants du voisinage. Mais lorsque le gouvernement a transféré la gestion de cette école à Bridge International Academies dans le cadre d'un contrat de PPP, l'entreprise privée a déclaré ne pas avoir assez d'espace pour éduquer tous les enfants, et un grand nombre d'enfants de la communauté se sont retrouvés sans école locale où aller¹⁷.

Combattre ces types d'évolutions et les retourner grâce à des actions de résistance locale contribue parfois à monter une campagne nationale de lutte contre la privatisation, à créer une mobilisation et à acquérir l'expertise requise pour faire évoluer la politique nationale. Une lutte locale peut devenir emblématique pour votre mouvement national, en inspirer d'autres et servir de point de référence dans un débat national. C'est aussi une histoire humaine très puissante – avec de vrais enfants et leurs parents – qui peuvent frapper l'imagination et susciter l'intérêt des médias.

Bon nombre des approches, des outils et des considérations déjà décrits dans cette boîte à outils sont pertinents à tous les niveaux. Quoi qu'il en soit, une campagne communautaire doit toujours :

- comprendre le contexte
- déterminer des objectifs
- cartographier les principales parties prenantes et décider des cibles et des alliés
- élaborer une stratégie et choisir un message et des tactiques.

Il y a cependant quelques considérations spécifiques à garder à l'esprit pour mener des campagnes à l'échelle des communautés. Elles concernent, par exemple, les moyens de gérer la planification et l'action, une réflexion sur le pouvoir, les approches à adopter pour formuler le message et éduquer la communauté, etc. Cette section décrit ces considérations, aux côtés de quelques exemples de succès, et propose des pistes en vue d'établir des liens entre les niveaux national, régional et mondial.

Notre mode de travail : appropriation et engagement des communautés

Pour être efficace, l'action communautaire doit s'enraciner dans la communauté. À long terme, et en particulier face à la puissance des forces favorables à la privatisation, les défenseurs des droits de l'éducation n'ont aucune chance de réussir dans des communautés disséminées à travers un pays – ni de pérenniser leurs acquis – s'ils s'appuient sur des activistes professionnels qui arrivent dans les communautés pour diriger une campagne. Au contraire, nous devons axer nos efforts sur certains combats qui sont susceptibles d'avoir des répercussions plus larges, car ce sont des exemples illustrant les grandes questions de la résistance contre la privatisation. Nous devons réfléchir aux moyens d'aider les élèves, les parents et d'autres personnes à s'organiser de façon autonome; c'est-à-dire à former un collectif et à agir de manière à disposer d'un pouvoir collectif suffisant pour faire reculer la privatisation dans leurs propres communautés. Il existe de nombreux guides très utiles sur l'organisation des communautés (voir aussi l'annexe B). L'engagement et l'appropriation représentent des aspects clés: ce sont les membres de la communauté eux-mêmes qui doivent diriger leurs propres campagnes. Cela inclut, entre autres, les domaines suivants :

- **Planification participative** – Dès le départ, les membres de la communauté doivent exploiter leurs connaissances et leurs ressources propres pour comprendre le contexte de la privatisation et les grandes inquiétudes qui l'accompagnent, en vue de cartographier les principaux acteurs et d'élaborer des stratégies créatives et adaptées.

¹⁷ Mukpo A. (2017) *In Liberia, a town struggles to adjust to its new charter school*, World Education Blog du Rapport mondial de suivi de l'éducation de l'UNESCO, <https://gemreportunesco.wordpress.com/2017/04/12/in-liberia-a-town-struggles-to-adjust-to-its-new-charter-school> – consulté en mai 2017

- **Recherche participative** – Si votre plan exige d'effectuer des recherches complémentaires au sujet de l'évolution de la privatisation au plan local, faites appel à des méthodes participatives de recherche pour impliquer les communautés dans la collecte et l'analyse des informations.
- **Prise de décision distribuée** – Les campagnes communautaires efficaces ne fonctionnent pas verticalement ; il faut encourager les membres des communautés à établir des structures où ils partagent la responsabilité des décisions qui sont prises.

Ce que nous savons : évaluer le contexte à l'échelon local

Si une communauté locale cherche de l'aide pour résister à la privatisation, la préoccupation centrale apparaît déjà explicitement. Il faudra toutefois toujours approfondir la situation pour bien comprendre les problèmes fondamentaux, y compris parfois ceux dont la communauté n'a pas encore pris conscience. Le tableau 2A au chapitre 2 de cette boîte à outils définit le type de questions initiales à poser lors de la planification d'une campagne nationale de résistance à la privatisation, qui couvrent la prestation globale, le financement, l'équité et l'accès, la qualité et la gouvernance. Au départ, vos conversations pourront porter sur la façon de les adapter localement, et sur les recherches plus approfondies à mener pour comprendre les expériences locales spécifiques dans tous ces

domaines. En outre, des questions locales particulières comme celles figurant dans le tableau 6A ci-dessous, peuvent également être utiles pour documenter une campagne populaire.

Après avoir rassemblé ces informations, la communauté pourra (re)formuler sa définition du problème et énoncer clairement le changement qu'elle veut provoquer – au sujet de ce processus, voir le chapitre 3.

Qui nous impliquons : rôles des acteurs locaux

La cartographie du pouvoir dont nous avons parlé au chapitre 4 est un exercice utile à effectuer avec une communauté pour établir quels acteurs locaux sont pertinents. Dans beaucoup de pays, la gestion de l'éducation est décentralisée au niveau local ; dans certains cas, elle est décentralisée en théorie, mais pas en pratique. La communauté devra discuter pour déterminer non seulement qui est censé posséder le pouvoir de décision, selon les structures officielles, mais aussi qui le détient dans la réalité : c'est parfois assez opaque – surtout s'agissant de la bureaucratie de l'éducation – mais la population a souvent une idée assez claire de qui détient réellement le pouvoir et l'influence.

Tableau 6A : Questions supplémentaires pour documenter l'organisation locale autour de la privatisation

Accessibilité et disponibilité	Existe-t-il des écoles publiques de bonne qualité et gratuites dans le secteur – ou y en aura-t-il après la mise en œuvre des projets actuels ? Autrement dit, les parents ont-ils véritablement la possibilité de choisir l'école publique ? Si les parents ont choisi des écoles privées payantes, qu'est-il advenu des enfants dont les familles n'avaient pas les moyens de payer les frais de scolarité ?
Relations locales	Au niveau local, quelles personnes possèdent ou gèrent – directement, ou indirectement au travers d'autres personnes – des écoles privées (proposées) ou sont impliquées dans des écoles publiques gérées par un opérateur privé ? Quelles sont leurs relations avec les autorités locales ? Ont-elles bénéficié d'un appui politique ou financier de la part des responsables politiques locaux ?
Vue d'ensemble de la communauté	Comment la communauté a-t-elle été impliquée et informée des accords conclus entre les autorités (nationales ou locales) et les prestataires privés ? La communauté a-t-elle eu son mot à dire dans les décisions relatives au choix des écoles privées et à leur emplacement, ou au sort des écoles publiques locales ?
Opinion locale	Que pense la communauté des parents qui choisissent les écoles privées, le cas échéant ? Quelles sont les inquiétudes prioritaires de la communauté à propos de l'enseignement privé et de son impact au plan local, et concernant l'éducation publique localement ?

Tableau 6B : Questions à poser pour comprendre la place des acteurs locaux dans la privatisation

Prises de décisions générales et pouvoir budgétaire	Qui sont les fonctionnaires de l'État qui disposent – ou devraient disposer – du pouvoir de décision concernant les écoles privées ou publiques dans le secteur, y compris l'ouverture, la fermeture et les budgets des écoles ? Existe-t-il une quelconque forme de pouvoir détenue à l'échelon local ? Y a-t-il, par exemple, des fonctionnaires locaux chargés d'une mission éducative ou des dispositions prévoyant des plans d'éducation déterminés localement ?
Permis et contrôle	Quels sont les organes qui contrôlent les écoles publiques et qui délivrent les permis et ceux qui contrôlent les écoles privées dans le secteur ? Diffusent-ils des informations à l'intention du public ? Sont-ils gérés au niveau national, régional ou local ?
Le pouvoir au sein des écoles	Qui possède le pouvoir au sein des écoles, écoles privées comprises : le principal, le gestionnaire, le propriétaire ? Quelles sont les relations entre les différents établissements privés du secteur ?
Participation des élèves, des parents et des communautés	Quelles associations d'élèves ou de parents sont implantées dans le secteur public ou privé et quelle est leur influence ? Les chefs traditionnels s'intéressent-ils à l'éducation, de façon officielle ou informelle ? Y a-t-il des associations de résidents ou d'autres groupes de citoyens qui s'impliquent (ou sont susceptibles de s'impliquer) dans l'éducation ? Si oui, de quelle manière ?
Plaintes et mesures correctives	La communauté sait-elle où adresser ses plaintes à propos des écoles publiques ou privées, et vers qui se tourner si ces plaintes ne sont pas reçues ou traitées ?

Cet exercice devrait vous aider à réfléchir aux structures de pouvoir actuelles – réelles et non théoriques – mais également au pouvoir potentiel. Dans une initiative de campagne populaire, il faut toujours réfléchir avec soin au pouvoir potentiel de la communauté ; en s'organisant, des parents, des élèves et des membres individuels de la communauté peuvent constituer une puissante force collective.

Ce que nous disons : parler de l'éducation publique et de l'enseignement privé sur le terrain

Si une communauté, ou du moins un groupe de personnes au sein d'une communauté, est déterminée à agir pour résister à un projet de privatisation existant ou proposé, ils auront de toute évidence déjà quelques craintes à propos de la privatisation et de ses effets, même s'ils s'inquiètent aussi de la situation de l'éducation publique. Dans d'autres cas, toutefois, vous devrez sensibiliser la communauté aux dangers de la privatisation ou aider les membres de la communauté à influencer et mobiliser d'autres personnes de leur communauté qui ne sont pas encore convaincues de la nécessité de résister à la privatisation. De nombreux parents auront participé à des débats sur l'éducation publique et privée au cours desquels ils ont appris que leur école publique locale était médiocre, ou allait en empirant, ou fermait, et qu'une école privée voisine allait offrir une bien meilleure qualité d'enseignement pour un coût en apparence modique. Ils ne disposent pas toujours de suffisamment d'informations pour juger pleinement de la véracité de ces affirmations, ou pour connaître les décisions politiques qui déterminent le sort des écoles publiques et privées.

Dans ces cas, ce qui suit peut être utile pour décider comment construire votre argumentation.

N'oubliez pas une chose très importante : votre initiative d'organisation ne se fonde PAS sur la question de savoir si les écoles privées ou les écoles publiques sont les meilleures – et encore moins, si une école publique en particulier est meilleure (ou pire) qu'une alternative privée. Au contraire, il est important de reconnaître les problèmes de l'éducation publique au plan local, et la nécessité de les traiter. Par contre, il faut insister sur les dangers de la privatisation – pour la communauté dans son ensemble et pour les enfants individuellement – et sur les moyens de lutter pour obtenir un enseignement public correct qui bénéficiera davantage à la communauté globalement.

Utilisez des récits personnels et détails – si possible, à la première personne – pour illustrer et renforcer vos arguments. Les principaux problèmes à aborder sont exposés dans les tableaux 1B et 1C au chapitre 1 et concernent le caractère abordable, la qualité, l'équité, la ségrégation opposée à la cohésion communautaire, etc. en exposant leurs conséquences pour les élèves et leurs familles.

Il peut s'avérer utile de rappeler la précarité de l'enseignement privé ou géré par des opérateurs privés. Les écoles payantes peuvent augmenter les coûts à tout moment, ou une crise imprévue peut mettre les familles dans l'incapacité de poursuivre les paiements. C'est particulièrement problématique quand l'opinion publique locale n'est pas libre de s'exprimer. Du Liberia aux États-Unis, on dénombre de multiples cas de sociétés privées qui obtiennent des contrats pour gérer des écoles publiques puis refusent certains enfants parce qu'elles veulent

limiter le nombre d'élèves ou les niveaux¹⁸, ou encore parce qu'elles préfèrent écarter les enfants qui ont moins de chances d'obtenir de bonnes notes aux examens^{19, 20}.

Présentez une vision positive de l'éducation publique de qualité qui peut se réaliser par l'action collective. Ceci constitue un défi dans les communautés qui ont eu de mauvaises expériences avec l'éducation publique. Mais il faut se souvenir que – selon les traités et les accords internationaux – les enfants ont droit à une éducation de qualité gratuite, et que c'est le devoir des gouvernements de la leur offrir. Opter pour une éducation fournie par un secteur privé qui cherche à réaliser des profits – à partir des frais de scolarité ou des contrats avec les gouvernements – revient souvent à choisir quelque chose qui est juste un peu moins mauvais.

La clé de notre succès : construire des réseaux et établir notre pouvoir

Il y a trois éléments clés dans l'organisation communautaire de la résistance à la privatisation et dans d'autres contextes : les récits, la structure et la stratégie.

Le pouvoir des récits

Le moyen le plus puissant d'émouvoir le public et de faire comprendre les problèmes causés par la privatisation au niveau des communautés consiste à raconter des histoires personnelles – en expliquant comment des familles et des enfants ont été affectés par la privatisation ou par l'éducation publique. Pour justifier les points qui suivent, efforcez-vous donc de trouver des exemples, ou encore mieux, des personnes individuelles qui peuvent raconter leur propre histoire – de manière à illustrer, par exemple, comment les frais de scolarité dans leur école privée ont grimpé de façon vertigineuse (en particulier, en l'absence d'alternative publique) ou comment les besoins de leurs enfants n'ont pas été satisfaits dans des écoles gérées par des opérateurs privés. Pour obtenir des exemples de récits provenant d'autres pays, contactez votre réseau régional de l'éducation (ACEA, ANCEFA, ASPBAE ou CLADE).

Structure

Vous chercherez à aider la communauté en établissant des comités et divers autres moyens permettant de discuter, de consulter et de prendre des décisions, ce qui contribuera à structurer et à pérenniser vos campagnes. Vous pourriez pour cela rechercher des alliés comme ceux dont nous avons parlé au chapitre 4 (par exemple, des groupes de jeunesse ou des syndicats d'enseignants) ou encourager le sentiment de partage d'un but commun au sein de la communauté. Si d'autres communautés du secteur subissent des menaces similaires, joignez vos forces pour renforcer votre pouvoir, en particulier quand les décisions relatives aux permis ou aux contrats avec des prestataires privés sont prises en dehors de la communauté.

Stratégie

Les processus décrits plus haut – comprendre la situation, fixer des objectifs, cartographier le pouvoir, élaborer des tactiques – continuent de s'appliquer. Certaines relations et tactiques répertoriées aux chapitres 4 et 5 peuvent être adaptées aux campagnes communautaires de résistance à la privatisation comme suit :

- exercer des pressions sur les responsables politiques à la fois au niveau national et au niveau local, se mobiliser autour des élections locales et nationales ainsi que des processus de planification à l'échelon local pour renforcer le mouvement et exercer une influence ;
- établir des relations avec les officiels locaux, par exemple les responsables du suivi ;
- encourager la concurrence locale, si possible, en donnant en exemple d'autres endroits qui réussissent beaucoup mieux à gérer l'éducation publique ;
- travailler avec des personnalités locales influentes pour obtenir leur appui et gagner en impact ;
- utiliser les systèmes locaux de recours, y compris ceux des autorités traditionnelles, pour attirer l'attention et augmenter votre influence.

De plus, vous pouvez également aider les campagnes locales à prendre nettement plus d'importance en les reliant à une action nationale, régionale ou mondiale, comme décrit ci-après.

Relier le niveau local aux niveaux national, régional et mondial

Les campagnes nationales de résistance à la privatisation de l'éducation gagnent beaucoup à établir des liens avec le terrain – et vice-versa. En outre, le travail des réseaux d'activistes régionaux et mondiaux renforce considérablement la crédibilité et la portée des campagnes anti-privatisation.

Relier le niveau local à l'État/au niveau national

De nombreux membres de la CME y parviennent par le travail des membres des communautés ou par l'entremise des structures régionales. Les relations doivent être mutuelles, et peuvent prendre différentes formes :

- **Travailler de façon collaborative pour recueillir des informations :** Les communautés sont les mieux placées pour savoir ce qui se passe dans l'enseignement privé là où elles vivent, et pour en explorer les aspects dissimulés. Si votre campagne porte sur les frais de scolarité des écoles privées, par exemple, vous pouvez vous adresser directement à la communauté pour obtenir des renseignements sur les coûts officiels et les coûts « cachés ».

18 Mukpo A. (2017) In Liberia, a town struggles to adjust to its new charter school, World Education Blog of the UNESCO Global Education Monitoring Report, <https://gemreportunesco.wordpress.com/2017/04/12/in-liberia-a-town-struggles-to-adjust-to-its-new-charter-school/> - accessed May 2017

19 NBC 10 (2014) Philly charter suddenly closes middle school, <http://www.nbcphiladelphia.com/news/local/Embattled-Philly-Charter-Suddenly-Closes-Middle-School-286943191.html>, accessed May 2017

20 Leung et al (2016) Unequal access: how some California charter schools illegally restrict enrollment, ACLU-California

- **Encourager les liens et l'apprentissage** : Les campagnes menées à l'échelle de la communauté sont plus fortes quand elles reposent sur une bonne compréhension des tendances générales de la privatisation dans le pays, et même ailleurs. Vous pouvez partager de l'information et encourager les liens entre communautés avec qui vous travaillez – et transmettre des récits de résistance – dans la perspective d'établir un leadership et de renforcer le sentiment d'un but commun.
- **Inclure les campagnes locales dans les processus nationaux** : une lutte à l'échelon communautaire gagnera en légitimité et en mobilisation si elle peut se rapprocher de processus nationaux, par exemple en étant aidée à préparer des présentations, seule ou avec d'autres, à soumettre aux assemblées nationales ou aux organes de contrôle, des rapports parallèles, des prises de position à exprimer à l'occasion de la planification ou de l'examen du secteur, ou encore des informations à diffuser dans les médias du pays. Cela apporte un avantage supplémentaire, en vous garantissant que votre travail au plan national est fermement enraciné dans les réalités du terrain.
- **Agir comme passerelle vers les décideurs** : en qualité d'organisation ou de coalition de la société civile, votre place unique vous permet de rapprocher les personnes affectées par la privatisation et les décideurs ; un témoignage direct peut s'avérer remarquablement efficace.
- **Ouvrez vos prises de décision** : même si une structure claire de prise de décision doit être établie, le fait d'ouvrir le débat et de consulter les communautés à propos de l'orientation de votre campagne vous aidera à exploiter les perspectives locales du fonctionnement de la privatisation.

Liens au niveau régional

Les coalitions membres de la CME sont conscientes de l'utilité des liens régionaux pour renforcer leurs propres capacités et l'impact de leurs campagnes, notamment par le partage de l'apprentissage et des expériences ou la production de rapports conjoints et de déclarations communes. Diverses possibilités se présentent pour les campagnes contre la privatisation de l'éducation :

- **Lancer des appels coordonnés aux organes régionaux de protection des droits de l'homme** : Les organes régionaux de protection des droits de l'homme qui sont impliqués dans le droit à l'éducation ont été présentés au chapitre 5 ; les expériences locales peuvent apporter des informations très utiles pour préparer des rapports parallèles ou des présentations destinées à ces organes. Par ailleurs, votre campagne pourrait bénéficier d'un poids et d'une image renforcés grâce à la collaboration avec des campagnes organisées dans d'autres États de la région, en coordonnant les pressions et en présentant des rapports simultanément.
- **Soumettre vos préoccupations aux unions de coordination régionales** : les unions économiques et politiques régionales peuvent occuper une place de premier plan et exercer une influence significative sur l'orientation de la politique nationale dans les pays membres. Vous pouvez profiter des réunions de ces organes pour lancer des rapports conjoints sur la privatisation, organiser des conférences de presse communes ou éveiller l'intérêt à l'égard de vos inquiétudes concernant la privatisation de l'éducation. Parmi ces entités, on peut

citer l'Union africaine, l'ASEAN, la Ligue des États arabes, l'Organisation des États américains ou l'Union européenne.

- **S'élever contre les politiques des banques régionales de développement favorables à la privatisation** : dans certaines régions, les banques régionales de développement sont un moteur majeur de la privatisation de l'éducation. La Banque asiatique de développement, par exemple, a plaidé avec vigueur en faveur des PPP et des réformes favorables à la privatisation dans le secteur éducatif aux Philippines. Contester les politiques et les approches de ces banques aurait sans nul doute un impact significatif sur la politique nationale, mais ce serait beaucoup plus efficace de le faire dans le cadre d'une campagne transnationale coordonnée. Les réseaux régionaux de l'éducation pourront fournir davantage d'informations sur les manières d'approcher et d'influencer ces banques.

Liens au niveau mondial

Les campagnes nationales et locales peuvent établir des liens avec une action mondiale de la même manière que pour les liens au niveau régional, y compris notamment par des déclarations communes et des rapports conjoints. Voici quelques pistes pour créer des liens au niveau mondial :

- **Alliances entre les campagnes dans les pays du Sud et les campagnes dans les pays donateurs** : Dans certains pays, l'expansion de la privatisation a été guidée – ou du moins encouragée – par les programmes et les financements de donateurs bilatéraux comme le DfID britannique. Les alliances entre les campagnes des pays où se déroulent ces initiatives de privatisation et celles dans les pays donateurs peuvent déboucher sur un puissant effet de renforcement. Vous pouvez demander à la CME de vous aider à établir les contacts utiles.
- **Campagnes communes contre des acteurs mondiaux** : Nous avons vu aux chapitres 1 et 4 qu'un nombre croissant d'opérateurs privés appartiennent maintenant à des entreprises multinationales qui cherchent à réaliser des profits dans différents pays et différentes régions du monde. Les campagnes contre les pratiques de ces entreprises peuvent gagner à être coordonnées entre les différents pays où elles travaillent et avec les pays où sont situés leurs sièges sociaux et où résident leurs actionnaires. De même, les campagnes contre les partisans de la privatisation à l'échelon mondial, comme la Banque mondiale, pourront tirer parti des informations et des initiatives des activistes de différents pays réunis pour présenter collectivement leurs expériences et défendre leur position. Les réunions annuelles et de printemps de la Banque mondiale et du FMI, ainsi que les réunions des actionnaires des sociétés privées, offriront des occasions clés ; si ces approches vous intéressent, parlez-en avec votre réseau régional de l'éducation et avec la CME.
- **Utilisation coordonnée du système des Nations Unies** : Nous avons relaté au chapitre 5 le fait que certaines campagnes nationales pour l'éducation avaient récemment mis en lumière les problèmes de la privatisation de l'éducation dans leur pays en présentant des rapports aux organismes de contrôles des traités internes au système de l'ONU, ce qui a amené ces derniers à faire part de certaines inquiétudes ou de critiques aux gouvernements. La coordination des plaintes émanant de différents pays peut contribuer à renforcer significativement la vision de la privatisation comme une question de droits.

6. Comment faisons-nous pour développer un pouvoir local ?

Créer des liens à partir de la base jusqu'au niveau mondial

Tableau 6C : Résumé des réflexions relatives aux campagnes au niveau des communautés

Étape	Détails
Prévoir une approche collaborative	Veillez à utiliser des processus participatifs à chaque étape de la planification et de la mise en œuvre de votre campagne.
Examiner le contexte et les objectifs	Établissez une appréhension commune des problèmes et des inquiétudes au sein de la communauté ; à ce sujet, voir aussi les chapitres 2 et 3.
Cartographier le pouvoir local	Travaillez avec la communauté pour réaliser une carte du pouvoir local ; à ce sujet, voir aussi le chapitre 4.
Clarifier les messages	Demandez à des membres engagés de la communauté d'expliquer les principaux problèmes autour d'eux, en insistant sur les préoccupations locales ; à ce sujet, voir aussi le chapitre 1.
Insister sur les récits, la structure et la stratégie	Appuyez-vous sur des récits personnels pour créer un sentiment de but commun et de valeurs partagées ; assurez-vous que la campagne locale a établi une structure pour la prise de décision et le passage à l'action ; et déterminez une stratégie en vue d'atteindre vos objectifs.
Établir des liens pour se renforcer	Pensez aux moyens qui permettent aux campagnes locales et nationales de se renforcer mutuellement en établissant des liens entre les communautés, avec le niveau national/de l'État, avec le niveau régional et avec les activités au plan mondial.



Des citoyens réclament l'expansion de l'éducation publique en Tanzanie lors de la Semaine mondiale d'action pour l'éducation de la CME, 2017.

Image reproduite avec l'aimable autorisation de la coalition Tanzania Education Network/Mtandao wa Elimu Tanzania (TEN/MET)

Étude de cas 6A :

L'organisation sur le terrain est un succès et gagne du pouvoir

Les « écoles sous contrat » – une forme de PPP où des sociétés privées nouent un contrat avec le gouvernement pour gérer une ou plusieurs écoles publiques – ont connu un essor rapide aux États-Unis les dernières années. Cela a déclenché une forte résistance qui va croissante partout dans le pays. Des centaines de campagnes locales ont fleuri, avec des parents, des élèves, des enseignants et d'autres membres de la communauté unis pour protéger leurs écoles publiques et empêcher qu'elles ne passent aux mains de sociétés privées non fiables, souvent à la recherche de profit, qui se préoccupent de leurs propres intérêts et n'hésitent pas exclure les enfants considérés comme plus « difficiles » à éduquer, tels les enfants handicapés ou en échec scolaire. Elles ont souvent été confrontées à des initiatives très bien financées de défense des écoles sous contrat, en lien avec les principaux donateurs politiques.

Par exemple à Somerville (Massachusetts), fin 2011, des parents ont rapidement mis sur pied un groupe appelé « *Progress Together for Somerville* » (Avançons ensemble pour Somerville) afin de s'opposer au projet d'une nouvelle école sous contrat. En trois semaines, ils ont mobilisé trois cents parents et membres de la communauté pour assister à une réunion publique avec le Secrétaire de l'éducation de l'État et exprimer leur opposition au projet. Arborant pour beaucoup des tee-shirts aux couleurs de la campagne, ils ont démontré leur puissance par leur nombre et présenté clairement leurs inquiétudes, notamment sur le risque de voir le projet d'école sous contrat nuire à l'éducation de tous les enfants de Somerville en mobilisant pas moins de 10 % du budget scolaire de la ville, ce qui entraînerait des coupes budgétaires et la fermeture d'une école primaire. Dans le mois qui a suivi, diverses organisations favorables

à la proposition d'école sous contrat lui ont retiré leur soutien en prenant conscience de l'opposition des parents et de leurs arguments. Le groupe a organisé les membres de la communauté, dont des élèves récemment diplômés de l'enseignement secondaire, pour rédiger des lettres au gouvernement de l'État et exprimer ses préoccupations, notamment au sujet d'une éventuelle aggravation de la ségrégation due à l'implantation de cette école.

Deux mois après la première réunion publique, l'État a décidé de s'opposer à la proposition d'école sous contrat ; les défenseurs du projet l'ont soumis une deuxième fois plus tard dans l'année, mais il a de nouveau été refusé.

Après s'être opposé à l'école sous contrat, *Progress Together for Somerville*, conforté par l'enthousiasme de la communauté locale autour de sa campagne initiale, a décidé de soutenir et d'organiser l'amélioration de l'éducation publique localement et a poursuivi son action sous la forme d'une campagne populaire pour l'éducation. Quelques mois après la fondation du groupe, un parent d'élève a déclaré : « *Je suis stupéfait par le niveau d'activité au cours des trois derniers mois ; les parents, les enseignants et la ville collaborent pour trouver de nouvelles approches afin de répondre aux défis qui se posent dans nos écoles.* »

Sources: *Citizens for Public Schools* (<http://www.citizensforpublicschools.org/editions-of-the-backpack/winter-2011-12-backpack/somerville-families-unite-to-resist-planned-charter/>) ; *Somerville Patch* (<https://patch.com/massachusetts/somerville/support-for-charter-school-crumbling-says-opposition-group> et <https://patch.com/massachusetts/somerville/somerville-progressive-charter-school-passed-over-by-state>) ; *Ward 5 online* (<http://www.ward5online.com/2012/02/press-release-new-energy-drives-change.html>) – consultés en mai 2017

Exercice 6A:

Obtenir le soutien de la communauté

Scénario : Vous représentez une coalition de défense des droits de l'éducation dans le pays Q. Un vaste projet pilote financé par la Banque mondiale et l'agence de développement du pays donateur D offre des chèques d'éducation pour subventionner partiellement la scolarité des enfants des quartiers défavorisés de la capitale de votre pays dans une école primaire privée à bas coût : le chèque couvre actuellement deux tiers des frais de scolarité, sans compter les coûts non officiels. Le financement de l'école publique voisine a déjà enregistré une baisse des subventions, et ce, en dépit du fait que les élèves de cette école ont des besoins proportionnellement plus élevés (revenu plus faible, davantage d'enfants en situation de handicap). À l'issue des 18 mois du projet pilote, le gouvernement est supposé reprendre le financement, en réduisant encore davantage les fonds consacrés à l'éducation publique : le montant du chèque par élève est supérieur au coût actuel par élève dans les écoles publiques. La seule information sur la qualité de l'éducation dans l'école à bas coût émane des propriétaires de l'école, une société internationale à but lucratif basée dans le pays P. Aujourd'hui certains parents scolarisent leurs enfants dans l'école à bas coût, à l'école publique, ou dans les deux écoles, et dans certaines familles, il y a à la fois des enfants scolarisés et non scolarisés. Près de 9 % des enfants d'âge primaire dans le voisinage ne sont pas scolarisés.

1. Quelques résidents locaux inquiets vous ont demandé d'organiser une réunion communautaire de 20 heures, avec des représentants des parents, des enseignants, des autorités locales et des chefs religieux locaux. Réfléchissez aux autres personnes que vous souhaitez inviter à la réunion, si nécessaire.
2. Préparez un ordre du jour pour la réunion communautaire, en précisant qui doit y assister ou mener les débats ainsi que les principaux thèmes de discussion.
3. Notez par écrit deux messages clés dont les participants à la réunion devront se souvenir plus tard.
4. En supposant que la réunion débouche sur un accord – ou du moins une entente entre certains participants – en vue de protester contre le programme pilote, vous devrez déterminer les étapes initiales à mettre en œuvre au niveau de la communauté dans les deux mois à venir, notamment pour :
 - obtenir le soutien de la communauté ;
 - planifier ;
 - rassembler des informations.

Adaptation pour un atelier

- Expliquez le scénario et répartissez les participants en groupes d'environ 4 personnes.
- Chaque groupe pourrait représenter un type d'acteur local différent : parents d'élèves des écoles privées à bas coût, parents d'élèves des écoles publiques, parents d'enfants non scolarisés, personnalités locales, chefs religieux locaux, enseignants, etc. Avec plus de groupes, vous pouvez aussi constituer des groupes représentatifs des enfants qui fréquentent les deux types d'écoles, ou des enfants scolarisés et non scolarisés.
- Demandez à chaque groupe de discuter séparément de ses réactions face au programme pilote et de ce qu'ils souhaitent. Regroupez tous les participants et invitez chacun des groupes à faire part de sa principale réaction et de sa principale demande.
- Séparez à nouveau les groupes ; ils représentent maintenant un défenseur de l'éducation qui explique que le programme pilote n'est pas durable et risque de laisser certains enfants de côté. Amenez les groupes à réfléchir aux étapes 2, 3 et 4 à la lumière des arguments échangés au préalable.
- Réunissez tous les participants pour déterminer quels groupes seraient les plus difficiles à convaincre, ainsi que les arguments et les approches les plus convaincants.
- Si vous en avez le temps, séparez à nouveau les groupes pour la discussion de l'étape 5.

Exercice 6B:

Établir des liens

1. Lisez le scénario ci-dessus.

2. La communauté dans laquelle le programme pilote se déroule a décidé de s'y opposer. En tant que campagne nationale, vous devrez déterminer :
 - deux moyens de renforcer la campagne communautaire en établissant des liens avec le travail effectué au plan national ;
 - un moyen de renforcer la campagne communautaire en établissant des liens avec le travail effectué au plan régional ;
 - un moyen de renforcer la campagne communautaire en établissant des liens avec le travail effectué au plan mondial.
3. Que doit-il se passer au niveau communautaire pour s'assurer que ces liens fonctionnent effectivement ?

Adaptation pour un atelier

- Divisez les participants en groupes d'environ 4 personnes.
- Demandez à chaque groupe de travailler sur les étapes 1 à 3.
- En session plénière, demandez à chaque groupe de présenter UNE proposition de travail avec le niveau national, le niveau régional et le niveau mondial en expliquant ce que cela apporterait.
- Continuez jusqu'à ce que toutes les options aient été présentées.



Des femmes participent à un atelier de recherche visant à impliquer la jeunesse dans les campagnes de défense des droits de l'éducation, Inde, 2017.

Image reproduite avec l'aimable autorisation de la coalition National Coalition for Education India

Étude de cas 6B :

L'organisation du niveau local au niveau mondial provoque des changements dans l'approche de la Banque mondiale et du FMI

À la fin des années 1990 et dans les années 2000, des organisations de la société civile – petits réseaux locaux des pays du Sud ou grandes ONG internationales – ont mené des campagnes harmonisées contre les « conditionnalités » néfastes de la Banque mondiale et du FMI. Les deux institutions avaient alors pour habitude de fixer de strictes conditions aux pays emprunteurs désireux d'obtenir des prêts ou un allègement de la dette. Ces conditions, centrées pour beaucoup sur la baisse des dépenses publiques, ont souvent pris la forme d'exigences non démocratiques demandant des actions politiques ou budgétaires particulières – et néfastes, comme l'introduction de frais de scolarité ou des coupes dans les budgets publics amenant la fermeture d'instituts de formation des enseignants ou le licenciement de personnels infirmiers ou enseignants. Les effets au niveau des pays se sont souvent avérés catastrophiques.

L'opposition de la société civile n'était pas gérée de façon centralisée, car beaucoup d'organisations luttait selon leurs propres plans et priorités, mais elle était organisée en réseau et souvent coordonnée pour augmenter au maximum les pressions. La coordination mondiale a été en grande partie menée au travers des structures établies à l'occasion de la campagne « Jubilé 2000 » pour l'annulation de la dette, où des militants locaux de la campagne contre la dette menaient des luttes

locales contre les conditionnalités, en lien avec des acteurs régionaux et internationaux. Des ONG internationales comme Oxfam et ActionAid ont travaillé directement avec des partenaires dans les pays du Sud, pour soutenir leurs campagnes financièrement et avec leur expertise technique, et pour organiser des rencontres en personne entre des porte-paroles tels que l'activiste de l'éducation Malawi et des dirigeants de la Banque mondiale et du FMI à Washington DC, ou des membres des gouvernements des pays donateurs dans leurs capitales.

En quelques années, les deux institutions ont publiquement pris leurs distances à l'égard notamment des conditionnalités relatives à l'éducation et à la santé, avant de revoir ensuite leurs approches vis-à-vis des conditionnalités en général. En 2005, à l'occasion d'un examen des conditionnalités, la Banque mondiale a exprimé de sérieux doutes concernant l'approche traditionnelle, en déclarant, par exemple : « *Nous ne pouvons poursuivre le type de questionnement que nous utilisions dans le passé concernant les types de réformes que nous exigeons avec ce prêt ou un autre* », en proposant de faire preuve d'« humilité » et en remarquant que « *L'examen public des conseils que nous prodiguons et des choix que nous encourageons est fortement dissuasif* ».

Sources: Jubilee Debt Campaign, Oxfam, ActionAid, Koeberle et al (eds) (2005) Conditionality Revisited: concepts, lessons and experiences, Banque mondiale.

La Campagne mondiale pour l'éducation (CME), fondée en 1999, est un mouvement mondial de la société civile qui fait avancer le droit à l'éducation grâce au plaidoyer et à des campagnes publiques. La CME est un réseau d'organisations, de réseaux et de coalitions membres et est présente dans plus de 100 pays. Nos membres rassemblent des organisations de la société civile, des ONG, des syndicats d'enseignants, des militants des droits de l'enfant, des associations de parents, des jeunes et des groupes communautaires.

ANNEXE A:

Remarques sur les exercices

Voici quelques brèves réflexions et des conseils pour les exercices; souvenez-vous que, pour beaucoup, il n'y a pas de réponse « correcte » et que leur but est de susciter un débat. Pour poursuivre la discussion, n'hésitez pas à communiquer avec la CME.

Exercice 1A

- Financement privé, prestation privée : b, d
- Financement privé, prestation publique : a
- Financement public, prestation privée : e
- Financement public, prestation publique : c, f

Les points c, f et a renvoient à la définition habituelle du service public. Le point e correspond à un PPP que certains désignent comme une « école publique » malgré de grandes différences par rapport à une école publique traditionnelle ; la terminologie peut varier en fonction du contexte. Les points b et d correspondent à des établissements privés.

Exercice 1B

La disponibilité, l'accessibilité, l'adaptabilité (au Nevada), la responsabilité et l'équité soulèvent de nettes inquiétudes. Vous devrez examiner de façon plus approfondie les activités des écoles pour déterminer s'il y a des préoccupations concernant l'acceptabilité (la qualité) et l'adaptabilité.

Exercice 1C

Cet exercice dépend principalement de l'appréciation et des préférences personnelles. Pour les étapes 2 et 3, il convient de garder à l'esprit que toute solution privée DOIT inclure une réglementation efficace qui limite les fonds disponibles pour l'expansion des écoles : en fin de compte, il n'est pas possible d'investir dans la réglementation nécessaire à l'échelle requise tout en assurant la qualité dans les écoles publiques existantes. L'adoption d'une approche de réforme de l'école publique laisse davantage de place à une combinaison de l'expansion et de l'amélioration, mais la restriction des fonds oblige à des compromis entre l'atteinte de la meilleure qualité possible et l'éducation de tous les élèves.

Exercice 2A

Cet exercice reflète des appréciations personnelles ou les évolutions des discussions de groupe. L'axe de votre campagne vous amènera à inclure des questions touchant au financement, à l'équité et à la transparence, et en particulier aux répercussions des chèques sur le financement des écoles et sur l'équité – mais les détails de votre axe de campagne peuvent varier.

Exercice 2B

Il est important d'examiner les pourcentages et leur évolution au lieu de se limiter aux chiffres totaux. Ce faisant, certains problèmes clés et diverses préoccupations devraient émerger des données :

- des différences socioéconomiques apparentes entre les enfants scolarisés dans le public et le privé (inégalité et stratification) ainsi que des taux d'inscriptions dans le privé beaucoup plus élevés dans les zones urbaines ;
- une proportion beaucoup plus élevée d'enseignants qualifiés dans les établissements publics (problèmes de qualité) ;
- une hausse très rapide des inscriptions dans le privé entre 2013 et 2015 (hausse de 22 %, soit 92 000 enfants) ; mais on ne constate pas de baisse correspondante du nombre d'enfants non scolarisés (32 500 enfants) ;
- et de nombreux autres points que vous déterminerez vous-même !

Vous pourrez aussi faire des recherches complémentaires sur les types d'écoles privées et leurs différences : ces données traitent toutes les écoles privées comme un seul groupe.

Exercice 4A

Là encore, les réponses divergeront selon l'avis de chacun. Incluez le ministère dans vos cibles, et peut-être aussi la banque régionale de développement ou le gouvernement australien ; cela dépend de l'approche que vous adoptez pour agir. (La banque régionale de développement représente une cible plus puissante mais aussi plus « difficile ».) Le syndicat national des enseignants est votre allié le plus évident, mais d'autres structures peuvent aussi contribuer à l'organisation.

Exercice 4B

Là encore, les réponses divergeront selon l'avis de chacun. Incluez le ministère dans vos cibles, et peut-être aussi la banque régionale de développement ou le gouvernement australien ; cela dépend de l'approche que vous adoptez pour agir. (La banque régionale de développement représente une cible plus puissante mais aussi plus « difficile ».) Le syndicat national des enseignants est votre allié le plus évident, mais d'autres structures peuvent aussi contribuer à l'organisation.

Exercices 5A, 5B, 6A et 6B

Ces exercices sont le fondement de vos décisions stratégiques; n'hésitez pas à en discuter avec votre réseau régional ou le personnel de la CME si vous estimez être confronté à des problèmes intéressants et non résolus correspondant à ces scénarios.

ANNEXE B:

Quelques ressources complémentaires

Ressources sur les problèmes liés aux politiques de privatisation

- **Écoles privées « à bas coût »** : Walker et al (2016), Profits privés, pertes publiques : Pourquoi la pression en faveur des écoles privées à bas coût menace l'éducation de qualité (Note de synthèse), Campagne mondiale pour l'éducation – http://www.campaignforeducation.org/docs/reports/PPPL_2016_WEB_FR.pdf
- **Partenariats public-privé** : Raya et al (2013) Gain or Drain: understanding Public Private Partnerships in Education, ASPBAE – www.aspbae.org/userfiles/jan15/PPP_Primer_Gain_or_Drain.pdf
- **Tendances et moteurs de la privatisation** : Verger & Fontdevila (2017) The privatisation of education: a political economy of global education reform, Internationale de l'Éducation – https://worldsofeducation.org/en/woe_homepage/woe_detail/14868/the-privatisation-of-education-a-political-economy-of-global-education-reform
- **Rôle de la Société financière internationale de la Banque mondiale** : Smith & Baker (2017) From free to fee: are fee-charging, for-profit private schools the solution for the world's poor?, Results Educational Fund – www.results.org/uploads/files/From_Free_to_Fee.pdf
- **Privatisation de l'éducation dans les situations d'urgence (en particulier en Syrie)** : Menashy & Zakaria (2017) Investing in the crisis: Private participation in the education of Syrian refugees, Internationale de l'Éducation – <http://bit.ly/2oUFqSB>

Ressources sur les approches de campagne et de plaidoyer

- **Planification sectorielle** : Boîte à outils de la CME Au sujet de la planification dans l'éducation – http://www.campaignforeducation.org/docs/csef/Planning%20Matters%20In%20Education_FR_web.pdf
- **Plaidoyer autour des budgets et des dépenses** : Boîte à outils de la CME L'importance du financement – http://www.campaignforeducation.org/docs/resources/Financing%20Matters_FR.pdf
- **Recherches sur la privatisation et utilisation des mécanismes mondiaux liés aux droits de l'homme** : Initiative mondiale pour les droits économiques, sociaux et culturels – <http://globalinitiative-escr.org/advocacy/privatization-in-education-research-initiative/>
- **Situation du droit à l'éducation et son utilisation dans le plaidoyer** : Initiative Droit à l'éducation – <http://www.right-to-education.org/fr>
- **Mobilisation publique et campagnes, y compris les campagnes d'intervention rapide et l'organisation des communautés sur le terrain** : The Mobilisation Lab – <https://mobilisationlab.org/>

Ressources contenant des études de cas et des exemples de privatisation et de résistance

- **L'Initiative PERI (Privatisation in Education Research Initiative)** possède une base de données contenant des études traitant des aspects de la privatisation, dont beaucoup portent sur un pays donné ou une initiative individuelle : www.periglobal.org
- **Le blog de l'Internationale de l'Éducation « Uni(e)s pour l'éducation de qualité »** propose des articles sur la privatisation dans différents pays et sur des campagnes anti-privatisation ainsi que des réflexions sur les problèmes associés – <https://www.unite4education.org/fr/>
- **L'Internationale de l'Éducation** a publié une série de rapports qui explorent les aspects de la privatisation au Kenya, en Ouganda, en Inde, aux Philippines, etc. À consulter sur le site de l'IE à l'adresse https://worldsofeducation.org/fr/woe_homepage/publications/ei-publications

